LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 18 JANVIER 1957 PRIX: SEPT CENTS





Parmi les nombreux services qui concourent au bien-être d'un soldat canadien, celui de la présence d'un aumônier n'est pas le moindre. Aussi, l'envoi de la force policière en Egypte a déclenché là-bas l'organisation d'un service de chapelinat. Sur la photo, l'on voit le **capitaine L. C. Schmidt, O.M.I.**, de la province Oblate du Manitoba, aumônier d'un régiment de Calgary, lors d'une visite touristique dans la région des pyramides. Il prend le thé avec le **lieutenant-colonel Hohammed Hanafi**, officier en chef de liaison de l'armée égyptienne. (Photo de la Défense nationale)

Une loi martiale plus sévère imposée aux patriotes Hongrois

BUDAPEST — En vertu des changements apportés à la loi martiale, presque tous les actes dirigés contre l'Etat seront passibles de mort en Hongrie.

Un décret du gouvernement confère de nouveaux pouvoirs aux tribunaux sommaires établis en décembre pour juger les personnes inculpées d'entreprises "contre-révolutionnaires".

Ces tribunaux peuvent maintenant imposer la peine de mort dans le cas de plusieurs actions susceptibles de nuire à l'économie du pays.

Les observateurs notent qu'aux termes du décret, il devient illégal pour des travailleurs de discuter entre eux la possibilité de se mettre en grève, illégal aussi pour les correspondants étrangers d'interroger les ouvriers, comme par le passé, sur la tournure des événements dans leurs usines.

Commentant le nouveau décret qui renforce les dispositions de la loi martiale, M. Ference Nezval, commissaire de la Justice en Hongrie, a déclaré: "De nouvelles mesures, fortes et énergiques, visant à défendre notre classe ouvrière et notre avenir, sont devenues nécessaires par suite des nouvelles incitations au désordres de ces quelques derniers jours".

Il a fait état des manifestations anti-gouvernementales dans plusieurs usines de Budapest, et dans lesquelles cinq ouvriers ont été tués, et une vingtaine d'autres blessés, la milice ayant ouvert le feu sur les protestataires.

Le Canada préféré des exilés hongrois

SAN FRANCISCO — D'après M. Edward J. Flynn, directeur de CARE, les préférences des réfugiés hongrois qui se cherchent une nouvelle patrie vont au Canada.

M. Flynn a déclaré devant le Commonwealth Club de Californie que les exilés hongrois préfèrent, dans l'ordre suivant, le Canada, l'Australie, l'Angleterre et les Etats-Unis.

Il croit qu'une des raisons de ces préférences est l'élément temps pour l'obtention du droit d'admission dans ce pays.

Guerre prévenue par deux insurrections en pays satellites

EDMONTON — M. Sinclair, ministre des Pêcheries canadiennes, a déclaré que n'eussent été les soulèvements en Hongrie et en Pologne, des dizaines de milliers de "volontaires" russes se seraient massés en Egypte il y a deux mois, au beau milieu de la crise du canal de Suez.

La présence d'une telle masse de "volontaires soviétiques" aurait déclenché une troisième guerre mondiale, a déclaré M. Sinclair.

Réintroduction de l'enseignement de la religion en Hongrie

GYOR — En vertu d'une ordonnance des autorités scolaires hongroises, chaque élève des écoles primaires et secondaires de ce pays peut suivre l'enseignement religieux dans les écoles, sans égard à une demande faite ou non dans ce sens par les parents lors de l'inscription de l'élève. Tel est le fait qui apparait d'une lettre pastorale publiée par S. Exc. Mgr Colomar Papp, évêque de Gyor, les derniers jours de 1956.

Dans cet écrit, le prélat relève que les directeurs d'école ont reçu l'ordre d'inclure les heures d'enseignement de la religion dans le cadre de l'horaire scolaire habituel. Si dans une classe plus de la moitié des élèves demandent de pouvoir assister aux leçons de religion, c'est le directeur qui est responsable que cet enseignement soit donné.

D'autre part, l'évêque demande aux prêtres chargés de donner les cours de religion, que leur enseignement soit riche et concret, adapté aux réalités de la vie; il leur demande de s'efforcer de rattraper ce qui a été perdu. Il faudra beaucoup de patience, affirme S. Exc. Mgr Papp, également beaucoup d'efforts et beaucoup d'égards, afin que l'enseignement des maîtres de religion soit couronné de succès et sans reproche.

L'Angleterre fait face à une crise d'émigration

OTTAWA — Sir Saville Garner, le nouveau haut commissaire britannique au Canada, a lancé un défi à ceux qui disent que "la Grande-Bretagne est vieille, finie et a perdu confiance en l'avenir".

Parlant pour la première fois, depuis qu'il a succédé à sir Archibald Nye, en novembre dernier, l'ancien sous-ministre et sous-secrétaire aux affaires du Commonwealth, a déclaré au Canadian Club que la politique de la Grande-Bretagne au sujet de l'énergie atomique, du projet de commerce libre avec les pays d'Europe et des relations avec le Commonwealth contribuera à faire un peuple prospère, intelligent et moderne, adapté au progrès du 20e siècle.

Crise de Suez

Le conférencier croit qu'il ne serait ni opportun ni profitable d'entrer dans tous les détails concernant la crise de Suez, dans le cadre du sujet qu'il développait, "La Grande-Bretagne aujourd'hui et demain".

Il invita plutôt ses auditeurs à prendre en considération les quatre propositions qui suivent:

1) Le pétrole du Moyen-Orient est vital pour l'Europe et le canal de Suez la vie de l'Angleterre.

2) La situation, quand Israël attaqua l'Egypte était urgente et dangereuse.

3) La décision anglo-française d'intervenir "était une tentative honnête d'aborder le problème".

4) Le "cessez-le-feu" anglo-français et la retraite sont "uniques" dans l'histoire.

"Les troupes étaient sur le point d'atteindre les objectifs militaires, quand la décision politique de retraite fut prise."

Le problème de Suez demeure et sera solutionné si seulement les nations de bonne volonté travaillent ensemble aux Nations unies, où l'Angleterre espère voir surgir une solution.

La confiance de la Grande-Bretagne en son avenir a été établie lors de l'ouverture en octobre dernier de la première usine d'énergie atomique pour fins industrielles, à Calder Hall.

"Nos espérances sont maintenant confirmées avec la décision qui a été prise d'établir encore quatre autres usines du genre, au coût total de $420,000,000 et il est fort possible qu'après 1955, toutes celles qui seront construites seront pour fins atomiques."

Mouvement migratoire des Anglais contre la politique de Londres

LONDRES — Le grand mouvement d'émigration des Britanniques vers le Canada est une condamnation silencieuse de la politique gouvernementale, d'après un quotidien qui compte près de 15,000,000 de lecteurs, soit 40 pour cent de la population adulte de la Grande-Bretagne.

"Ce qu'il faut remarquer, déclare le "Daily Mirror", c'est que la plupart des gens qui attendent aux portes de l'Immigration canadienne ne sont pas des vieux grognons; ce sont des jeunes en pleine vigueur."

D'autres journaux importants consacrent des éditoriaux ou des reportages à cette nouvelle impulsion migratoire des Anglais, ainsi que des Ecossais puisque les bureaux de l'Immigration canadienne à Glasgow reçoivent plus de demandes en une seule journée qu'ils n'en recevaient en un mois, il y a quelques semaines.

La rebuffade subie par la Grande-Bretagne dans l'affaire de Suez indique aux Anglais que leur pays a perdu sa place éminente dans le monde; il semble aussi qu'ils en aient assez des restrictions et autres "austérités" imposées actuellement.

Le bilinguisme de nouveau réclamé

OTTAWA — Le député de la Beauce, M. Raoul Poulin, indépendant, a de nouveau présenté à la Chambre des communes un projet de loi demandant que les chèques émis par le gouvernement fédéral, les avis du ministère des Postes et les autres documents du genre soient désormais imprimés en français et en anglais.

L'an dernier, M. Poulin avait présenté un projet de loi du même genre, mais le bill n'a pas été mis aux voix.

S. Exc. Mgr Giovanni Panico.

Le délégué apostolique en visite au Manitoba

S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, viendra au Manitoba au début du mois de février pour sa première visite officielle. L'occasion de cette visite sera l'installation du nouvel archevêque des Ukrainiens catholiques du Canada, S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R. Ce dernier, successeur de S. Exc. Mgr B. Ladyka, O.S.B.M., comme évêque des Ukrainiens catholiques du Manitoba, jouera dorénavant à l'égard des autres diocèses ukrainiens du pays (Toronto, Saskatoon et Edmonton) le même rôle qu'un métropilitain à l'égard de ses suffragants.

A cette occasion, Mgr Panico passera cinq jours dans l'archidiocèse de Winnipeg, avant la cérémonie de l'installation, et, après la cérémonie, cinq jours dans l'archidiocèse de St-Boniface. On élabore, actuellement, un programme de cérémonies liturgiques et civiles pour permettre à Mgr Panico de rencontrer autant de membres du clergé et du laïcat que possible, sans imposer un fardeau trop lourd à l'illustre visiteur, dont la santé laisse à désirer.

Mgr Panico joue au Canada le rôle si bien décrit par son prédécesseur, celui de "l'ombre de Pierre". Le Canada n'ayant pas de lien diplomatique avec le Vatican, le représentant du pape au pays ne fait pas partie du corps diplomatique à Ottawa comme nonce et il n'a pas de rapports officiels avec le gouvernement. Il est plutôt le porte-parole du pape auprès des évêques catholiques et peut recevoir du St-Siège plusieurs pouvoirs que l'épiscopat devrait autrement solliciter directement de Rome. Le délégué apostolique exerce en général une influence prépondérante dans le choix des évêques et dans les modifications de la structure des diocèses. Au point de vue de la préséance, il prend place immédiatement à la suite des cardinaux.

Le délegué actuel, Mgr Panico, archevêque titulaire de Justiniana, a été nommé au Canada le 14 novembre 1953. Il est le septième à occuper ce poste depuis que le pape Léon XIII l'a établi le 3 août 1899. Il est né à Tricase, village de la région des Pouilles, diocèse d'Ugente, en Italie méridionale, le 12 avril 1895, et fut ordonné prêtre le 14 mars 1919. Il obtint par la suite les titres de docteur en théologie et en droits canonique et civil.

Sa carrière dans le service diplomatique du Vatican débuta en Colombie, en 1923, et se poursuivit en Argentine, en Tchécoslovaquie, dans la Sarre, à Prague, à Munich, en Australie et au Pérou, pendant une trentaine d'années.

Il avait passé deux semaines au Canada comme touriste en 1951, mais il put se renseigner davantage sur le pays en causant avec leurs Eminences les cardinaux McGuigan et Léger, en écoutant les émissions de la "Voix du Canada" que l'on capte en Amérique latine, et en assistant au déroulement des films du bureau national du film à Lima et en Australie. Il est d'ailleurs lui-même photographe amateur très enthousiaste.

Mgr Panico est le sixième enfant, le deuxième garçon d'une modeste famille de travailleurs qui compte en tout onze enfants. Une de ses soeurs est religieuse, ainsi que deux nièces. Un neveu est missionnaire du Sacré-Coeur. Ce fut précisément au cours d'une visite auprès de sa vieille maman, âgée de quatre-vingt-dix ans, qu'il apprit en 1953 sa nomination au Canada.

De commerce agréable, le nouveau délégué apostolique a tenu dès son arrivée à Ottawa une réception pour les journalistes de la capitale qui, tous, admirèrent son charme et sa simplicité. Ses visites furent limitées jusqu'ici à des réceptions et à des congrès dans les provinces de Québec et d'Ontario. Tout récemment, il a prononcé un discours majeur au congrès des Semaines Sociales.

On annoncera bientôt les détails du programme de la visite de Mgr Panico au Manitoba.

Le "grand magicien" du service postal

MONTREAL — Deux lettres sorties on ne sait par quel moyen, d'un camp de concentration situé derrière le rideau de fer, ne portaient comme adresse que le nom de deux médecins et la mention Canada. Donc, pas d'adresse, pas de nom de rue ni de ville.

Pourtant, quelques jours plus tard, les deux destinataires recevaient leur lettre, l'un à Montréal, l'autre à Toronto.

Ce n'est là qu'un exemple des centaines de tours de force qu'accomplissent chaque jour les 15 employés du service des "lettres-mortes" du grand bureau de Poste de la rue Windsor.

Au sein du ministère des Postes, ce "bureau des rebuts" est considéré comme le "grand magicien" du service postal. Chaque année, des millions de lettres, de colis, de circulaires et autres objets passent par le bureau des rebuts qui se charge de retracer le destinataire ou dans le cas échéant de retracer l'envoyeur et qui y réussit dans 92 pour cent des cas.

L'adresse de retour

Selon M. Roméo Papineau, le chef du bureau des rebuts du bureau de Poste de Montréal, plus d'un demi-million de cartes de Noël ne sont pas livrées chaque année par suite d'une adresse incomplète et surtout parce que l'envoyeur a omis d'apposer sur l'enveloppe son adresse de retour.

C'est le cas également pour près de 20,000 colis dont l'emballage se défait parce que mal fait ou dont les adresses du destinataire et de l'envoyeur sont incomplètes.

Près de 30,000 lettres de valeurs, c'est-à-dire enregistrées ou contenant de l'argent sont retournées au bureau des rebuts chaque année et dans chacun de ces cas, une enquête minutieuse est menée et dans 92 pour cent des cas, le destinataire ou l'envoyeur est retracé.

Le bureau reçoit environ 1,300 demandes d'enquêtes par mois de la part d'envoyeurs dont les lettres ne sont pas parvenues à destination. Le bureau possède pour consultation les bottins et répertoires de chacune des villes canadiennes en plus d'un répertoire unique de près de 80 pour cent de toutes les rues qu'on trouve au Canada.

Dans le cas des cartes de Noël non livrées, le total se chiffre à plus de 501,000 pour la période du 15 décembre 1955 au 19 janvier 1956. Cette année, pour

(Suite à la neuvième page)

Les pertes, selon le Pacifique Canadien

MONTREAL — Un porte-parole du Pacifique Canadien a déclaré à Montréal que la grève des chauffeurs a privé le réseau de $14 millions de recettes. Ce chiffre se fonde sur une estimation de recette quotidienne de $1,400,000. La grève a duré neuf jours: le délai prévu pour remettre les trains en circulation est d'une journée.

Le porte-parole ajoute que les 70,000 employés immobilisés par la grève des 3,000 chauffeurs ont perdu environ $7,500,000 en salaires.

La Gendarmerie canadienne recherche le R. P. Buliard

CHURCHILL — Des officiers de la Gendarmerie canadienne parcourent une région septentrionale et désertique, située à 500 milles au nord-ouest de Churchill, au Manitoba.

Ils ouvriront une enquête sur la présumée disparition du R. P. Joseph-A. Buliard, O.M.I., un missionnaire français établi dans le Grand Nord depuis 1939.

Agé de 41 ans, le prêtre se serait noyé l'automne dernier non loin de sa mission, sur le lac Garry, à quelque 50 milles au sud du Cercle Arctique.

Les Oblats de Marie Immaculée ont appris la nouvelle par l'entremise des Esquimaux qui sont venus à Churchill pour assister à la messe de Noël. Un avion de la Gendarmerie s'est envolé vers la mission reculée, à 1,200 milles au nord de Winnipeg, transportant de l'équipement servant à sonder le lac.

Les informateurs ont précisé que le corps du Père Buliard n'avait pas été repêché.

Dernière lettre

Le R. P. G.-M. Rousselière a fait savoir de son côté que la dernière lettre du Père Buliard était datée de Baker Lake, le 30 septembre dernier. Baker Lake est situé à 920 milles au nord de Winnipeg.

Un autre missionnaire, le R. P. Henry, a appris des Esquimaux que le Père Buliard se serait noyé.

Ce dernier, qui avait vécu dans les régions septentrionales depuis 1939, n'en était pas à sa première aventure dans le Grand Nord. A trois reprises il a failli perdre la vie.

Les autres missionnaires voyaient en lui un prêtre extrêmement courageux, prêt à entreprendre de longs et difficiles voyages dans des conditions défavorables. Quelques mois après son arrivée au Canada, venant de France, il avait failli se noyer.

En 1940, on avait signalé sa disparition. Mais, quelques mois plus tard, on l'avait retrouvé au milieu d'une famille d'Esquimaux, à moitié mort de faim.

M. John Diefenbaker

Le Québec n'est pas un problème spécial

OTTAWA — Le nouveau chef du parti conservateur, M. John Diefenbaker, a déclaré à une conférence de presse télévisée par le réseau anglais de Radio-Canada, qu'il a reçu l'appui d'une bonne partie de délégués du Québec au congrès conservateur qui l'a élu à la direction du parti et il a ajouté:

"Je ne comprends pas pourquoi le Québec devrait être mis de côté comme un problème spécial."

Il s'est défendu d'avoir jamais pensé que son parti pourrait accéder au pouvoir sans l'appui du Québec. Cette province fait toutefois partie de la minorité à travers le pays, a-t-il ajouté, et c'est mon désir de voir une puissante organisation de notre parti dans chaque province.

En réponse à une autre question, il a dit "sans fondement" la prétention selon laquelle il serait favorable à une coalition avec le parti du Crédit social. Il invite tous les adversaires du gouvernement à appuyer son parti, mais non à se coaliser avec lui.

Son but est le retour au système des deux partis et il entend avoir des candidats progressistes conservateurs dans tous les comtés aux prochaines élections. C'est, à son avis, la meilleure réponse à toutes les hypothèses.

La France conservera l'Algérie

PARIS — Le premier ministre Guy Mollet a déclaré que "la France n'abandonnera jamais l'Algérie".

Le premier ministre socialiste a présenté la "déclaration d'intentions" depuis longtemps attendue concernant ce territoire nord-africain, où une insurrection nationaliste dure depuis 26 mois contre le régime français.

M. Mollet a déclaré à une conférence de presse: "La France ne permettra jamais aux Algériens d'origine européenne d'abuser de leurs présents avantages économiques afin de tenter d'exploiter les musulmans.

"Elle n'acceptera jamais non plus que les musulmans profitent de leur avantage numérique pour mettre en tutelle la minorité européenne ou l'expulser.

"La France n'abandonnera jamais l'Algérie".

On compte 1,000,000 d'Européens et 8,000,000 de musulmans en Algérie, selon les chiffres les plus récents.

M. Mollet a dit que le problème de l'Algérie est d'assurer la coexistence des deux populations de sorte que l'une n'opprime pas l'autre. La communauté musulmane est la plus nombreuse, mais ce sont les Européens qui ont fait de l'Algérie un pays moderne.

Le premier ministre a fait ces remarques dans une petite salle de sa résidence, en présence d'un grand nombre de journalistes et de photographes des journaux, du cinéma et de la télévision.

Plus de 200 journalistes français et étrangers ont assisté à sa conférence, qui fut diffusée à la radio et à la télévision françaises.

Congrès des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba

21, 22 ET 23 JANVIER 1957

sous les auspices des Associations d'Education et des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba

(Les séances ont lieu au Collège de St-Boniface)

Le lundi 21 janvier, à 8 h. p.m.

Bienvenue: M. Paul Martin, vice-président de l'Association des Commissaires d'écoles.

"Ce qu'on attend des commissaires": M. J.-A. Duhamel, représentant des instituteurs de langue française.

Nominations des chefs de file et des membres du Comité des Résolutions.

"Lumières pour nos jeunes": le R. P. Ludger Guy, S.J.

Etude des résolutions qui seront présentées au congrès de la "Manitoba School Trustees' Association".

Le mardi 22 janvier, à 8 h. p.m.

"Visites des écoles": le R. P. Georges Ramaekers, S.J., et M. l'abbé Henri Perron.

"Les grandes unités secondaires" — Discussion.

Etude des résolutions (suite).

Le mercredi 23 janvier, à 9 h. p.m.

Election de l'exécutif pour l'année 1957-58.
Allocution par le président élu.
Affaires inachevées.
Goûter.

EXECUTIF POUR 1956-1957

Président:	M. Auguste Dansereau, Lorette
1er vice-président:	M. Paul Martin, St-Claude
2e vice-président:	M. Auguste Pineau, Ste-Rose-du-Lac
Conseillers:	
Région Nord:	M. Louis Saquet, Laurier
Région Sud:	M. Georges Ritchot, St-Pierre-Jolys
Région Ouest:	M. Alphonse Nadeau, Somerset
Région Est:	M. Jean Dheilly, Haywood
Secrétaire:	R. P. Ludger Guy, S.J., St-Boniface

Décès du R. P. A. Gobeil, O.M.I., autrefois attaché au "Patriote"

MONTREAL — Le R. P. Alonzo Gobeil, O.M.I., est décédé samedi dernier, après un séjour de quelques semaines à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Il avait 29 ans de vie religieuse, dont 24 ans de vie sacerdotale dans la communauté des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.

Le défunt, originaire de la Baie-St-Paul, dans le diocèse de Chicoutimi, était né le 19 juin 1905. Après deux années d'études classiques au Collège de Lévis, il avait suivi les cours de l'Ecole Normale Laval de Québec. Après quelques années de professorat, il avait fait sa rhétorique au séminaire de Chicoutimi et il était entré, le 16 septembre 1926, au noviciat des Oblats alors situé à Ville LaSalle.

Profès perpétuel au scolasticat d'Ottawa, le R. P. Gobeil avait été ordonné le 19 mai 1932.

Après avoir terminé ses études théologiques à Ottawa, il avait reçu sa première obédience pour le vicariat de Grouard, le 18 juin 1933.

Au service du "Patriote" de la "Survivance"

Après deux ans d'activité dans ce territoire de mission, ses supérieurs l'avaient orienté vers les oeuvres de presse et il était passé, en 1938, à la province religieuse de l'Alberta-Saskatchewan, où il avait été attaché, à titre de propagandiste, à la rédaction du "Patriote de l'Ouest" à Prince-Albert, puis à la rédaction de la "Survivance" d'Edmonton, en janvier 1940.

Il avait consacré environ sept ans de sa vie aux oeuvres de presse et à la cause canadienne-française dans l'Ouest.

A la demande de S. Exc. Mgr Nelligan, alors ordinaire des armées canadiennes, le R. P. Gobeil avait occupé le poste d'aumônier militaire de décembre 1942 à décembre 1945.

Prédicateur et écrivain

Orienté vers la prédication, il avait reçu, le 8 octobre 1947, une obédience pour la province du Canada (est), où il avait continué d'exercer son ministère de prédicateur et d'écrivain, compte tenu de son état de santé jusqu'à son décès.

En 1947, il avait été attaché à la maison de St-Pierre-Apôtre de Montréal, puis à Ville LaSalle, maintenant maison de retraites fermées, jusqu'en juin 1955. Il avait fait ensuite un séjour d'un an au sanatorium de Ste-Agathe-des-Monts. Un an après, il avait de nouveau été attaché au personnel de la maison de St-Pierre-Apôtre.

Le service funèbre eut lieu en l'église de St-Pierre-Apôtre et l'inhumation se fit au cimetière du noviciat Notre-Dame à Richelieu.

Concours de cantiques à l'occasion des fêtes de Ste-Anne-de-Beaupré

STE-ANNE-DE-BEAUPRE — Les Pères Rédemptoristes canadiens, gardiens du sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, vont célébrer en 1958 le troisième centenaire de Ste-Anne-de-Beaupré.

A cette occasion, ils invitent les compositeurs de musique, canadiens ou autres, à un concours de cantiques populaires à la Bonne Ste-Anne. Le but du concours est d'enrichir le répertoire. Ce concours est entièrement subventionné par une maison d'imprimerie de Montréal.

Voici les règlements du concours:

1—Le sanctuaire décernera trois grands prix, soit $350.00, $150.00 et $50.00, plus quelques prix de $10.00 si d'autres cantiques dénotent une réelle valeur, au jugement unanime du jury.

2—Les cantiques primés, texte et musique, deviendront la propriété du sanctuaire qui en acquiert par le fait même les droits d'auteurs, d'imprimerie et de publicité.

3—Le sujet traité se rapportera à la grande thaumaturge de Beaupré, comme ses prérogatives, son rôle dans le plan divin, les exemples de sa vie, son glorieux privilège de mère de la Vierge Immaculée, l'histoire de son sanctuaire et son influence historique, les miracles.

4—La musique des cantiques devra être nouvelle et inédite. Quant aux paroles, il est souhaitable qu'on en fasse de nouvelles. Si l'on utilise des paroles déjà publiées, on devra en indiquer la provenance et produire l'autorisation de l'auteur ou de l'éditeur s'il y a lieu de le faire.

5—Les cantiques seront simples, pieux, d'inspiration populaire et reflétant le caractère traditionnel du cantique à sainte Anne.

6—Les cantiques comporteront un "refrain" destiné à être chanté par la foule. Les couplets sont destinés à un soliste ou à une chorale.

7—On peut présenter les cantiques avec ou sans accompagnement.

8—Un musicien peut retenir les services d'un parolier, mais en cas de succès, il retribuera lui-même son collaborateur.

9—Le même candidat peut soumettre plus d'une oeuvre, s'il le désire.

(Suite à la neuvième page)

AU POSTE CBWT

"Soirée canadienne

Le 20 janvier, une "Soirée canadienne", réalisée par Roger Barbeau, réunira une brillante équipe de comédiens et de chanteurs qui sera présentée par un maître de cérémonies de grande classe: Gratien Gélinas. C'est le programme du jour qui a passé sur les ondes le 1er janvier dans l'Est.

Cette "Soirée canadienne" se divisera en trois parties. Tout d'abord, on se retrouvera à la campagne, chez un "habitant" de chez nous. Avec Omer Dumas et ses Ménestrels, on dansera des "sets carrés" et on verra à la table du réveillon: Paul Desmarteaux, Blanche Gauthier, Paul Berval, Dominique Michel, Colette Bonheur, Jean Paquin et beaucoup d'autres vedettes de la télévision.

La "Soirée canadienne" se poursuivra à la ville. On assistera alors à une appétissante parade de marmitons exécutée par une troupe de danseurs qui évolueront sur une chorégraphie de Jury Gotshalks et Irène Apiné.

Enfin, la troisième partie de cette soirée sera une fantaisie un peu irréelle, mettant en scène un poète qui cherche l'inspiration pour une chanson.

Pierre Thériault, le poète, recevra la visite d'une muse très gentille incarnée par Ginette Letondal. Les chansons que lui suggérera sa muse, auront pour interprètes Claire Gagnier et Richard Verreault. Les deux artistes seront accompagnés par un orchestre de 20 musiciens sous la direction de Michel Perrault.

— Comme le corps du Christ s'était agrandi dans les tortures, la doctrine du Christ se développe et resplendit dans les contestations. — L. VEUILLOT.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 13 février 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE ET REMISE D'OUTILS DE JARDINAGE, G.R.C., REGINA (SASK.)"

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), et au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 10 janvier 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 27 février 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE, FERME EXPERIMENTALE, BRANDON (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), ainsi qu'au bureau de poste de Neepawa (Man.), et au bureau de poste de Brandon (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 10 janvier 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 20 février 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE, FERME EXPERIMENTALE, BEAVERLODGE (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), ainsi qu'au bureau de poste de Calgary (Alta), au bureau de poste de Grande-Prairie (Alta), et au bureau de poste de Beaverlodge (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $15.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 14 janvier 1957.



Jackie Robinson a étonné récemment le monde du baseball en annonçant sa retraite "permanente". Après un long stage comme vedette des Montreal Royals, de la Ligue Internationale, il fut le premier Noir engagé dans les ligues majeures américaines. L'ancienne étoile des Dodgers de Brooklyn, photographiée chez elle, à Stamford, Conn., avec des trophées et les bâtons souvenirs de la série mondiale, a gardé secrète, depuis l'été dernier, sa décision de quitter le baseball.

Notes agricoles

Prévisions agricoles pour le Canada, 1957

La Conférence agricole annuelle avait lieu à Ottawa, les 3, 4 et 5 décembre 1956. Des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et aussi des délégués d'associations d'agriculteurs ont passé en revue la situation agricole et examiné les



prévisions pour 1957. Certains des faits saillants de la Conférence présentés ci-dessous aideront peut-être aux cultivateurs à organiser leurs productions en 1957.

Perspectives de l'agriculture canadienne pour 1957

L'activité économique intense des pays industrialisés se continuera probablement pendant une bonne partie de 1957. On s'attend que la demande reste forte dans la plupart des pays, ce qui gardera la production et les placements à un niveau élevé. La demande pour les produits agricoles devrait s'en trouver appuyée. Il semble que la chute des prix agricoles des dernières années se soit arrêtée pendant les derniers mois de 1956 et qu'il ne devrait pas y avoir de baisse du niveau général des prix agricoles en 1957.

L'évolution économique de l'an dernier laisse entrevoir d'intéressantes perspectives pour le commerce des produits agricoles. La situation internationale de la balance des paiements s'est améliorée dans l'ensemble et plusieurs pays ont augmenté leurs réserves d'or et de dollars. En outre, plusieurs pays ont adopté des programmes fiscaux et monétaires plus souples. L'Europe occidentale a présenté quelques mesures qui libéralisent le commerce avec la zone du dollar. En vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le Canada a obtenu des Etats-Unis des concessions douanières pour plusieurs produits agricoles. Les pays du Commonwealth ont apporté aux restrictions à l'importation un certain nombre de changements qui améliorent les conditions du commerce canadien, particulièrement avec les Antilles anglaises.

Perspectives de l'économie canadienne pour 1957

En 1956, l'économie canadienne a connu de nouveau un essor sensible. L'élévation de la production nationale s'est rapprochée de l'augmentation record de 9 pour cent enregistrée en 1955. La création de nouvelles installations de production s'est poursuivie sur une échelle plus grande que jamais auparavant et elle a aussi augmenté plus rapidement qu'à n'importe quelle année d'après-guerre. Dans les milieux d'affaires, on entrevoit l'année 1957 avec confiance.

L'activité généralement intense, l'augmentation de l'emploi, la hausse des salaires, les dividendes élevés et de meilleures recettes pour l'agriculteur ont provoqué une augmentation soutenue du revenu particulier. On s'attend que cette fermeté se continue en 1957 pour l'agriculteur canadien.

Les conditions économiques du Canada et celles du reste du monde devraient être avantageuses en 1957 pour l'agriculture canadienne. Le revenu en espèces des fermes sera probablement maintenu au niveau de 1956; cela dépendra moins du volume de la récolte que de celui des exportations et de l'espace disponible dans les élévateurs pour les céréales dont les stocks considérables gardés sur les fermes laissent entrevoir pour 1957 des livraisons qui se rapprocheront de celles de 1956.

Le revenu en espèces provenant de la vente des bestiaux semble appelé à rester au niveau de 1956. La production d'oeufs pourra être plus forte, mais les prix seront probablement plus bas. Le revenu en espèces acquis par la vente des produits laitiers augmentera vraisemblablement. Les dépenses globales d'exploitation des fermes et les frais de dépréciation ne s'écarteront peut-être pas beaucoup des estimations de 1956.

Main-d'oeuvre agricole

Les besoins de main-d'oeuvre continueront de dépasser les disponibilités. La rareté continuera de se faire sentir à l'année longue sur les fermes d'élevage et d'industrie laitière, alors que dans les autres genres d'exploitation, les besoins de main-d'oeuvre additionnelle se feront sentir seulement au printemps et à la fin de l'été. Il sera plus urgent que jamais d'organiser le mouvement de la main-d'oeuvre à l'intérieur des provinces et entre elles. On tient comme désirable d'encourager le flot de l'immigration comme source de main-d'oeuvre agricole au Canada.



L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Les partisans des Canadiens de Montréal seront peut-être encore accusés de ne pas savoir se conduire à la suite de l'incident de jeudi soir dernier au Forum. Mais, après avoir vu l'arbitre Frank Udvari à l'oeuvre à plusieurs reprises, nous ne pouvons nous empêcher de trouver qu'il est parfois permis de se mettre en colère. Nous l'avons déjà signalé à nos lecteurs dans le passé du reste, Udvari nous paraît incapable de diriger avec autorité une joute de la ligue Nationale. Il ne manque sans doute pas de courage, et personne ne mettra son honnêteté en doute, mais il ne semble pas posséder la rapidité de jugement absolument nécessaire à un bon arbitre. Le président Campbell, qui assistait à la joute, a été insulté par quelques polissons qui ne lui ont pas encore pardonné le championnat qu'une de ses plus mauvaises décisions a coûté aux Habitants, mais cet incident, d'après nous, n'est pas approuvé par la très grande majorité des partisans des Habitants. Il y a malheureusement un facteur qui joue contre Campbell et contre l'intérêt du sport et de notre vie nationale tout à la fois, et ce facteur est celui de la presse jaune qui émane des bas-fonds de la métropole, pénètre partout dans le Québec et tente de s'étendre au reste du Canada français.

Montréal est affligée d'un cancer difficile à guérir parce que, reconnaissons-le très honnêtement, la population aime ces journaux à sensation et les encourage très fortement. Or, ces journaux ne manquent jamais d'attaquer Campbell, et les faibles d'esprit qui forment la majorité des abonnés de ces feuilles ne réalisent pas que les rédacteurs de ces torchons se moquent d'eux et leur suscitent des chimères pour le simple plaisir de vendre plus de journaux, ou pour donner libre cours aux besoins de vengeance engendrés par la frustration qui ronge leur esprit malade. Les Canadiens français ne sont heureusement pas tous des imbéciles, et ils souffrent des exactions d'une petite minorité vociférante qui nous cause du tort non seulement à l'étranger, mais parmi nous. En effet, les fauteurs de désordre et les partisans de la haine sont aussi cruels envers ceux de leurs frères qui refusent de participer à ces manifestations stupides qu'ils le sont envers ces fantômes qu'ils prennent plaisir à grossir.

Jackie Robinson

On trouvera plus bas un excellent article que nous avons emprunté à M. Gerry Gosselin, chroniqueur sportif au "Devoir" de Montréal. On nous permettra cependant de revenir sur la décision de Jackie Robinson de quitter le baseball pour se lancer dans le monde des affaires.

Il semble bien qu'une certaine presse ait pris ombrage à la décision de Robinson d'annoncer son retrait du baseball par le médium d'une revue à fort tirage. A cette occasion, on a pu voir jusqu'où la mesquinerie de certains rédacteurs sportifs pouvait aller, car ces petits êtres n'ont pas hésité à rappeler à Robinson tout ce qu'il leur devait! Mais que doit Robinson à ces salisseurs de papier?? D'avoir eu du talent, de les avoir fait vivre en bien des cas en leur fournissant matière à de nombreuses chroniques, d'avoir été capable de faire face à cette masse hurlante de racistes qui lui avaient fermé toutes les portes avant que Montréal ne lui ouvre bien grande les siennes? Si quelqu'un doit quelque chose à quelqu'un, c'est probablement la presse qui est en dette envers Robinson qui a fourni à tant de gens l'occasion inespérée de trouver un nouveau sujet de conversation.

En certains milieux, on affirme que Robinson a perdu sa chance de passer au Temple de la Renommée du baseball. On dit même qu'il y a beaucoup de meilleurs joueurs que lui qui n'ont jamais été choisis pour cet honneur. Nous aimerions bien qu'on nous les nomme et nous aimerions bien savoir qui a pu égaler la contribution de Robinson au baseball depuis la fin de la guerre. Nous voyons dans toutes ces injures lancées à Robinson une revanche longtemps attendue et gardée secrète par de vilains petits hommes incapables, devant la masse de l'opinion publique, d'aller jusqu'au bout dans leurs pensées, leurs goûts ou leurs désirs. Robinson n'a peut-être pas été le meilleur joueur de baseball de tous les temps, mais il a profondément marqué le baseball, a démocratisé ce sport et a été une véritable inspiration pour une partie importante de la population des Etats-Unis. Quant à sa décision d'annoncer son retrait par l'entremise d'une revue, on ne peut que s'en réjouir, car il n'y a pas un seul de ces détracteurs qui recevra jamais autant d'argent pour annoncer la nouvelle au monde sportif, bien que plusieurs éditeurs et beaucoup de lecteurs estimeraient que la somme n'est pas trop élevée pour se débarrasser de tels gens.

"Nigger lovers"

Nous empruntons à M. Gerry Gosselin, rédacteur sportif au "Devoir" de Montréal, ancien secrétaire de route des Royaux de Montréal et ancien gérant d'un club professionnel de baseball, les lignes suivantes qui nous paraissent de nature à intéresser les lecteurs de nos pages sportives. Voici la première partie du texte de M. Gosselin:

La retraite de Jack Robinson nous rappelle des souvenirs qui se rattachent à l'histoire des Royaux de Montréal. Par exemple, à la suite de l'engagement de Jackie et des autres Noirs qui vinrent à Montréal, la légende se répandit vite dans le monde du baseball que la population de la métropole du Canada était composée d'une "bunch of nigger-lovers".

Ainsi, vers 1951, nous avions été personnellement invité par un club social de Vero Beach, à donner la causerie hebdomadaire dans un des hôtels de cette petite place, devant les notables de l'endroit. Nous devions les renseigner sur Montréal, car il n'y avait pas plus de 10 pour cent des Américains du Sud qui connaissaient notre ville. Un des auditeurs fut même surpris d'apprendre que la population de Montréal dépassait le million. Il était sous l'impression qu'il y avait environ 30,000 âmes dans cette ville qui avait accueilli à bras ouverts un joueur de baseball noir ...

Au moment des questions, après la causerie, un auditeur se leva et dit: "Est-ce vrai qu'à Montréal, la population est Nigger-lover?"... Et nous de répondre: "Je ne sais si votre expression est juste, mais à chaque fois que vous connaîtrez des joueurs nègres de la trempe de Jack Robinson, si vous n'aimez pas la couleur de leur peau, envoyez-les chez nous, et avec eux, nous gagnerons des championnats".

En effet, avec Don Newcombe, Sam Jethroe, Dan Bankhead, Jim Gilliam, Hector Rodriguez, Charlie Neal, Clyde Parris, les Royaux de Montréal ont pris la part du lion des honneurs de la Ligue Internationale, au cours de la dernière décennie ... Mais ce ne fut pas sans accroc ... Par exemple, en 1946, lors du premier voyage du club de Clay Hopper à Baltimore, il y eut des grincements de dents ... Ainsi Herb Armstrong et Tommy Thomas craignaient que la présence de Robinson sur le terrain n'occasionne un mouvement de protestation de la part des détenteurs de billets de saison. Comme question de fait, plusieurs clients téléphonèrent au bureau des Orioles pour demander d'annuler leurs contrats. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a un quart de million de Noirs dans cette ville de Maryland, et à la grande surprise des autorités, ce dimanche-là, il y avait plus de 25,000 spectateurs dans les estrades et il n'y eut pas de casse.

L'industrie de l'automobile fut prospère en 1956

TORONTO — "Les manufacturiers d'automobiles ont employé plus d'ouvriers et déboursé plus que jamais en salaires, en 1956", rapportait M. J. G. Dykes, gérant général de la Chambre de Commerce de l'Automobile du Canada, dans son rapport de fin d'année. Il ajouta que les Canadiens ont acheté plus de nouvelles voitures et de camions neufs, en 1956, par rapport à toutes les années précédentes.

Les compagnies d'automobiles ont en effet employé une moyenne de 40,000 personnes et versèrent la somme d'environ $170 millions en salaires. En 1955, les chiffres correspondants étaient de 37,225 et de $153.6 millions. Les Canadiens ont acheté, en 1956, 400,000 voitures pour passagers et 90,000 véhicules commerciaux, d'une valeur totale de $1.4 milliard. Grâce à ce volume des ventes, le nombre des enregistrements atteindra 3.2 millions de voitures et 1 million de camions, en 1956.

Le gérant général de la C.C.A.C. ajouta que l'industrie de l'automobile mit 472,703 voitures et camions sur le marché, pendant l'année qui vient de s'écouler, un record qui ne fut surpassé qu'en 1953 avec 481,000 unités. La production de 1956 fut de 374,163 voitures et 98,540 camions.

M. Dykes déplora l'attitude du gouvernement qui considère toujours l'automobile comme un luxe, alors qu'elle est une nécessité pour 80 pour cent des Canadiens, et impose des taxes très lourdes qui ont coûté $68 millions aux clients de cette industrie en 1956. "La taxe d'accise de 10 pour cent et celle de vente à 10 pour cent augmentent d'environ $350 le prix de chaque nouvelle voiture achetée au Canada". Ce fardeau hors proportions devrait être aboli, dit M. Dykes.

L'industrie de l'automobile envisage une année prospère en 1957 et espère que le marché sera fort, les salaires et le taux d'embauchage élevés, pourvu qu'on n'y mette pas de nouvelles entraves artificielles.

Bombe canadienne au cobalt livrée en Espagne

MADRID — Toute la presse espagnole annonce que la première bombe au cobalt, pour le traitement du cancer et d'autres tumeurs malignes, acquise par l'Espagne, est arrivée à Madrid où elle sera installée au sanatorium Ruber. La bombe au cobalt a été achetée au Canada.

Intervention de la hiérarchie contre le terrorisme en Irlande

ARMAGH — S. E. le cardinal Jean D'Alton, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, demande au clergé de rappeler instamment les prescriptions portées par la hiérarchie catholique en 1955, et interdisant tout usage illégal des armes; ces prescriptions conservent toute leur valeur.

S. Exc. Mgr Neill Farren, évêque de Derry, a adressé également un appel demandant de s'abstenir de tout acte de terrorisme et de violence.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

On fêtera le cinquantenaire du diocèse de Prince-Albert

En l'honneur du jubilé d'or du diocèse de Prince-Albert, l'année 1957 verra un accroissement remarquable de dévotion, chez les fidèles, à l'égard de l'Eucharistie et de Marie. C'est le principal voeu émis par l'évêque actuel, dans sa récente lettre pastorale.

Le programme de cette année jubilaire comportera plusieurs activités liturgiques dans les paroisses et une fête grandiose, le 7 juillet, à Prince-Albert, en présence de deux princes de l'Eglise et d'autres dignitaires. Ainsi l'occasion historique suscitera des gestes de reconnaissance à la Providence pour les bienfaits reçus et d'amende honorable pour les infidélités du passé, le tout centré sur l'Eucharistie, le moyen le plus puissant dont disposent les chrétiens pour remercier Dieu et réparer le péché. L'Eucharistie, avant-goût de la vision béatifique et source d'énergie divine sur le chemin de la vie, guidera en même temps les regards vers l'avenir, geste qui caractérise la célébration de tout jubilé.

En assurant que le jubilé procure le bien-être spirituel des diocésains, on ne négligera pas cependant d'en récolter d'autres fruits. Ainsi la lettre pastorale fait allusion à une brochure spéciale qui sera préparée sur l'histoire du diocèse. Que des pages de ce genre peuvent être intéressantes et utiles, non seulement pour les plus anciens parmi les diocésains, mais pour les jeunes et pour tous les compatriotes de l'Ouest!

Dans une de ses allusions à la ville de Prince-Albert, par exemple, le P. Morice mentionne qu'en 1871 la population blanche de l'endroit se chiffrait à 173 seulement, tandis que la mission de St-Laurent, à quarante-cinq milles au sud, comptait déjà 324 âmes. Aujourd'hui, la petite mission est encore petite mission, tandis que son voisin, au nord, est devenu une ville et une ville-cathédrale.

Quand on médite des petits faits de ce genre, on comprend mieux comment la suite des événements peut changer des situations économiques et sociales qui, aux yeux des contemporains, semblent définitives. Une lutte inégale aujourd'hui peut, à cause de la persistance et grâce à l'initiative humaine, se transformer demain en victoire . . .

Un des incidents qui ajoutent du piquant à l'histoire du diocèse de Prince-Albert fut précisément le choix de cette ville, comme siège épiscopal, par le vénérable Mgr Pascal. Tous les historiens signalent la perspicacité du missionnaire expérimenté qui a désigné, comme ville-cathédrale, un centre presque totalement protestant. Les citadins d'alors furent flattés de ce choix et très reconnaissants pour l'encouragement que l'évêque leur prodiguait en faisant construire une cathédrale de belles proportions dans leur ville. L'évêque fit d'ailleurs valoir, en outre, ses talents d'horticulteur pour doter l'endroit de jardins artistiques. Bientôt suivirent une école séparée, un couvent et d'autres établissements culturels et bienfaisants.

Ce geste un peu déconcertant semble avoir anticipé d'un demi-siècle la politique de Sa Sainteté le pape Pie XII, qui, durant toute sa carrière, a lutté pour un catholicisme de "présence" au milieu du monde à conquérir.

Suivant de près les fêtes jubilaires de la province civile et du diocèse de Gravelbourg, la composition d'une brochure historique sur Prince-Albert sera facilitée de beaucoup par les études publiées depuis 1955, mais on y ajoutera sans doute le menu détail de l'histoire locale de plusieurs paroisses et missions, comme cela a été fait dans la brochure sur Gravelbourg. Un livre de ce genre, vivant et concret, peut faire revivre les difficultés et les héroïsmes d'autrefois, au profit des lecteurs plus jeunes qui apprendront ainsi comment surgissent de terre des institutions et des traditions humaines. Ce que nous avons est le fruit de beaucoup de travail, de peine et de prière. Il est sage de s'arrêter de temps en temps pour mesurer la valeur de l'héritage, afin d'entretenir chez soi la vertu de la reconnaissance et un sentiment de noblesse oblige.

Tous les Canadiens français des Prairies suivront avec un intérêt spécial ces fêtes d'un de nos diocèses "clés" et feront leur possible pour y participer, au moins en esprit.

Au congrès des commissaires

L'an passé, le représentant canadien-français sur l'exécutif de l'association des commissaires d'écoles de la province a été le dernier candidat élu. Il a réussi à prendre le dernier siège vacant, par une petite majorité sur son concurrent le plus proche. Cette mince victoire peut révéler plus exactement que par le passé la véritable puissance du vote des nôtres, car feu M. J.-A. Marion, ancien membre de cet exécutif, récoltait plusieurs suffrages pour raisons personnelles.

Cependant, l'assistance au congrès des commissaires de langue française avait baissé notablement en 1956, en comparaison des années précédentes, et cette diminution peut bien expliquer pourquoi notre candidat n'a pas réussi à emporter ce poste avec autant de facilité que son prédécesseur.

La présence d'un des nôtres sur l'exécutif est pourtant de plus en plus importante, car la marche générale du congrès de Winnipeg dépend de plus en plus de cet exécutif et les questions à l'étude touchent de plus en plus à nos intérêts. Pour cette seule raison, il faut que nos commissions scolaires soient représentées en plus grand nombre au congrès général, pour faire sentir leur influence, et au congrès parallèle à St-Boniface, dont le premier but est précisément d'unifier nos forces.

En marge de cette préoccupation centrale, il y a lieu cependant de signaler d'autres raisons en faveur de l'assistance nombreuse de nos commissaires d'écoles aux deux congrès.

Le peu de temps dont on dispose et la fatigue que comportent les voyages et les longues sessions à Winnipeg rendent inévitable une politique de "mot d'ordre" sur la plupart des questions à l'étude. Faut-il voter, oui ou non, ou ne pas faire front commun? Voilà l'essentiel.

Cependant, la meilleure garantie de notre influence dans l'association générale sera toujours une participation intelligente, et énergique aux discussions qui se déroulent au cours des sessions et dans les couloirs. De nos jours surtout, il faut être disposé à donner ses raisons pour une prise de position. Autrement, le catholique semble jouer le rôle d'un robot. On peut alors le respecter pour le nombre de votes qu'il contrôle, mais son manque de personnalité l'empêche en même temps d'agir directement sur l'opinion populaire pour en purger les erreurs et pour y injecter la vérité.

Le problème des grandes unités secondaires a été mis au programme de notre congrès un peu dans ce but, car c'est seulement après l'avoir discuté, non seulement au point de vue de la langue et de la foi, mais aussi au point de vue économique, culturel et démocratique, que notre groupe sera en mesure de modifier l'opinion générale qui, autrement, ferait fi, à la longue, des blocs d'opposition simpliste.

L'assistance aux deux congrès revêt de l'importance à un autre point de vue plus large. Les commissaires d'écoles, en effet, représentent un secteur très influent de la population rurale de la province. Les décisions prises peuvent avoir une grande répercussion sur la politique du gouvernement actuellement au pouvoir, non seulement dans le domaine scolaire, mais dans les solutions qu'on apportera dans d'autres champs d'activité provinciale, tel que celui de l'allocation des octrois pour le bien-être social et pour la construction des chemins. En Saskatchewan, par exemple, les réformes de la structure scolaire semblent ouvrir la voie maintenant à un programme de réforme de la structure même des municipalités, le tout dans le but d'accroître "l'efficacité de l'administration". Notre influence au congrès des commissaires peut bien être considérée par les spectateurs intéressés comme la mesure de notre importance politique dans la solution de ces questions annexes.

Ajoutons qu'en marge de ces soucis, on trouve toujours au congrès de nos commissaires à St-Boniface un esprit fraternel et des paroles louangeuses qui rendent plus léger le fardeau de responsabilité qu'il faut porter d'un congrès à l'autre.

Prendre sa place dans la parade des dix sous

Cette année encore, la Société d'aide pour enfants et adultes infirmes du Manitoba a lancé sa campagne habituelle, la parade des dix sous. L'objectif en est de $175,000. La majeure partie de cette somme ira à la réhabilitation des personnes physiquement ou mentalement arriérées, spécialement des adultes.

La société s'est proposé d'accentuer son oeuvre parmi les adultes, les pères de famille en particulier, afin de leur permettre de reprendre une vie normale et de pouvoir soutenir leur famille d'eux-mêmes. Durant l'année précédente, quelque 500 personnes ont pu, grâce à l'aide apportée par la campagne des dix sous, réintégrer la société humaine, sans se sentir humiliées ou gênées par quelque déformation.

Les $175,000 servent à défrayer les nombreuses dépenses occasionnées par la réhabilitation d'une personne, à savoir une partie des soins médicaux et chirurgicaux, l'entraînement et l'apprentissage d'un métier. De plus, cette société s'efforce de trouver à ses malades, une fois guéris, un emploi assez rémunérateur, suffisant pour élever une famille.

Les gouvernements fédéral et provincial viennent aussi en aide aux malades en versant des subsides à la Société d'aide pour enfants et adultes infirmes. Cependant, ces subsides s'avèrent nettement insuffisants. C'est alors vers le peuple que doit se tourner cette société bienfaisante. Sans la campagne des dix sous, amassés avec les dons des particuliers, il serait impossible aux dirigeants d'accomplir leur oeuvre bienfaisante.

Au Manitoba, plus de 10,000 personnes ont besoin de quelque sorte d'aide pour reprendre une vie normale. La majorité de ces malades sont des infirmes d'accidents ou de polio, et sont supportés par leur famille ou par la municipalité. Le prix de revient pour la réhabilitation d'un de ces malades est très élevé.

Il est bien facile, dans ce monde où tout va vite et où tous sont pressés, d'oublier le sort des plus malheureux. Et ce serait bien dommage, autant pour ceux qui oublient que pour ceux qui sont oubliés. Sachons encourager des oeuvres de bienfaisance comme la Société d'aide aux enfants et adultes infirmes en versant un don à la campagne des dix sous. Adoptons la formule de la Société: "Aidons-les à reprendre une vie active".

— Le monde moral a des épidémies comme le monde physique. — Jules SIMON.

La petite **Caroline Lenarde**, âgée de 5 ans, victime de la poliomyélite en 1952, toute chic dans sa nouvelle robe, est prête à assumer les responsabilités du titre de Reine de la Marche des Dix Sous qu'on vient de lui décerner. On la voit ici, photographiée avec **S. E. le cardinal Samuel Stritch**, archevêque de Chicago, qu'elle salua gracieusement avant de baiser son anneau.

Billet du vendredi

L'histoire facile avec Mgr Albert Tessier

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Mgr Albert Tessier, des Trois-Rivières, est un homme comme un autre, avec qualités et défauts. C'est le sort commun, la perfection n'étant pas de ce monde. Disons que les qualités l'emportent chez lui sur quelques défauts mignons, à peine perceptibles, et vous avez l'original qu'il est. Il a une façon de faire les choses, qui ne ressemble à aucune autre. Comme il est curieux d'esprit et personnel, à l'affût du neuf, il trouve le moyen de présenter des idées avec des procédés qui étonnent, n'en sont pas moins logiques et pratiques. C'est un gain pour tout le monde, lui le premier.

Sa nouvelle histoire du Canada, intitulée **Neuve-France** (1), illustre sa manière. Il n'y invente rien, ne va pas chercher dans la poussière des archives des faits restés obscurs qui révolutionnent les concepts acceptés, ou qui reconstruisent le passé sur des bases inouïes. Mais il dit l'essentiel, même s'il répète ce que nous savons, et il le dit en peu de mots, avec ordre, dans des cadres de consultation facile. En d'autres termes il offre, non pas des découvertes, mais un instrument de travail dont on peut se servir chaque jour, et vite. On n'en saurait dire autant de la plupart des manuels et traités. Il est bon d'avoir des livres, il importe aussi de pouvoir et de savoir s'en servir.

* * *

Dans la dédicace de l'exemplaire adressé à l'Illettré, il prend la peine de souligner: "un livre qui ne lui apprendra rien de neuf". Peut-être. Mais un livre qui lui mettra à portée de la main ce qu'il sait de façon devenue vague, avec le temps, et que souvent il lui faudrait chercher, s'il avait besoin de certains détails ou d'une date. Il commence par la découverte de l'Amérique, raconte comment Christophe Colomb y arriva, et pourquoi, et qu'il n'en sut lui-même jamais rien. Car Colomb, cherchant la route des Indes à une époque où personne ne soupçonnait l'existence du continent américain, crut aborder à un point quelconque de l'Asie et n'en démordit point. Jusqu'à sa mort, il persista dans son erreur géographique.

D'une chose à l'autre, de fait en fait, il dit ensuite l'arrivée de Français au Canada, avec et à la suite de Jacques Cartier, et l'oeuvre quasi impossible qu'ils poursuivirent dans leur monde nouveau, les suivant dans leur épopée jusqu'à la tragédie de la conquête anglaise, jusqu'aux luttes avec l'envahisseur qui devaient conduire au pacte confédératif. On admettra que c'est là un vaste sujet. Mais il y a la manière, et celle de Mgr Tessier, prélat domestique, visiteur en chef des Instituts familiaux de la province, est excellente.

* * *

D'abord, il n'écrit comme personne. Il emploie les mots les plus simples, ne joue pas les savants, ne s'embarrasse d'aucun appareil scientifique. Il est journaliste-né et procède à la manière des journalistes qui s'y connaissent, supposant qu'il est parmi ses lecteurs des gens qui ne savent rien de rien de ce qu'il va raconter, faisant en sorte qu'ils le pourront comprendre avec facilité. La méthode est juste. Le journaliste, comme d'ailleurs l'écrivain, ne doit jamais oublier qu'il écrit pour les autres, non pour lui-même, son plaisir ou son goût. De ce point de départ, on va plus loin que d'un autre.

En cours de route, d'un bout à l'autre de son livre, il présente l'histoire en de courts paragraphes qui sont autant de chapitres, aucun n'ayant plus d'une page. Voilà qui est commode et s'absorbe sans effort. Avec d'autant plus d'aise qu'une table des matières détaillée permet de se retrouver en un clin d'oeil, à quelque époque que l'on veuille.

Ainsi, rien que pour la découverte de l'Amérique du Nord, il propose les sous-titres suivants: "Colomb trouve l'Amérique, L'envoûtement oriental, Le Portugal s'élance le premier, L'Espagne entre brusquement en scène, L'Amérique du Nord". Le reste suit. Le dernier ouvrage de Mgr Tessier est de ceux que j'aurais voulu posséder au collège. Que les étudiants d'aujourd'hui, plus heureux que les anciens, en tirent profit.

L'ILLETTRE.

(1) Edition du **Bien public**.

Nouvelle région confiée au zèle de nos missionnaires

Un nouveau territoire de l'Amérique du Sud vient de s'ouvrir à des missionnaires canadiens. S. S. le pape Pie XII a confié le vicariat apostolique de Pucallpa aux Prêtres des Missions Etrangères et a nommé comme premier titulaire de ce vicariat, S. Exc. Mgr Gustave Prévost, ancien missionnaire et ancien préfet apostolique en Chine.

La Société des Prêtres des Missions Etrangères de la province de Québec compte déjà des missions dans les Antilles et dans l'Amérique centrale. C'est la première fois qu'elle s'engage dans l'Amérique méridionale. Elle rejoint là d'autres apôtres canadiens. En effet, au nord du Pérou, les dévoués Franciscains ont charge depuis dix ans, sous la direction de S. Exc. Mgr Damase Laberge, du vicariat apostolique de l'Amazone. En Bolivie et au Chili, les Oblats de Marie-Immaculée accomplissent un bien considérable dans les villes et dans les régions minières de l'étain et du salpêtre.

Mgr Prévost et ses collaborateurs se trouveront entre ces deux sociétés canadiennes, au pied des Andes, en pays tropical, à peu de distance de la frontière brésilienne. La région de Pucallpa, nouvellement mise en exploitation, est appelée à devenir un centre important. Sa population grandit sans cesse. Située sur l'Ucayali, l'une des sources de l'Amazone, qui reçoit les eaux de l'Urubamba et de plusieurs autres rivières, la ville de Pucallpa sera un jour l'une des principales cités d'affaires du Pérou. Nos prêtres des Missions Etrangères auront là un vaste champ où déployer leur activité. Nous souhaitons à S. Exc. Mgr Prévost et à ses aides un succès égal à leur zèle.

(La Presse)

Les opinions de nos contemporains

Le médecin de famille

Ce fut, pendant les toutes dernières années, le grand oublié de la profession médicale. La spécialisation toujours plus poussée de la médecine et de la chirurgie avait laissé tomber une sorte de discrédit sur ceux qu'on appelle les praticiens généraux ou, d'un terme plus moderne, — plutôt mauvais du reste, — les généralistes.

Le Collège de pratique générale, fondé par le Collège royal de médecine et de chirurgie, a pour but de remettre en lumière le rôle indispensable du médecin de famille et de lui redonner son prestige d'antan. Ce n'est que justice.

Le praticien général est le symbole même de la médecine. Il en incarne les qualités traditionnelles: science, dévouement, charité. Il convient qu'on le remette sur le piédestal d'où l'opinion publique l'avait fait descendre. Sans praticiens généraux, disait, un jour, un éminent spécialiste de la chirurgie, la médecine perdrait son âme et se muerait vite en un vulgaire commerce. C'est le praticien général qui maintient, dans la profession médicale, les hautes traditions d'Hippocrate. Supprimez-le et l'estime que l'on porte à la médecine baissera d'un cran.

Ce témoignage n'est pas unique. Il faut appartenir à une de ces professions qui gardent leurs sujets en alerte pour apprécier comme il se doit les sacrifices que s'impose le praticien général. Le souci du pain quotidien est largement dépassé par le besoin de se donner qui demeure la grande caractéristique de la médecine telle qu'elle est comprise par la majorité de ceux qui la pratiquent.

Le médecin de famille joue chez nous un rôle qu'on ne saurait cesser de louer. Il est un des piliers de notre vie collective, non seulement par les soins qu'il dispense aux malades mais par l'exemple qu'il donne et l'influence qu'il exerce sur chacun de nous. Il est grand temps qu'on lui rende l'hommage qui lui est dû.

Clément BROWN.
(Le Droit)

L'histoire des peuples anglais

Un historien anglais distingué, ancien élève des Universités de Londres et d'Oxford, ainsi que de l'Institut de Recherches historiques (Londres), le R. P. Eric McDermott, S.J., vient de porter un jugement sévère sur l'histoire des peuples anglais (History of the English Speaking Peoples) de sir Winston Churchill, dont plusieurs extraits du deuxième volume, sur le point de paraître, ont été publiés dans la revue Life. Ce ne sont pas tant des erreurs de fait qui lui sont reprochées qu'une attitude nettement défavorable à l'Eglise qui transparaît dans la façon de raconter les faits et de les juger. Ainsi sir Winston Churchill considère comme des traitres à leurs pays, les martyrs, jésuites et autres, qui se sacrifièrent pour maintenir la foi catholique en Angleterre.

L'enseignement du français en Grande-Bretagne

A l'occasion de la collation des grades à l'Université McMaster où on lui avait décerné un doctorat honoraire, M. F.-A.-C. Jeanneret, de l'University College de Toronto, a prononcé un remarquable discours qu'il avait intitulé "French in Canada". M. Jeanneret a fourni aux intellectuels de langue anglaise qui constituaient son auditoire plusieurs bonnes raisons d'apprendre le français, des arguments qui n'étaient sans doute pas nouveaux, mais qu'il a fort bien présentés.

Nous voulons détacher de son texte en le traduisant de notre mieux le passage où il cite les conclusions d'une enquête menée en Grande-Bretagne pour déterminer l'importance relative des langues enseignées dans les écoles anglaises:

"Le français est de beaucoup la langue la plus importante dans l'histoire de la civilisation moderne . . . Pendant trois cents ans, la France a été reconnue comme la première nation de l'Europe dans les arts, les sciences et les modes . . . Par ses idées vivifiantes et fécondes, elle s'est mérité la reconnaissance du monde entier et elle demeure sans rivale pour la lucidité et la constance logique de son interprétation de la vie. Nous lui devons plus que tous les autres peuples parce que l'Angleterre a été pendant quatre siècles son élève, puis son ennemie et sa rivale, mais toujours soumise dans une certaine mesure à l'influence de la France. Non seulement le français est-il la langue du dialogue diplomatique, mais, dans tous les pays où l'anglais ne s'est pas établi, elle est généralement reconnue comme l'intermédiaire le plus utile entre deux personnes de nationalités diverses . . . Notre articulation négligée peut se corriger par la prononciation précise et étudiée des Français; nos modes d'expression écrite ont beaucoup à gagner de l'étude de leur prose avec sa clarté, sa construction logique et ses proportions harmonieuses. A tous les points de vue, le français demeure pour nous la plus importante des langues vivantes; elle occupe et doit conserver la première place dans nos écoles et nos universités."

M. Jeanneret a lui-même tiré les leçons qui se dégagent de ce texte. "Cette déclaration significative, dit-il, provenant d'un corps de profanes cultivés, qui ne sont pas des professeurs de français, reconnaissant la primauté de l'étude du français dans le système scolaire anglais, s'applique sûrement tout aussi bien aux autres membres du Commonwealth britannique des Nations. Combien plus importante cette étude n'est-elle pas dans un pays comme le nôtre afin de promouvoir la compréhension et l'appréciation mutuelles et réduire ainsi les risques d'imbroglio constitutionnel et de crise nationale".

(Le Devoir) P. V.

Année de refrancisation

La compagnie qui assure le service de transport en commun dans la ville de Québec porte maintenant un nom français, celui de Québec-Autobus Ltée. Des lettres patentes, émises par la province de Québec et portant la date du 31 décembre 1956, donnent cette nouvelle désignation à l'entreprise auparavant connue sous le nom de Quebec Railway, Light and Power Company.

Voilà un excellent prélude au congrès de refrancisation qui aura lieu en juin 1957 dans la capitale de la province. Les nouvelles lettres patentes donnent effet à un accord conclu entre la Cité de Québec et la compagnie, lors d'un récent renouvellement de contrat pour une période de dix ans à compter du 1er juillet 1955. Elles mettent fin à une double anomalie.

Il va sans dire que les deux langues sont officielles dans la province de Québec comme dans le reste du pays. Il n'en était pas moins singulier qu'une entreprise assurant un service d'utilité publique au coeur même du Canada français et dont les clients sont en immense majorité de langue française portât un nom exclusivement anglais. Il faut savoir gré aux dirigeants de la compagnie de l'avoir compris et de s'être rendus de bonne grâce aux désirs de la population.

De plus, pour des raisons attribuables à diverses circonstances historiques, The Quebec Railway, Light and Power Company possédait une charte fédérale, qui la soustrayait en principe à la juridiction de la Régie provinciale des Transports. C'est qu'elle exploitait en même temps une voie ferrée entre Québec et Ste-Anne-de-Beaupré. Cette entreprise ferroviaire ayant été vendue aux Chemins de fer Nationaux du Canada et les tramways électriques qui assuraient autrefois le service de transport en commun dans les limites de la ville ayant tous été remplacés par des autobus, le nouveau nom exprime beaucoup mieux que l'ancien la nature des opérations actuelles de la compagnie.

Il faut espérer que l'excellent exemple donné par Québec-Autobus Ltée sera suivi par d'autres entreprises du même genre. Plusieurs compagnies à chartes provinciales possèdent à la fois un nom français et un nom anglais. Malheureusement, le second a tendance à prévaloir sur le premier dans l'usage courant.

Le congrès de juin prochain, qui coïncidera avec les célébrations de la saint Jean-Baptiste et qui sera présidé par M. Paul Gouin, conseiller technique près le conseil exécutif de la province et président du Conseil de la Vie française en Amérique, fera de 1957 une année de refrancisation. Si nous voulons qu'il donne lieu à des initiatives fécondes, inscrivons tout de suite au nombre de nos résolutions pour la nouvelle année, celle de faire tout ce qui dépend de nous pour que le visage de notre province exprime véritablement les aspirations d'un peuple fier de lui-même et de ses origines.

Charles PELLETIER.
(L'Action Catholique)

Sur la scène nationale

La possibilité des élections fédérales se reflète dans les débats au Parlement

par Jean DANIEL

OTTAWA — Si l'on en juge d'après les premières passes d'armes, la session fédérale sera fort mouvementée et intéressante. La session qui précède les élections donne toujours lieu à des débats vifs et parfois même acrimonieux.

M. John Diefenbaker, député de Prince-Albert et nouveau leader de l'Opposition, a vertement critiqué le gouvernement fédéral et cela autant dans sa politique internationale que dans l'attitude prise par le parti ministériel en marge de la grève des employés du Pacifique Canadien. Toutefois, le chef du parti conservateur n'a proposé aucune mesure susceptible de régler ce conflit ouvrier. En somme, l'attitude de M. Diefenbaker à ce sujet a été fort imprécise.

Le premier ministre Louis St-Laurent et ses collègues, notamment MM. C. D. Howe et Milton Gregg, ont multiplié leurs démarches auprès des partis en cause. M. St-Laurent fut d'avis que la négociation était de beaucoup préférable à l'arbitration en vue du règlement de ce conflit ouvrier. C'est dans ce but que le premier ministre du Canada s'est entretenu à tour de rôle avec le président du Pacifique Canadien, M. N. R. Crump, et M. W. E. Gamble, directeur canadien de la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives.

Doit-on bouder le progrès?

Il est à retenir que le retour au travail laisse en suspens la question en jeu. Le litige entre les autorités ferroviaires et les chauffeurs est, en effet, beaucoup plus grave qu'une simple question de salaires. L'évolution est la cause principale du conflit, et les multiples problèmes qui s'y rattachent doivent être longuement et froidement étudiés. Doit-on bouder le progrès même au détriment de la collectivité? Voilà une question que se posent ceux qui sont appelés à chercher les voies et moyens visant la solution au présent conflit. Tout le problème de l'automatisme entre en jeu dans cette grève ferroviaire. Et il est bien possible que le règlement, surtout s'il s'agit d'un règlement librement accepté et par la compagnie et par les employés, sera celui sur lequel on se basera à l'avenir dans des différends semblables, où l'automation exigera une nouvelle répartition des tâches d'une entreprise donnée.

Bien que la grève ferroviaire ait attiré d'une façon particulière l'attention des représentants du peuple, il ne faut pas croire qu'il s'agit là de la seule question importante sur laquelle ils seront appelés à se prononcer.

Le discours du Trône de la cinquième session du 22e Parlement énumère toute une série de lois visant à améliorer davantage le standard de vie des Canadiens. La législation que le gouvernement se propose de présenter durant la présente session n'est évidemment pas toute renfermée dans le discours du Trône. Plusieurs projets de loi dont on n'a pas fait mention dans le discours d'ouverture seront présentés au cours de la session. Les modifications budgétaires, par exemple, qui exigent toujours l'adoption d'une législation considérable, ne seront connues que dans un mois ou deux.

Résumé du discours

Parmi les principaux projets de loi révélés dans le discours du Trône, il est question des octrois aux universités, octrois qui seront doublés et portés à $16,000,000; des amendements à la loi sur les subventions aux municipalités où se trouvent des édifices du Fédéral (ces subventions seront également doublées pour atteindre la somme d'environ $14,000,000 par année); il est également fait mention d'un projet de loi visant la création d'un Conseil des Arts, des humanités et des sciences sociales. En vue de la réalisation de ce projet, une somme de $50 millions devra être votée par le Parlement; un montant analogue sera versé au Conseil des Arts pour aider les universités à financer certains de leurs projets de construction qui s'imposent.

La création d'un comité sénatorial chargé d'étudier les moyens d'améliorer l'emploi des terres à des fins agricoles, la revision de la loi concernant les narcotiques, la modification de la loi relative à l'indemnisation des marins marchands, un projet de loi visant au maintien de la Commission canadienne du blé à titre d'agence exclusive de vente du blé, de l'avoine et de l'orge dans les provinces de l'Ouest sont autant de mesures qui feront l'objet de débats aux Communes au cours des prochains mois. A tout considérer, la session sera d'un intérêt capital pour chacun des Canadiens.

Chronique de l'Hospice Taché

Le mercredi 9 janvier, un groupe de l'église Unie de Norwood vint exécuter des chants et faire une distribution de bonbons aux membres de leur église.

Le samedi 12 janvier, M. Roland Pelletier eut la gentillesse de venir faire une distribution de calendriers aux patients de l'hospice.

Le même jour, l'Union Nationale Française, présidée par M. Séguier, vint faire une distribution de bonbons et de fruits à ses compatriotes, Mmes Pierre Frossais et Garnier. MM. Chaballer, Cancarde et Mercier représentaient l'Union.

Merci à tous les généreux bienfaiteurs qui, à l'occasion des fêtes, répètent au bénéfice des patients de l'hospice le geste généreux de Jésus à notre endroit, il y a 19 siècles. Pensons aux autres, tout comme Jésus, Lui, a pensé à nous.

Décès

Le lundi 7 janvier, Mme Paulina Hryniuk, d'Hadashville, ici depuis le 13 avril 1956.

Le lundi 7 janvier, Mme Albert Degelman, de Transcona, patiente ici depuis le 19 septembre 1956.

Le mardi 8 janvier, Mme Alice Farrell, de St-Vital, ici depuis le 21 août 1953.

Le mercredi 9 janvier, Mme Justine Prokopivick, de Winnipeg, ici depuis le 29 août 1951.

Le dimanche 13 janvier, M. Walter Ryz, de Dauphin, admis ici le 6 mai 1951.

Retraites fermées

Il semble qu'une main vigoureuse ait donné l'élan au mouvement des Retraites fermées pour l'année 1957. Depuis la veille de la Fête des Rois, trois groupes, se chiffrant à 92, à savoir, les élèves de la section collégiale de l'Académie Ste-Marie, les Rhétoriciens et les Philosophes du Collège de St-Boniface, et un groupe d'hommes de St-Eustache, d'Elie et des environs, ont pris part à une retraite.

La température si froide de ces derniers jours fut loin de ralentir l'ardeur de nos hommes de la dernière retraite; c'est dans le recueillement, fait de silence et de prière, qu'ils suivirent nombreux les exercices de la retraite. Plusieurs d'entre eux n'en étaient pas à leur première retraite et ce sont eux qui, par leur pressante invitation, leur exemple, voire même leur générosité à défrayer les dépenses — toutes les dépenses de certaines de leurs connaissances moins fortunées— ont décidé et conduit la balance du groupe à sa première retraite fermée.

Ces convaincus furent doublement remboursés et totalement dédommagés de leurs frais et démarches; la satisfaction si visible des disciples disait le merci du coeur à ces apôtres si dévoués. Que ne ferait pas une conviction plus concrète, conviction de certains autres anciens, qui devrait normalement se prouver par des actes.

Et le 18 janvier, nos jeunes ruraux, les uns de la J.A.C., les autres simples terriens n'appartenant à aucun mouvement d'Action catholique, viendront nombreux faire les exercices si salutaires d'une bonne retraite fermée.

JANVIER

18-20: J.A.C. — Jeunes gens de la campagne.

22-24: Dames de St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, St-Laurent, Fisher Branch, St-Ambroise.

25-27: Académies de St-Jean-Baptiste, St-Pierre, Somerset.

28-30: Retraite ou récollection du clergé.

FEVRIER

1-3: Académie Ste-Marie.

8-10: Demoiselles de langue anglaise.

15-17: Académie St-Joseph (grade XII).

Election des officiers

Camp N.-D. de Plage Albert et du Cercle Notre-Dame

Lors de leurs réunions récentes, ces deux organisations élirent les officiers suivants pour l'année 1957.

Camp Notre-Dame: président, M. l'abbé R. Nadeau; vice-président, M. P. Raimbault; trésorier, M. Donat Rémillard; conseillers, M. M. Proteau, Mmes Louis Hébert et T. Lonergan et Mlle B. Bélanger.

Club Notre-Dame: président, M. Auguste Pichette; vice-président, M. Louis Hébert; secrétaire, Mlle B. Bélanger; trésorier, M. Donat Rémillard; trésorier adjoint, M. Georges Monnier; conseillers, MM. Thomas Lonergan et Aimé Hébert et Mme M. Turgeon.

Les officiers des comités sont les suivants: Comité de la Caisse de Bienfaisance, MM. les abbés W. Szumski et R. Nadeau et M. Auguste Fréchette; Comité des finances, MM. Victor Comeau et M. Proteau; Comité de développement, MM. T. Lonergan, L. Lonergan et J. Genest; Comité des relations et de publicité, M. T. Lonergan, M. l'abbé W. Szumski et M. Auguste Pichette.

Les membres de l'exécutif de 1956 profitèrent de l'occasion pour remercier tous ceux qui contribuèrent à la reconstruction, soit de leur temps (4,000 heures), soit de leur argent, soit de matériel offert gratuitement.

Ceux des exécutifs de 1957 espèrent que 1957 verra ce beau travail complètement terminé sans dette, ce qui n'est pas impossible avec la coopération des anciens et celle des nouveaux intéressés.

Décès

M. Urgel Rémillard

Le mercredi 9 janvier, à 10 h., eurent lieu, en la basilique de St-Boniface, les funérailles de M. Urgel Rémillard. Le défunt était âgé de 89 ans. Il naquit à St-Hubert, P.Q., le 2 décembre 1868. A l'âge de 19 ans, il vint s'établir au Manitoba et, trois ans plus tard, il épousait feu Honorine Gendron.

M. Rémillard laisse dans le deuil quatre fils: Jules, de St-Boniface, Arthur, de Chicago, Ill., Roland, de Vancouver, C.-B., et Eugène, de Charleswood, Man.; quatre filles: Mmes Raoul Rochon (Rosa), de La Salle, Oliva Martel, de St-Boniface, Edmond Toupin (Clarisse), également de St-Boniface, et Merritt Johnson (Simone), de Chicago. Le défunt laisse également 24 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants.

L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse.

Les porteurs furent: MM. Raymond et Alain Rochon, Armand Martel, Léo, Gérard et Denis Rémillard.

Remerciements

La famille Rémillard remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Urgel Rémillard.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Impressions de vacances

Après la messe de minuit, nous avons eu le réveillon et ensuite nous avons développé nos cadeaux de Noël. — René Doyon, Eléments français.

Le réveillon m'a beaucoup plu, car la dinde était excellente. — Edouard McCarthy, Eléments latins.

Ah! les vacances de Noël et les joyeuses soirées familiales! Jamais je n'en reverrai de si belles. — Laurent Bisson, Syntaxe.

Définition d'un congé: "Le congé des Fêtes est une période de réjouissances religieuses et sociales; période parfois fatigante qui s'écoule de Noël au jour de l'An. Le repos ne se retrouve qu'après les Rois . . . ! — Philippe Jubinville, Belles-Lettres.

Les fêtes ne sont plus ce qu'elles ont déjà été. Le père Noël remplace l'Enfant de la crèche; le jour de l'An n'a plus rien d'essentiellement religieux. Après la messe des Rois, on peut travailler et voilà l'aspect des fêtes 1956-1957. — Léon Turenne, Rhétorique.

Quelque chose décidément qui passe trop vite et qu'on doit repasser plus vite dans nos rêveries. — André Gélinas, Versification.

Retraite fermée

Trois jours de paix, de silence et de méditation, sous la direction du R. P. M. Caron, S.J. Vraiment, la retraite fermée, c'est une expérience qu'il faut tenter, quelque chose d'infini, un bien qu'il faut goûter pour vraiment dire que nous aimons Dieu et que nous agissons en tout "Ad Majorem Dei Gloriam".

Nous récapitulons le passé et nous pesons le pour et le contre et après des méditations sur le péché et l'enfer, des prières ferventes montent vers Dieu en guise de supplications.

C'est alors que nous voyons si notre route ne s'est pas quelquefois courbée, et s'il en est ainsi, il faut réagir.

Le résultat, vous vous en doutez bien, c'est ce que chacun cherche: la consolation et la satisfaction qu'opère en nous la grâce de Dieu, grâce qui sait toujours enflammer les coeurs et allumer en nous l'idéal désiré.

Fernand GOBEIL,
Rhétorique.

• • •

Hockey

Dimanche dernier, au cours de l'après-midi, l'équipe des grands, les "Jaguars", se rendait au noviciat de St-Norbert. La glace et la température étaient idéales. Nos "Jaguars" comptèrent quatre buts dans la première période; dans la deuxième, nos forces ainsi que l'efficacité furent doublées. Les novices ne réussirent à tromper la vigilance de notre gardien seulement qu'à la fin de la deuxième. La troisième période fut à l'avantage de nos adversaires, mais nous sommes revenus vainqueurs et avec une différence assez considérable dans le pointage. Grand merci pour le chaleureux accueil.

Voici le pointage des meilleurs: Claude Lacasse détient encore la première place avec 21 points; Guy Lavallée suit avec 19 points et ensuite viennent Paul St-Hilaire, 11 points, Robert McDonald, 10 points, et Benoit Rémillard, 8 points.

Gabriel ROY,
Belles-Lettres.

• • •

Une autre partie avait lieu, le même soir, entre les "Alouettes" du Juniorat et les "Red & White" de Winnipeg. Malgré le résultat final, la partie fut chaudement disputée du premier au dernier coup de sifflet. En plusieurs occasions, Luc Gamache démontra surtout qu'il s'y connaissait dans le métier de gardien de but.

Les joueurs de l'équipe adverse manifestèrent un grand esprit sportif. Les "Alouettes" remportèrent la victoire par 9 à 3. Les compteurs furent Léo Delaquis, 4 buts, et Daniel Delaurier, 3 buts, tandis que Maurice Emond et Edmond Lacasse comptèrent un but chacun.

Cette victoire de dimanche ne nous fait pas oublier, cependant, notre défaite de vendredi soir contre l'école Provencher, alors que nous avons dû baisser pavillon par un pointage de 7 à 4.

Léo DELAQUIS,
Versification.

• • •

Visite de M. l'abbé Normandin

Le soir du 13 janvier, fête de la Ste-Famille, on recevait au Juniorat la visite de M. l'abbé F. Normandin, aumônier à l'hospice Taché. A l'aide d'une variété de photos projetées sur l'écran, il nous a entretenus pendant une heure sur son grand travail de restauration dans trois paroisses manitobaines: Ste-Geneviève, Thibaultville et Aubigny.

Dans chaque cas, il nous montrait église et presbytère ou salle paroissiale, tels qu'il les avait trouvés et tels qu'il les avait laissés. Les élèves se rendaient compte avec étonnement du magnifique travail de ce prêtre zélé. Les amateurs de photographie avaient aussi l'occasion de voir comment s'y prend un professionnel pour nous faire admirer quelques couchers de soleil en pleine couleur et quelques vues de St-Boniface.

Gérard GLENN,
Rhétorique.

— Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

LA ROCHEFOUCAULD

La bienheureuse Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, dont on célèbre la fête le 19 janvier. Cette congrégation a la distinction d'avoir fondé un très grand nombre de maisons religieuses au Canada. Marguerite Bourgeoys vint de France en ce pays, en 1653, et y mourut en 1700, après une vie de dévouement héroïque.

PETITE NOTE

BAPTEME

Le 7 janvier, le R. P. D. Ruest, O.M.I., de Sandy Bay, baptisait son neveu, Marc-Noël-Joseph, fils de Régis Ruest et de Germaine Trudeau, né le 31 décembre. Parrain, M. Roland Trudeau, oncle de l'enfant; marraine, Mme Alexina Trudeau, sa grand-mère. La porteuse était Mme Imelda Ruest, tante du bébé.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

L'année 1957 débute d'une façon encourageante si l'on peut en juger par le nombre impressionnant de Chevaliers qui ont assisté à la dernière assemblée. Est-ce le fait de la présence de notre distingué frère, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, ou les nouvelles chaises? En tous cas, la saison s'annonce très bien.

Son Excellence l'évêque (pardon . . . l'archevêque), de St-Boniface, nous parla d'une façon émouvante du Grand Séminaire et surtout des vocations, et comment les susciter dans notre diocèse. Il nous fit comprendre le besoin pressant de prêtres et de religieuses chez nous. Je suis persuadé que tous nos frères sont résolus de prier beaucoup pour les vocations.

Retraite fermée

Une retraite fermée, exclusivement pour les membres du Conseil St-Boniface, aura lieu la fin de semaine du 17 mars. Il faut que ce soit un succès sans précédent.

De choses et d'autres

Le frère Maxime Désaulniers devrait mettre ses lunettes en lisant **La Liberté et le Patriote.** Après-Tout était présent la semaine dernière.

Il fait bon revoir des frères qui s'étaient absentés des assemblées depuis nombre de . . . mois. Nous avons besoin de nous unir plus que jamais.

Enfin, nous voilà assis confortablement sur de nouvelles chaises. Quelle amélioration!

On parle d'une soirée sociale. D'autres détails suivront à ce sujet. Avez-vous des idées?

Ceux qui ont des communications à transmettre à Après-Tout, veuillez en avertir le frère Bruno Lacerte à 23-1533.

N'oubliez pas la retraite fermée.

APRES-TOUT.

Des PTT au sacerdoce

MAGUZZANO-SUL-GARDA— A Maguzzano-sul-Garda, M. Giovanni Mazza, ancien employé des PTT, a reçu à l'âge de 67 ans, l'ordination sacerdotale. Le R. P. Mazza est veuf; une de ses filles est religieuse.

Texte mis en 1887 dans la pierre angulaire de l'hôpital St-Boniface

L'aile nord de l'hôpital St-Boniface frissonne sous les grands coups de hache. Etage par étage, elle disparait, emportant une mine de souvenirs. Elle a vu tant de souffrances physiques et morales, mais aussi elle a été témoin de nombreux retours à la santé du corps et de l'âme. Qu'un chant de reconnaissance s'élève vers Dieu pour tout cela, et qu'une prière fervente Le remercie pour les nombreux malades qu'elle a abrités.

Dans la pierre angulaire de l'hôpital, bâti en 1887, on a retrouvé le document renfermé dans une bouteille scellée. Voici le résumé du contenu:

"Le dimanche quinzième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-sept, la bénédiction de la pierre angulaire de l'hôpital St-Boniface fut faite par le R. P. Joachim Allard, prêtre, Oblat de Marie-Immaculée et administrateur de l'archidiocèse en l'absence de Mgr l'archevêque.

"Supérieurs religieux des Srs Grises de St-Boniface: Notre T. S. Père le pape Léon XIII; Sa Grandeur Mgr Alexandre-Antonin Taché, archevêque de St-Boniface; R. P. Joachim Allard, administrateur; R. P. Jos. McCarthy, chapelain; la très honorée Mère Deschamps, supérieure générale; la Rév. Sr Hamel, assistante.

"Supérieurs dans l'ordre temporel: Sa Gracieuse Majesté la Reine Victoria; S. Exc. le marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada; S. H. James Cox Aikins, lieutenant gouverneur du Manitoba; Rév. Gabriel Cloutier, chapelain de l'hôpital; Sr Ellen Shanessy, directrice de l'hôpital, a pour aide Sr Philomène Lavoie dite Marguerite-Marie.

"Trois filles et deux hommes complètent le personnel au service des malades.

"Les patients ont la liberté de choisir leur médecin. Le Dr Théogène Fafard est le médecin actuellement attaché à l'hôpital. Il visite les malades tous les jours et donne ses services gratuits.

"Noms des personnes employées pour la construction de l'hôpital: le Rév. Gabriel Cloutier, chargé de la haute surveillance des travaux, aidé par MM. Edward Lloyd et Norbert Clément; architecte, M. Harry Peters; contracteur pour les fondations, James Perreault; contracteur pour ouvrage en briques et maçonnerie, Joseph et Ernest Cyr."

Précieux-Sang

Partie de cartes

La partie de cartes du 8 janvier était sous le patronage des RR. PP. E. Savoie et R. Tessier, O.M.I., vicaires de la paroisse. Les organisateurs, MM. Paul Rajotte et Marcien Arpin, étaient assistés de MM. Charles Soucy, Mathias Clément, Charles Roussin, Lucien Savard, Edmond Vermeulin, Arthur Filteau, Ferdinand Ayotte, Marius Musso, Jean Desrosiers, Pierre Robitaille, Donald Poulin, Martial Dureault, Paul Şenez, Paul Léger, Victor Buffet, Henri Sourisseau, Achille Ménard et Roland Joyal.

Le prix d'entrée échoua à Mme Molly Melnyk et celui de la cagnotte, à Mlle Louise Soucy et à M. Louis Boux.

Les prix des cinq mains furent alloués à Mme Jette (1er), Mme Stella Lalonde (2e), M. Louis Boux (3e) et Mme Eva Fiskel (4e).

Pour la rafle spéciale, le sort favorisa Mlle Lucille Drouin, Mme Thérèse Boulet, M. Lucien Savard et M. Jean Collian.

Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
Les Hirondelles	51
Ducharme Construction	51
Toupin Lumber	49½
Les Météors	47
Leo's Electric	47
Sunshine	39½
Les Joyeux	39
Aces	13
Dames:	
H 1 P — M. Girard	250
H 3 P — M. Girard	624
Hommes:	
H 1 P — C. Gagnon	259
H 3 P — C. Gagnon	620
Equipes:	
H 1 P — Sunshine	917
H 3 P — Les Météors	2602



Le Carnaval d'hiver de Québec connait une popularité sans cesse grandissante. Au cours des sept semaines de sa durée, il attire dans la capitale québécoise des milliers de touristes canadiens et américains. Plusieurs événements se déroulent au Château Frontenac: soirée de danse, grand bal costumé, bal masqué, etc. Les attractions sont très variées, comme on peut en juger par ces photos. En haut, à droite, on voit le Bonhomme Carnaval entouré de jolies demoiselles pendant une fête populaire. A gauche, c'est la traversée du St-Laurent en canots, exploit sportif fort périlleux parce que le fleuve est alors en partie couvert de glaces. En bas, à gauche, une jeune artiste donne un dernier coup de pouce à une éphémère statue de glace. A droite, près de la citadelle, on fait du ski. Ici, la foule assiste à un concours de slalom. Cette année, le Carnaval débuta le 13 janvier, pour se terminer le Mardi Gras, 5 mars.

Le Conseil de la Vie française prépare un manuel d'histoire

QUEBEC — L'Ordre de la fidélité sera décerné à trois compatriotes éminents: Mgr F.-X. Barrette, P.A., curé de la paroisse St-Charles d'Ottawa, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes à Montréal, et M. l'abbé P.-A. Gauthier, de Holyoke, Mass. C'est ce qu'a annoncé M. Paul Gouin, président du Conseil de la Vie française à l'issue d'une assemblée des directeurs. La remise des insignes de l'Ordre à ces décorés se fera probablement à la fin de juin 1957 et coïncidera avec le 20e anniversaire du Conseil et le Congrès de refrancisation.

Le secrétaire a remis aux membres un dépliant sur le Conseil de la Vie française. Ce feuillet a été tiré à 25,000 exemplaires. Il servira à faire connaitre le Conseil lui-même ainsi que les oeuvres auxquelles il s'intéresse. Une brochure plus élaborée est en préparation.

La préparation d'un manuel d'histoire de la race française en Amérique progresse. Les membres ont pris connaissance d'une partie du texte. Ce volume est destiné principalement aux groupes français hors du Québec.

M. Adrien Pouliot, de retour d'un voyage dans l'Ouest canadien, a soumis un rapport sur nos compatriotes de cette partie du pays, particulièrement ceux de la Colombie-Britannique. Le trésorier du Conseil, M. le Dr Jean-Thomas Michaud, a reçu les voeux de bon voyage de ses collègues. Il dirigera le premier voyage de la Liaison française aux Antilles, du 14 au 30 janvier.

Les membres du Conseil ont appris avec joie que la question des écoles françaises de Maillardville était en voie de solution. Ils ont adopté deux résolutions d'hommage: une à S. Exc. Mgr André Ouellette qui vient d'être nommé auxiliaire de Mgr l'évêque de Mont-Laurier; une autre au nouvel évêque du Golfe St-Laurent, S. Exc. Mgr Gérard Couturier.

Les préparatifs de ce congrès vont bon train. Plusieurs comités ont été formés et se mettront à l'oeuvre prochainement. M. Gouin prononcera une importante causerie sur le sujet à Radio-Canada, le 2 février.

Vient de paraître

"Mon pays"

"Enfin l'un de mes voeux les plus chers est réalisé". Que le chanoine Lionel Groulx exprime ainsi son sentiment à l'égard d'un nouveau manuel d'Histoire du Canada est tout à fait consolant pour les auteurs et fort engageant pour les écoliers.

Or c'est tout particulièrement aux élèves de l'enseignement secondaire, du moins à ceux des classes supérieures, que "Mon pays" s'adresse. Les abbés Plante et Martel se sont élevés au-dessus des nomenclatures sèches, des énumérations fastidieuses, des dates en série, autant de défauts qui rendent bien aride l'étude de l'histoire du Canada et qui constitue bien plus une épreuve de mémoire qu'une synthèse où la raison doit avoir aussi sa part.

On lit ce manuel comme on lit un ouvrage non classique, fort instructif, portant cependant sur l'histoire de son pays. Mais après une première lecture, l'élève trouvera profit à consulter avec beaucoup d'attention la table des matières, puis à étudier de façon systématique chacune des parties. Ce travail qui ne paraîtra nullement fastidieux lui permettra de situer facilement dans le cadre général chaque chapitre et d'articuler dans l'ensemble tel ou tel événement particulier.

Un autre élément d'intérêt: les auteurs osent prononcer des jugements dont le chanoine Groulx dit qu'ils sont presque toujours défendables.

Ceci m'a particulièrement frappé en lisant les chapitres consacrés à la confédération. L'étude du rapport de la Commission Tremblay amène à scruter davantage cette époque de l'histoire canadienne. Alors on peut vérifier l'esprit de synthèse des auteurs de "Mon pays" et la façon vivante qu'ils ont de présenter les événements et de les apprécier.

Autre particularité: les dates essentielles d'une période sont toujours placées en exergue en un tableau clair et concis.

Un reproche peut-être?... La présentation extérieure ne semble pas très heureuse. Le gris argent du titre se dégage mal sur un carton brun d'ailleurs trop rigide, ce qui rend le maniement du bouquin plus difficile. Question de goût?... Les éditeurs feront bien de consulter les libraires lors d'une deuxième édition.

Mais de même que l'habit ne fait pas le moine, la couverture ne fait pas un livre. Elle aide pourtant à sa diffusion, et "Mon pays" mérite une large diffusion. J'ai nettement l'impression qu'il pourra connaitre l'heureux sort des quelques rares manuels dont on se souvient et que l'on aime à revoir même au-delà de l'université.

Louis-Philippe ROY.

"Mon pays", éditions La Flèche, Trois-Rivières, par les abbés Hermann Plante et Louis Martel. En vente à la Librairie de l'Action Catholique, Québec.

Petite Note

Réception

Le dimanche 13 janvier, une réception eut lieu à la résidence de Mme Alphonse Monnin, rue Dumoulin, en l'honneur de Mlle Alberta Bernier, avant son départ pour Lisbonne, Portugal. Recevaient, avec Mme Monnin: Mmes Henri Guyot, Henri Lacerte, Raymond Bernier et Mlle Madeleine Painchaud.

Mmes Pierre Buote, Henry Lane, Henri d'Eschambault, Roland Couture, C. Prud'homme, V. Gervais et Maurice Prud'homme versaient le thé, assistées de Mmes L. Hull, Maurice Noël, Denis Beaudry, Roland Tremblay, Mlles Yvette Bernier, Annette Painchaud, Anna Marion, Monique Guyot, Anna Leclerc et Cécile Bénard.

Un cadeau et un bouquet de corsage furent offerts à Mlle Bernier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

L'assemblée du 7 janvier commença à temps. L'assistance nombreuse, un peu déçue d'apprendre que notre conférencier était retenu ailleurs par des affaires très urgentes, se mit à l'oeuvre immédiatement; plusieurs affaires en cours ont été discutées et réglées.

Vu la charge onéreuse de la construction de l'école du Précieux-Sang, le Conseil ne pourra faire autant qu'il le veut pour les réfugiés hongrois.

Que les Frères n'oublient pas la vente des billets du tirage inter-Conseil. Les revenus nets iront à nos oeuvres de charité.

Le Frère J.C.C. a dû être surpris de voir que son état de compte lui soit parvenu jusqu'à Lenore, Man. Notre ramasseur d'argent fait bien sa besogne. C'est encore surprenant qu'il ait dépensé un timbre de 5 cents. Le pauvre comité de publicité doit demander à ses écrivains de fournir leurs propres timbres; les écrivains se font rares.

Nos plus sincères condoléances à notre Frère, M. l'abbé L. Turcot, qui a récemment perdu sa mère.

Nous offrons aussi nos sympathies au Frère L. Grenier, qui a perdu son frère.

Nos félicitations au Frère Gilbert Rougeau, qui a reçu une promotion au T.C.A.

Nous félicitons le Frère Denis Cadieux pour la naissance d'une fille, et le Frère Louis Gauthier, lui aussi père d'un fille.

La St-Valentin

Mesdames, n'oubliez pas le cotillon de la St-Valentin. Réservez cette date et soyez assurées que l'on s'amusera bien. La soirée aura lieu le 15 févier, à 8 h. 30. Les organisateurs nous promettent un orchestre, des danses, un bon goûter, des rafraîchissements et la bonne compagnie de tous nos Frères et de leurs dames. Donc, essayez d'arracher votre mari de la TV pour une soirée. Il s'amusera bien et cela ne lui coûtera pas trop cher.

RIGOLETTO.

Décès

WILFRID DION

M. Wilfrid Dion, âgé de 73 ans, est décédé le jeudi 10 janvier à sa résidence, 108, rue Crawford.

Né à Keewatin, il est venu au Manitoba en 1911. Il avait une ferme à Fisher Branch où il demeura jusqu'en 1946.

Lui survivent sa femme, Lucie, 6 fils, Roméo, Léo, Raymond, Eugène, Adélard et William; 2 filles, Mmes J. Burnan et R. Vandersteen, et un frère, Ernest.

Les prières furent récitées à 8 h., dimanche, au salon mortuaire Desjardins et les funérailles eurent lieu en l'église du Précieux-Sang, lundi dernier, à 10 h.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Au Cercle Molière

Le vendredi 25 janvier, à 8 h. 15 précises, dans la salle académique du collège de St-Boniface, le Cercle Molière offrira à ses membres et à tous ses amis une autre soirée consacrée au théâtre. Rappelons que l'entrée à ces soirées mensuelles est gratuite pour les membres du Cercle et que tout le monde peut devenir membre en payant une minime cotisation. Deux pièces sont au programme du 25 janvier: "L'Innocente", de H. R. Lenormand, et "Le Pharmacien", de Max Maurey.

L'Innocente

"L'Innocente" est une pièce âpre et tendre à la fois, un drame sordide de la terre illuminé d'un rayon de grâce touchante et simple, un mélange de grandeur émouvante et de poésie sauvage, jamais un mélodrame. Sous la direction de Mme Pauline Boutal, à qui le Cercle doit de nombreux succès aux festivals dramatiques, la distribution groupe des jeunes, nouveaux venus au Cercle, mais des jeunes qui ont déjà l'habitude de la scène. Autour de "L'Innocente", interprétée par Marie Benoit, on trouvera, par ordre d'entrée en scène: Pierre Vedel, Mme Fisette, Rose-Marie Faucher, Laurette Bouvier, Roger Millier, André Soulodre et Ronald Proteau.

Le Pharmacien

Un quiproquo autour d'une erreur d'ordonnance. En lisant le nom de l'auteur, Max Maurey, on est assuré de voir une pièce drôle. Le nom de la directrice de cette pièce, Christiane LeGoff, est la promesse que, du début à la fin, nous serons pris par le feu roulant des répliques à double sens et des renversements de situation. Christiane LeGoff a réuni dans son équipe un ancien, Maxime Desaulniers, et des nouveaux: Pierre Vedel, Georges Paquin, Gérard Rémillard, ainsi que la petite Marie-Rose Gay.

Le programme sera complété par des intermèdes de musique et de chant, préparés par Mme G.-M. LaFlèche; l'organisatrice de la soirée est Léonie Guyot.

Venez à la salle académique du collège de St-Boniface, le vendredi 25 janvier, à 8 h. 15. Vous passerez une bonne soirée.

Décès

GERARD GAUTHIER

M. Gérard Gauthier, âgé de 33 ans, de 981, chemin Dugas, St-Boniface, est décédé à l'hôpital St-Boniface, le samedi 12 janvier. Né à Ste-Anne, il habitait St-Boniface depuis 1949.

Lui survivent sa femme, Denise, 2 filles, Linda et Lucille; 4 frères, Hervé, Lucien, Alfred et Rosaire; 3 soeurs, Mmes M. Lavergne, J. Parisien et A. Auger.

Les prières eurent lieu au salon funéraire Desjardins, à 8 h., le lundi 14 janvier, et les funérailles, mardi, à 10 h., à l'église de la Ste-Famille.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

• • •

EDMOND DUPAS

M. Edmond Dupas, âgé de 52 ans, de Woodridge, Man., est décédé à sa résidence.

Né à La Broquerie, il résida dans la province toute sa vie.

Lui survivent 3 frères, Henri, David et Robert, et 2 soeurs, Mmes Anna Freeman et C. Colgan.

Le service eut lieu à l'église Holy Cross, le lundi 14 janvier, à 10 h.

La maison Coutu avait charge des arrangements funéraires.

M. R. Olivier, de St-Norbert, est décédé à l'âge de 93 ans

ST-NORBERT — Le mercredi 9 janvier, un de nos plus vieux paroissiens s'éteignait paisiblement chez lui et rendait son âme à Dieu. M. Raphaël Olivier mourut à l'âge de 93 ans, entouré de son épouse et de ses enfants.

Il naquit à Berthierville, P.Q., et il vint au Manitoba il y a 77 ans. Il s'établit à Ste-Agathe où il épousa Mlle Exerina Dorge. Plus tard, ils déménagèrent à St-Norbert avec leur famille.

Le 16 novembre 1956, M. et Mme Olivier fêtaient leur 60e anniversaire de mariage, parmi leurs nombreux parents et amis.

M. Olivier laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Mmes Marie Brisson, Claude Gendreau et Ida Boily; huit fils, Arthur, Edouard, Raphaël, Ulric, Joël, Xiste, Adrien et Philippe; 23 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées vendredi soir et le service fut chanté samedi matin, à 10 h., à St-Norbert, par le neveu du défunt, le R. P. Emilien Dorge, O.M.I., de Camperville. Les RR. FF. Oblats firent les frais du chant.

Les porteurs furent six petits-fils du défunt, MM. Léo Brisson, Victor, Louis, Denis, Jean et Emile Olivier. L'enterrement se fit au cimetière local.

Remerciements

La famille Raphaël Olivier remercie le R. P. E. Dorge, O.M.I., et la chorales des Frères Oblats pour l'aide qu'ils lui ont donnée lors de son récent deuil. Elle remercie aussi tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs naturelles, soit par visites au salon mortuaire ou assistance aux funérailles.

Saint-Labre

Messe de minuit

La messe de minuit, qui débuta par "Minuit, chrétiens", chanté par M. Paul Grenier, fut célébrée dans notre paroisse par le R. P. Héon.

L'église, artistiquement décorée pour la circonstance, était remplie à capacité.

Ça et là

Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre supérieure, Sr St-Emile, qui s'est fracturé un poignet quelques jours avant Noël.

Mme Marcel Gérardy nous est revenue après un séjour de trois semaines à l'hôpital St-Boniface.

Mme Rémi André visite sa fille, Sr Marie-St-Rémi, à Vassar, Man.

Mme Octave Ross, de St-Labre, est partie visiter ses enfants à St-Boniface.

Etaient dans leurs familles pour les Fêtes: MM. et Mmes Joseph Grenier, A. Labossière, R. Le Leannec, L. Grenier, H. Rivaelen, W. Savard, D. Comeault, Laurencelle, J. Kirouac; Jules et Gabrielle Gérardy, Mlle T. Grenier, M. René Yvon, Mlles Yvonne et Esther Grenier, Mlle R. Gisiger, Mme A. Grenier, M. Jean Gisiger, M. Roger Grenier, M. M. Poiron, M. R. Druwé, Mlles Anita, Yvette et Simone Ross, M. F. Poiron, MM. Arthur et Philippe Beaulieu.



Poursuivant son programme de rééquipement, Air Canada a récemment commandé 20 aérobus Vickers Vanguard à turbo-réaction et s'est assuré une option pour 4 autres. Cette commande de $67,100,000 est la plus forte commande d'exportation, payable en dollars, obtenue par la Grande-Bretagne depuis la guerre. Construit par la compagnie qui a créé le populaire Viscount, le Vanguard aura une vitesse de croisière de 420 milles à l'heure et il pourra transporter 82 passagers en première classe ou 102 en classe touriste. La partie inférieure du double fuselage du Vanguard aura une capacité de 10 tonnes de marchandises. Actionné par des moteurs Rolls-Royce Tyne, ces énormes avions seront livrés et mis en service à la fin de 1960. Par la suite, la flotte d'Air Canada ne comprendra que des appareils actionnés par turbines: DC-8 à réaction sur les longs parcours, Vanguard pour les parcours moyens, et Viscount pour les étapes plus courtes.

M. J.-H. Michaud, autrefois maire, est décédé à l'hôpital de Ste-Rose

STE-ROSE-DU-LAC — M. J.-H. Michaud, âgé de 75 ans, est décédé à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, le 24 décembre. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 27 décembre. Le service fut chanté par le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., curé, et l'inhumation se fit dans le cimetière local.

Les porteurs furent MM. Antoine Pineau, Ovila Dufault, Raymond Tucker, Eugène Adam et Jos. Maillard.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Eugénie, et 9 frères, Isaïe, Barthélemy, Charles, Philippe, Arthur, Jean, Paul, Ovila et Louis, tous de la province de Québec.

M. Michaud prit une part très active aux organisations paroissiales. Il fut représentant de la compagnie Massey-Harris, de 1915 à 1939, et maire de Ste-Rose-du-Lac, de 1924 à 1933. De 1941 jusqu'à sa mort, il représenta le département provincial des véhicules motorisés. Il était originaire de St-Barthélemy, P.Q.

Remerciements

Mme Michaud désire exprimer ses sincères remerciements aux parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leur aide, leurs offrandes de messes et de fleurs, ou par leur assistance aux funérailles.

Letellier

Remerciements

La famille Albert Dansereau désire exprimer ses remerciements sincères et sa profonde gratitude à tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son grand deuil.

Rehaussement du pont Honoré Mercier confié à la Dominion Bridge

OTTAWA — L'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent annonce l'adjudication d'un contrat pour la fourniture et l'érection de la superstructure en acier allant du pilier 14 au pilier 29 du pont Honoré Mercier près de Montréal, que l'on se propose d'allonger sur la rive sud. Cette superstructure aura environ 1,883 pieds de longueur. Le contrat a été adjugé à la compagnie Dominion Bridge Limited, de Montréal, le plus bas de trois soumissionnaires, et se chiffre à $2,503,218.75.

L'adjudication de ce contrat porte à près de $193,000,000 la valeur des contrats adjugés jusqu'ici par la voie maritime du St-Laurent.

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie a eu lieu le jeudi 10 janvier au couvent des Soeurs Oblates de cette paroisse. Le directeur, M. l'abbé C. Vachon, commença la réunion par les prières de la Ligue.

Mme Cécile Archambault, présidente, souhaita la bienvenue à tous et remercia particulièrement le grand nombre des intéressées présentes au rendez-vous. Mme Euphrasie Verhaeghe dut agir comme secrétaire de l'assemblée en l'absence de Mme Julia Verhaeghe.

Après la lecture du rapport de chaque comité, la Rév. Sr M.-St-François de Sales, supérieure, donna une causerie sur les ornements et la liturgie de la messe. Ce fut un travail tout à fait clair, à point, détaillé et minutieux. M. le curé remercia ensuite ceux qui lui présentèrent un bouquet à Noël et donna sa bénédiction.

Les religieuses avaient préparé une succulente collation qui fut bien appréciée.

Les dames de la Ligue tiennent à remercier sincèrement les religieuses de leur chaleureuse hospitalité et pour l'ardent esprit de coopération qu'elles ont témoigné envers cette oeuvre paroissiale.

Nos malades

Un prompt rétablissement est souhaité au petit Donat Chaput, qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Mme L. Soucy est revenue chez elle, après avoir passé quelque temps à l'hôpital.

Va-et-vient

Pendant le temps des fêtes, M. et Mme Albert Stribbly, de Winnipeg, et Mlle Marie Stribbly, de Clinton, Ont., ont rendu une courte visite à Mme E. Callewaert et à M. et Mme Frick Callewaert.

Mlle Eva Lorteau, de Florzé, et M. Léo St-Aubin, de la province de Québec, ont visité M. et Mme Ludger Soucy.

Sympathies

Sincères sympathies à M. et Mme L. K. Finney, éprouvés lors du décès de M. Isidore Petillion, frère de Mme Finney.

La Salle

Bénédiction des enfants

Le 6 janvier, en la fête des Rois, avait lieu, à 3 h. p.m., dans l'église paroissiale, la bénédiction des enfants. La cérémonie débuta par une courte allocution de M. le curé. Les enfants s'approchèrent ensuite de la sainte table avec leurs parents pour baiser les pieds du petit Jésus de la crèche. Suivit ensuite la bénédiction du T. S. Sacrement.

Ça et là

Le jeudi soir 20 décembre avait lieu le concert annuel de Noël, à l'école Beaudry, sous la direction de Mlle Durand, institutrice.

Pour clôturer la fin de l'année, une veillée sociale eut lieu le 31 décembre à la salle paroissiale. Elle fut aussi organisée en vue de fêter le gérant de la Caisse populaire, M. Adélard Lagacé.

Le 3 janvier, l'école St-Hyacinthe ouvrit de nouveau ses portes à la gent écolière pour le second semestre.

Va-et-vient

M. et Mme Jean Saive et leur fils, Maurice, d'Otterburne, rendirent visite à MM. et Mmes L. Alary et M. Cormier.

M. et Mme Gaston Rochon eurent le bonheur d'être visités par M. et Mme Paul Jutras et famille, de Letellier, de même que par Mme Jos. Maillard, soeur de Mme Rochon, de Ste-Rose-du-Lac, Man.

Mme Edmond Toupin, de St-Boniface, fut de passage chez sa soeur, Mme Raoul Rochon.

M. et Mme Louis Perreault, de Fort Garry, ainsi que Mlle Simone Perreault et M. et Mme T. Charette, de Fort Rouge, furent en promenade chez M. et Mme Denis Rochon.

A l'occasion de la fête des Rois, M. et Mme François Calvez reçurent à souper plusieurs parents de St-Laurent, dont Mme P.-M. Buors, M. Jos. Calvez, MM. et Mmes Pierre Combot, Adrien Chartrand, J. Buors et leur famille, M. et Mme Auguste Calvez, de St-Boniface, et M. et Mme Robert Boden et famille, de Winnipeg.

MM. et Mmes Denis et Maurice Schaubroeck, de St-Boniface, et Armand Schaubroeck, de Winnipeg, rendirent visite à MM. et Mmes Armand Schaubroeck, Gabriel Simard et Oscar Lagacé.

M. Edmond Escaravage, de Régina, Sask., séjourna récemment chez son fils, Paul, et sa famille.

Le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., de Gravelbourg, Sask., rendit visite à sa tante, Mme Albert Vouriot, ainsi qu'à des parents, dont M. Gaston Rochon et Mme Moïse Cormier.

Mlle Bibiane Lagacé, de Winnipeg, passa une fin de semaine chez sa mère, Mme Alfréda Lagacé, ainsi que chez M. et Mme René Lagacé et famille.

Mmes Bernadette et Marie Lagacé, de même que M. et Mme Marcel Lagacé, se rendirent à Lorette, Man., le vendredi 11 janvier, afin d'y visiter des parents, Mme Guillaume Henri et M. Roland Lagacé et famille.

MM. et Mmes Georges Cherlet, de Winnipeg, et Albert Desautels, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme G. Arbez, de Domaine, et leurs familles, rendirent visite à MM. et Mmes Pierre et Gabriel Simard, récemment.

Dunrea

Les fêtes

La paroisse de Dunrea célèbre pieusement les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

La célébration de la fête de la Nativité eut lieu, dans cette localité, au milieu d'une affluence de fidèles accourus d'un peu partout, vu la température idéale.

Notre église était toute pimpante et avait revêtu sa parure des grands jours.

La messe de minuit débuta par le "Minuit, chrétiens", sous la direction de M. Nap. Boulet, puis la chorale exécuta une messe harmonisée avec l'aide de Mlles Françoise, Louise, Jacqueline et M.-Antoinette Boulet et Jocelyne Souyri, venues dans leurs familles pour le congé de Noël, ainsi que de M. l'abbé François Boulet, du séminaire de St-Boniface.

A l'offertoire, l'"Adeste Fideles", à quatre voix, fut rendu, puis, à la communion, "Dans la nuit étoilée", et plusieurs autres chants de Noël qui se continuèrent pendant la messe de l'aurore. Les communions furent nombreuses et tout se passa dans un ordre parfait.

Le R. P. G. Ramaekers, S.J., du collège de St-Boniface, était venu prêter son concours à M. le curé et il fit le sermon en français et en anglais. Nous l'en remercions très cordialement.

Le jour de Noël, il y eut messe basse, à 10 h., avec cantiques par quelques membres de la chorale.

Le jour de la Circoncision, la messe, qui avait été exécutée en la fête de la Nativité, fut répétée avec le cantique si approprié "Mon Dieu, bénissez la nouvelle année".

Le salut du T. S. Sacrement eut lieu immédiatement après la messe. Tout cela est maintenant du passé, mais tous doivent en conserver un souvenir ému et remercier Dieu qui procure à ses enfants de telles joies spirituelles.

Va-et-vient

Parmi les nombreux visiteurs venus à l'occasion du congé de Noël, mentionnons entre autres: chez M. et Mme Jules Deschênes, M. l'abbé Paul Deschênes, vicaire à Ste-Agathe, le R. F. Raymond Deschênes, O.M.I., Marguerite et Bernadette, institutrices en Ontario, et Marthe, garde-malade étudiante à l'hôpital St-Boniface; chez M. et Mme Antoine Boulet, leurs fils, Germain et Clément, de Winnipeg, accompagnés de leurs épouses, Léonard, de Montréal, Martial, de Winnipeg, Eliale, Estelle et Fernand, étudiants; chez M. et Mme Paul Toutant, leurs filles, Lorraine, garde-malade étudiante à St-Boniface, Rita et Claudette, de l'Académie St-Joseph de St-Boniface; chez Mme A. Parent, ses filles, les Rév. Srs Alice et Luce-Marie, des Soeurs des SS. NN. de Jésus-Marie, de St-Boniface, et son fils, Herménégilde, d'Ontario.

M. Dominique Boulet, de Montréal, fils de M. Honoré Boulet, est venu visiter sa nombreuse parenté de Dunrea, La Salle, St-Norbert, Ste-Anne et St-Boniface.

M. et Mme Lionel Aquin et leurs cinq enfants, de Sidney, ainsi que Mlle Gabrielle Boulet, de McCreary, passaient quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Thomas Boulet recevaient la visite de leurs filles, Cécile et Lorraine, de Somerset, accompagnées de leurs époux et enfants.

Mlles Hélène et Roseline Fortier et leurs frères, Clément, Gilles et Henri, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Wilfrid Fortier.

M. et Mme Arthur Paradis jouissaient de la présence de M. et Mme Pierre Huberdeau et de leurs enfants, de St-Lazare, ainsi que de celle de leur fils, Edmond, junioriste à St-Boniface.

M. et Mme J. Prescott et leur bébé, de St-Lazare, ainsi que M. Henri Beaupré, visitaient M. et Mme Edmond Beaupré.

M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg, Mme Clara Fifi, de St-Eustache, M. et Mme A. Tognet, les jeunes Claude, Raymond et Laurent Bisson et M. et Mme Michel Boulet, tous de St-Boniface, étaient aussi au milieu de nous.

Mlle Thérèse Bisson et son frère, Paul-Emile, M. Bouchard et sa soeur, de Ste-Rose, étaient venus tous en visite chez M. Joseph Bisson.

Ça et là

M. et Mme J.-O. Boulet sont de retour d'un voyage à Radville, Sask.

Félicitations à M. et Mme Nap. Boulet pour la naissance d'un quatrième garçon, né à l'hôpital St-Boniface.

Mme Lucien Légaré est partie pour quelques semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Carney, à St-Vital.

M. et Mme Oliva Boulet sont aussi partis pour passer quelques jours à Winnipeg.

Bienvenue

Nous offrons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau médecin, M. le docteur Joubert, originaire de St-Pierre, qui doit occuper la place laissée vacante par le départ du Dr J. Keggier. Nous espérons qu'il se plaira au milieu de nous et qu'il y fixera sa demeure pour de nombreuses années.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 22 janvier	Grunthal	Bureau du Dr Dick	1.30-3.30 p.m.
Mer. 23 janvier	St-Malo	Unité Sanitaire	1.30-4.00 p.m.
Jeu. 24 janvier	St-Malo	Demeure de Mme Y. Arpin	1.30-3.30 p.m.
Ven. 25 janvier	Ste-Agathe	Demeure de Mme A. Beaudoin	1.30-3.30 p.m.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 92-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83	83	82.6	83	83
C.W. no 3	75	75	74.6	75	75
Fourrage no 1	73	73	72.6	73	73
Fourrage no 2	70	70	69.6	70	70
Fourrage no 3	67	67	66.6	67	67
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	120	120	120	120	120
C.W. no 3 6 rangs	115	115	115	115	115
Fourrage no 1	101.4	101.2	101	101	101.2
Fourrage no 2	101	100.6	100.4	100.4	100.6
Fourrage no 3	98	97.6	97.4	97.4	97.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	128 7/8	127 1/8	128 3/8	127.4	128.4
C.W. no 3	123 7/8	122 1/8	123 3/8	122.4	123.4
C.W. 2 rej.	125 3/8	123 5/8	124 7/8	124	125
C.W. no 4	110.4	108.6	109 7/8	109	109 7/8
Ergot	106.4	104.6	105 7/8	105	105 7/8
Sur voie net	129.2	127.4	128 5/8	127.5	128 7/8
AVOINE —					
Mai	78	77 1/8	77.6	77 7/8	78
Juillet	76	76	75 7/8	76 1/8	76.2
Octobre	75.2	75 3/8	75.4	75 5/8	76
ORGE —					
Mai	105 3/8	105.2	105	105	105 1/8
Juillet	102 5/8	102 1/8	102 1/8	102 1/8	102 1/8
Octobre	102	101.4	101 5/8	101 5/8	101.4
LIN —					
Mai	306.4	309	309	311	314
Juillet	299	301	301.6	304	307.2
Octobre	290.2	292.2	292.2	293	296
SEIGLE —					
Mai	134.4	132.6	133 7/8	133	133 7/8
Juillet	133 5/8	131 5/8	132.6	131 7/8	132.4
Octobre			131.2	131.2	131.2

Le club Alouette de Flin Flon, depuis sa fondation en mai 1955

FLIN FLON — En mai 1955, environ 30 Canadiens français de Flin Flon se réunissaient dans le but de fonder une société française.

Un comité fut organisé. Les personnes suivantes furent élues: président, Hector Guyot; vice-président, Wilf. Comeau; secrétaire, Louis Labarre; trésorière, Alice Trudeau; exécutif, P. Toutant, C. Coupal, J. Dansereau et J. Ouimet.

Il fut décidé de nommer le club commençant: le club Alouette.

Douze membres seulement composèrent le club, la première année. Beaucoup de nos Canadiens français ont épousé des personnes d'une autre nationalité, ce qui rend très difficile la tâche de rassembler tout le monde. Ces personnes seront pourtant reçues avec joie dans notre organisation.

Le club organisa donc des parties de cartes et fit quelques loteries. On fit les parties de cartes dans les maisons privées, les finances actuelles ne permettant pas de louer une salle.

Le 24 mai 1956, les membres du nouvel exécutif furent nommés: Mme L. Labarre, présidente; M. P. Toutant, vice-président; M. D. Chrétien, trésorier; M. M. Roy, secrétaire; MM. C. Coupal, M. Trudeau, J. Lambert, J. Lepage et H. Guyot, sur l'exécutif.

Au mois de mars 1956, nous obtenions du poste de radio local un quart d'heure de français par semaine, à la condition de fournir nos propres disques et d'aller nous-mêmes faire notre programme.

Le 24 juin, le club célébra la St-Jean-Baptiste. On eut un pique-nique à Cranberry Portage, pour l'occasion.

Nous comptons maintenant 32 familles membres. Nous avons acheté environ 100 disques et visité plus de 200 malades, en plus de diverses autres charités, comme l'envoi de 27 bouquets mortuaires (fleurs ou messes).

Surtout, nous nous sommes rassemblés, nous avons chanté et parlé en français. C'est là le but premier du club: raviver le français et aider nos compatriotes.

Voilà, en résumé, l'histoire de notre club. Puisse-t-il grandir!

MARIAGES

Farncombe-Gérardy

Le 29 décembre 1956, en l'église Ste-Anne de Flin Flon, Mlle Cécile-Joséphine Gérardy, fille de feu M. et Mme J. Gérardy, de St-Labre, Man., unissait sa destinée à celle de M. Earle Farncombe, fils de M. et Mme Alfred Farncombe, de Bagot, Man. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. James Tate, O.M.I.

La mariée fit son entrée, au son de la marche nuptiale, au bras de son beau-frère, M. Louis Labarre. Elle était vêtue de la traditionnelle longue robe de satin blanc qui se composait d'un corsage long, ajusté avec encolure garnie de marguerites de dentelle, longues manches à pointes et jupe très ample. Son voile de tulle illusion était retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Alice Marsollier, choisit pour l'occasion une robe trois-quarts de tulle bleu azur sur taffetas. Son bouquet se composait de roses roses.

Le garçon d'honneur était M. Cardinal Hollderson et MM. Einar Leberg et Orest Precherluk furent huissiers.

Mme Roy Bouteiller touchait l'orgue.

Après la cérémonie, un diner fut servi pour les parents et amis intimes chez M. et Mme L. Labarre.

La réception eut lieu le soir à la salle des Scouts où 110 invités furent présents. Une table couverte d'une nappe de dentelle, supportait le gâteau à trois étages et des bouquets de chrysanthèmes, le tout rehaussé de banderolles et de cloches blanches, occupait le centre de la salle.

Les mariés reçurent de magnifiques cadeaux.

M. et Mme E. Farncombe résideront à 89, rue Green, Flin Flon.

Kluba-Ritcher

Dans l'église Ste-Anne, le 22 décembre, le R. P. James Tate, O.M.I., bénissait l'union de M. Walter Kluba, qui arrivait de France il y a deux ans, avec Mlle Rose-Marie Ritcher, de Flin Flon.

Naissances

Le 15 décembre, à M. et Mme Roger Adolphe, une fille.

Le 16 décembre, à M. et Mme Herb Whitbread, une fille.

Le 1er janvier, à M. et Mme Ed. Gauthier, un garçon.

Va-et-vient

Mme Stratte, de St-Front, et M. Gérard Stratte, de Moak Lake, vinrent passer les fêtes chez M. et Mme R. Quessy (née Andréa Stratte).

Mlle Marie Sampson, de St-Front, était de passage chez sa soeur, Mme M. Roy.

Le club Alouette s'excuse auprès de ses malades, les deux dames préposées pour les visites à l'hôpital étant souffrantes toutes deux. Elles recommenceront aussitôt que possible.

Mesdames! téléphonez vos nouvelles à 6464. Merci.

Otterburne

Baptêmes

Le 16 décembre: Joseph-Léon-Louis-Edouard, né le 7 décembre, fils de Léon Pariseau et de Cécile Laramée. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Laurencelle.

Le 23 décembre: Marie-Elaine-Ginette, née le 12 décembre, fille d'Arthur Dumont et de Marielle Levesque. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Robidoux.

Le 13 janvier: Marie-Dorothée-Colette, née le 8 janvier, fille d'Ernest Carrière et de Céline Courcelles. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Joubert, représentés par M. et Mme C.-B. Carrière.

Le 13 janvier: Joseph-David-Robert, né le 5 janvier, fils d'Armand Poirier et d'Emilienne Laramée. Parrain, Emilien Poirier, représenté par Alex. Bell; marraine, Lorette Poirier. Mme A. Bell était porteuse.

Çà et là

M. Antoine Morin a assisté à la grande exposition de Toronto, l'automne dernier.

M. William Musick a fait l'acquisition de la ferme de Mme Rosalie Morin, et M. Walter Gzibowski a acheté le magasin de M. Placide Châtelain.

M. et Mme Aurèle Lacasse, accompagnés de M. et Mme Léo Carrière, viennent de nous quitter pour un voyage de quelques semaines en Californie.

La paroisse se prépare à recevoir une famille hongroise.

Les Chevaliers de Colomb de notre sous-conseil, accompagnés de leurs épouses, se sont réunis chez M. Alphonse Gagné, le mercredi soir 9 janvier.

Concert de Noël

Comme par les années précédentes, les élèves de l'école Centre, dirigée par les Rév. Missionnaires Oblates, ont donné un concert de Noël, le 20 décembre. Le programme comportait les numéros suivants: Duo d'entrée, "Medley of Christmas Hymns", par Yvette Bell et Peggy Taylor; "O Little Town of Bethleem", par les grandes; "Jonas dans la baleine", chant mimé par les garçons; choeur parlé, "Nos étrennes", par les filles des grades 5 à 11; "Merry Chrismas", par les élèves des grades 5 à 7; "La dernière bûche", mime par les grandes; "O Sainte Nuit", piano, par Madeleine Lacasse; "Mon beau sapin", chant, par tous les élèves; "La veillée de Noël", saynète, par les petits; "Joyeux Noël".

Grande soirée

Les ligueurs du Sacré-Coeur préparent une grande soirée pour le dimanche 20 janvier. Il y aura de tout: cartes, bingo, jeux, chants, musique, etc.

Venez chercher de beaux prix et rencontrer vos parents et amis. On vous servira un goûter. Cordiale invitation à tous!

Saint-Léon

Çà et là

Après de bonnes vacances reposantes, les élèves revenaient à l'école du village, le matin du 8 janvier. M. l'abbé Simon Nivon et notre curé vinrent leur rendre visite et les encourager à bien commencer et à finir le dernier semestre.

M. Joseph Fortier est en convalescence à la maison, après avoir subi un accident.

Va-et-vient

Etaient parmi nous pour les fêtes: Mlle Antoinette Routhier et M. et Mme Hector Routhier, chez leurs parents; M. et Mme Louis Labossière et leur fille, Renée, de Winnipeg; les familles Arthur Gareau et Robert Leblanc, de St-Boniface, et Roméo Colbe, de la Saskatchewan.

M. Guy Labossière, d'Ottawa, et son frère, Raymond, du collège de St-Boniface, passaient les fêtes chez leurs parents.



M. Zoltan Nagy, expert photographe sans mains, âgé de 24 ans, que l'on voit sur cette photo, est un réfugié hongrois arrivé à New-York récemment. Malgré son infirmité, il manie avec grande dextérité les plus petits appareils, fait les agrandissements et imprime ses photos lui-même. Il est venu en Amérique sous les auspices des Services du bien-être catholique de la Catholic Welfare Conference. Mlle Dorothy Jose, à gauche, représentante de l'organisation de secours, et Mlle Irène Gyarmati, interprète hongroise, l'observent. M. Nagy habitera chez la soeur de son père, à Bethlehem, Pa.

M. Alfred Vermette, de Richer, est décédé subitement à 58 ans

RICHER — Le jeudi 27 décembre mourait subitement à sa demeure M. Alfred Vermette, âgé de 56 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Clarisse; six fils, Bernard, Jean-Paul, Gilles, Eugène, Roger et Yves; deux filles, Alfreda et Suzanne; quatre frères, Joachim, de St-Germain, Jim, Aimable et Louis, de Richer; cinq soeurs, Mmes Léo Breton, de Richer, Léonide Nault, Paul Morin, de Ste-Geneviève, Edmond Grégoire et Albert Hamel, de Montréal.

Le lundi 31 décembre, la messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé A. St-Laurent, assisté de deux Pères Rédemptoristes de Ste-Anne.

Les porteurs étaient MM. Roméo Breton, Louis Brisson, Gérard et Gabriel Vermette, Benoît et Rodrigue Nault, tous des neveux du défunt.

Remerciements

Les familles Vermette et Richard remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, soit par assistance aux funérailles.

Mariage Jolicoeur-Nault

Le samedi 29 décembre, Mlle Berthe Nault, fille de M. et Mme Aimé Nault, unissait sa destinée à celle de M. Léo Jolicoeur, fils de M. et Mme Stanislas Jolicoeur, de Ste-Anne.

La mariée, accompagnée de son père, était ravissante dans une longue robe blanche de dentelle de Chantilly avec jupe bouffante de satin sur tulle de nylon. Elle portait un voile court et tenait un bouquet de roses américaines.

Les filles d'honneur, Mlles Irma Nault, soeur de la mariée, et Bertha Jolicoeur, étaient vêtues de robes rose et bleue respectivement.

Les huissiers, MM. Adrien Nault et Henri Jolicoeur étaient les frères des mariés.

M. et Mme Léo Jolicoeur résideront à Ste-Anne.

ÉCHO NORMALIEN

Après le silence d'un peu plus d'une semaine, les corridors de l'Ecole Normale résonnent de nouveau de pas pressés et de joyeuses conversations.

"Bonne et heureuse année! As-tu passé de belles vacances?" sont les mots que nous entendons le plus souvent au cours des premiers jours.

Après la belle fête de Noël, nous commençons le deuxième semestre, partie la plus intéressante de l'année, dit-on, puisque c'est durant cette période que nous irons enfin enseigner dans les écoles de la ville et de la campagne.

Chacun rêve à ces heureux jours où nous pourrons enfin tenter de mettre en pratique toutes ces bonnes méthodes d'enseignement qu'on nous a données depuis septembre.

Les normaliens désirent souhaiter à tous leurs lecteurs une bonne année. Que l'année 1957 soit pour tous heureuse, sainte et fructueuse.

EMMA NADEAU.

• • •

Nous voilà de retour des vacances. Il faut nous replacer et nous remettre au travail. Ce qui est nullement facile, après les vacances de Noël surtout. Mais enfin, il faut se secouer si on veut arriver à faire quelque chose de profitable.

En arrivant, nous sommes accueillis par les résultats de nos examens de Noël. Tous sont anxieux. C'est amusant de voir les différentes physionomies des normaliens lorsqu'ils apprennent leurs résultats. Ceux qui ont des notes passables se promettent bien de mieux faire aux examens du mois de juin.

Les normaliens ont appris une triste nouvelle. Notre principal, M. Lightly, va nous quitter pour occuper le poste d'inspecteur en chef. C'est bien dommage, car nous perdons en lui un bon principal. Il était très sympathique aux étudiants d'une langue autre que la langue anglaise. Il comprenait leurs difficultés.

M. Lightly sera remplacé par M. Brisbon. Jeudi dernier, il nous a fait ses adieux et nous a introduit M. Brisbon. M. Lightly nous a laissés en nous disant que l'enseignement était une des plus importantes, sinon la plus importante des professions. Il était l'image vivante de ce qu'il enseignait ... puissions-nous suivre son exemple.

Lucille LEGAL.

M. René Préfontaine, de St-Pierre, au congrès des Producteurs laitiers

M. René Préfontaine, de St-Pierre, prendra part, ce soir, à une discussion sur l'industrie laitière au Manitoba. Cette assemblée fait partie de plusieurs activités entreprises par les membres de l'Association des Producteurs laitiers, qui se sont réunis à Winnipeg pour leur quinzième assemblée annuelle.

Les autres membres qui font partie de cette discussion sont MM. C. H. P. Killick, chef du service provincial des laiteries, Kenneth Tully, de Marquette, H. Holtman, de Rosser, et T. L. Townsend, de Winnipeg.

Les membres de l'Association furent conviés, le jeudi précédent, à un banquet organisé par le gouvernement de la province. Leur programme comprenait la visite de fermes laitières des environs de Winnipeg, ainsi que des discussions.

Un autre groupe, formé de membres de Toronto, Belleville, Winnipeg et de la Colombie-Britannique, fut organisé pour discuter des méthodes de vente des produits laitiers.

Haywood

Curling

La température froide est favorable au curling. Tous les amateurs en profitent. La semaine dernière avait lieu le concours annuel à St-Claude; 4 équipes de Haywood y prirent part, mais ne rapportèrent aucun prix.

Dans les derniers jours de décembre, c'était notre concours local. Il y avait 3 compétitions.

1ère compétition: 1er prix, Lucien Rouire, Jos. Rey, Omer Gagné, R. Jackson; 2e prix: Albert Fay, Emile Fay, Georges Fay et Léo Leclerc.

2e compétition: 1er prix: L. Dedieu, Georges Souque, Georges Rey, Jos. Allec; 2e prix: Arthur Rouire, Maurice Rouire, Albert Rouire et Joseph Rouire.

3e compétition: 1er prix, Armand Labossière, Jos. Lapointe, Albert Dubois et Edmond Picton; 2e prix, Louis Hébert, Emile Robidoux, Eugène Souque et Omer Levesque.

Çà et là

M. P. de Rocquigny est hospitalisé à St-Boniface.

M. Eugène Bernard a gagné l'appareil de télévision qui fut raflé à St-Claude.

St-Pierre-Jolys

Décès

Le 12 décembre 1956 est décédé accidentellement M. Denis Audet, âgé de 27 ans et deux mois et domicilié à St-Pierre-Jolys. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Thérèse St-Godard; un fils, Rénald; une fille, Marielle; son père, M. Oliva Audet; quatre frères, Jean-Paul, Armand, Gabriel et Rémi; six soeurs, Jeanne d'Arc, Dolorès, Antoinette, Lisa, Marie-Rose et Marie-Anna.

Le salon funéraire Desjardins transporta le corps à la résidence, le dimanche 14 décembre. Un grand nombre d'amis et de parents lui rendirent un dernier hommage. Des bouquets spirituels et des fleurs magnifiques prouvaient l'estime que portaient au défunt ses nombreux amis.

Le service fut chanté le lundi suivant, dans l'église de St-Pierre, par le R. P. D. Audet, oncle du défunt, assisté des RR. PP. G. Lebleu et E. Turenne, tous Oblats de Marie Immaculée.

Les porteurs étaient MM. Adolphe Péloquin et Léon St-Godard, beaux-frères du défunt, Léonard Pineau, C.-A. Roy, Ernest Audet et C.-E. Roy. La quête fut faite par MM. W. St-Godard et L. Audet.

Remerciements

La famille éprouvée désire remercier M. l'abbé E. Lavoie, curé, les RR. PP. Audet, Turenne et Lebleu, O.M.I., M. le Dr Georges Sabourin, ainsi que les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par visites ou par l'assistance au service.

Vol. 8, No 15 18/1/57

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

Liste d'honneur

La lecture des notes des examens de Noël eut lieu au retour des élèves, le 8 janvier, à 11 h. 30, en la salle d'étude. Elle fut présidée par le R. P. Supérieur.

Succès

Grade 12: Antoine Gagné, Jean-Guy Fillion, Sylvio Lachance.

Grade 11: Fernand Proulx, Gilbert Comeau, Arthur Rosenland.

Grade 10: Elie St-Jacques, Georges Gareau, Joseph Rioux.

Grade 9: Jacques Audet, Michel Chic, Gilbert Dumont.

Conduite

Grade 12: Laurent Bosc, Antoine Gagné, Claude Lussier, Roger Duprey, Gilbert Hébert.

Grade 11: Denis Gobeil, Julien Lachance, Robert Audet, Hervé Marion.

Grade 10: Denis Raffard, Maurice Vermette, Gérald Roch, Arcel Legault, Alfred Archambault.

Grade 9: Jacques Audet, Rayald Ruprey, Adélard Sénécal.

Application

Grade 12: Laurent Bosc, Antoine Gagné, Gilbert Hébert, Jean-Guy Fillion, Sylvio Lachance.

Grade 11: Julien Lachance, Camille Piché, Hervé Marion, Gilbert Comeau.

Grade 10: Maurice Vermette, Joseph Rioux, Gérald Roch, Joseph Roy.

Grade 9: Jacques Audet, Rayald Ruprey, Robert Gomien, Théodore Roch, Adélard Sénécal.

Après la lecture des notes, le R. P. Supérieur fit des souhaits aux élèves, leur exposa quelques bonnes raisons d'intensifier leur travail au cours du second semestre et leur donna sa bénédiction.

Des récompenses furent attribuées à Jean-Guy Fillion, Denis Gobeil, Hervé Marion, Maurice Vermette et Théodore Roch.

La construction

La construction poursuivra son cours malgré l'hiver. On vient d'achever l'érection d'un mur protecteur temporaire qui permettra aux ouvriers d'élever les murs de brique et les divisions intérieures des deux premiers étages.

COMMUNIQUE.

Chronique des Anciens

La direction et le personnel remercient les anciens qui ont envoyé une carte de souhaits, qui ont écrit ou fait une visite à l'occasion des fêtes. Qu'ils soient assurés du bon souvenir de leurs anciens professeurs!

M. Alphonse Goulet, un ancien de la première heure (1912) à Otterburne et gérant de la Caisse Populaire de St-Malo, est présentement hospitalisé à St-Pierre. Nous voulons lui souhaiter un prompt rétablissement et l'assurer du secours de nos prières.

La première bourse de $100 est complétée à quelques dollars près. La générosité des anciens ne doit pas s'arrêter là, car cette bourse représente la contribution d'un groupe limité si on le compare au nombre total des anciens. Pour inaugurer honorablement le projet cette année, il faudrait trois ou quatre bourses avant le 31 mai.

Quelques anciens ont pris connaissance du projet par la chronique et ont écrit pour en savoir plus long. Nous demeurons à la disposition des autres qui seraient dans le même cas et que nous n'avons pu rejoindre par la poste puisque près d'une centaine de lettres sont revenues. Il nous faut les bonnes adresses.

M. J. L., de Haywood, nous envoie sa contribution avec un petit mot: "Il me fait grand plaisir de faire ma part pour aider aux bourses des anciens. Ma contribution n'est pas grosse, mais c'est de tout coeur que je la fais. Si j'avais beaucoup d'argent, je ferais plus. Je souhaite que ces bourses fournissent des études avancées aux élèves bien méritants." Voilà, M. J. L. est bien dans la note de notre projet. Il en faudrait beaucoup qui pensent comme lui envers leur Alma Mater.

Admirons par exemple, l'Amicale des Anciens du collège de Gravelbourg qui, l'an dernier, a assumé la dette occasionnée par l'installation d'un nouveau système de chauffage au collège, soit $40,000. C'est tout simplement merveilleux de reconnaissance et d'exemple!

Ici, ça continue. Si vous voulez relire la lettre qui vous a été envoyée!

LE SECRETAIRE.

Concours JFM

Grand concours de langue française

Réponses et gagnantes du concours no 7

1. L'affaire est tombée à l'eau.
2. Ils ont démoli la maison du berger.
3. Mon père fait le commerce du beurre.
4. Nous allons prendre l'ascenseur.
5. Cette chambre me convient très bien.
6. Je crois que je vais faire une marche avant dîner.
7. Nous avons un assortiment complet de papeteries.
8. Nous avons aussi des dactylotypes remises à neuf.
9. La boisson l'a conduit au tombeau.
10. Faute de soins, le patient mourut.

GAGNANTES

Prix offert par le Secrétariat de la province de Québec:
Agnès Cyr, 630, rue St-Jean-Baptiste, Man. (10e année)

Prix offert par la Supérieure Générale des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.:
Juliette Larocque, 753, rue Langevin, St-Boniface (10e année)

Concours no 10

Nous présentons aujourd'hui le dixième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont exclus de ce concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 26 janvier à: Les Jeunes Franco-Manitobains Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.**
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

A l'avenir, il y aura une section pour les classes 7 à 12 et une section pour les classes 4 à 6.

Classes 7 à 12

1. You have made a set speech.
2. I had been chosen spokesman.
3. Without straining your talents, you pleased the audience.
4. Scan a few verses of that poem.
5. Good sense is better than wit.
6. Great thoughts take their rise from the heart.
7. He was buried in deep thought.
8. He speaks fluently.
9. The theatres are quite modern and fashionable.
10. War films are thrilling.

Classes 4 à 6

1. It is three months since I spoke to him.
2. I was obliged to send him away.
3. My friend ought to have gone out.
4. You may read this book.
5. I hope I may succeed.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Récital, distribution des diplômes et de prix à Lorette, le 12 décembre

LORETTE — Le mercredi 12 décembre, à 8 h. 30 du soir, avaient lieu un récital et la distribution des certificats et des récompenses aux élèves les plus méritants et aux musiciennes de l'Institut Collégial de Lorette Centre.

La salle paroissiale était agréablement décorée pour l'occasion et, une fois de plus, nous avons pu admirer les talents de nos religieuses de Lorette.

Les prix furent décernés à Lorraine Tétreault, du grade VII; Louise Pépin, du grade VI; Edna Young, du grade VI; Angèle Marcoux, du grade V; Betty Ann Grossman, du grade IV; M. Ann Grossman, William Grossman, Rachel Jeanson et James Hoendrop, tous du grade III; Karen Groeker et Doreen Demarcke, du grade II; Eveline Lebrun, du grade I; Louise Pépin, qui a conservé 97 pour cent à l'examen de théorie du Conservatoire de Toronto.

Tous les élèves ont bien joué leurs morceaux et ont bien su nous égayer avec musique et chants.

Sincères félicitations aux musiciennes et à la Rév. Sr St-Jean de l'Eucharistie, maîtresse de musique.

N.-D.-de-Lourdes

Curling

Le 4e bonspiel ouvert commencera le lundi 21 janvier; il y aura quatre compétitions; de bons prix seront donnés. Il y a un trophée pour les vainqueurs. Les entrées devront être reçues au plus tard le 19 janvier, à 6 h. p.m., par le secrétaire, M. L.-J. Brisson, ou par le président, M. Meinrad Roch.

Trois de nos équipes participent au bonspiel à Altamont, cette semaine. Deux de nos équipes ont également participé, la semaine dernière, au bonspiel de Treherne et de St-Claude. L'équipe de Marcel Roch, Charles Sala, Auguste Pantel et Lloyd Hague remporta le bonspiel ouvert de St-Claude. Félicitations.

St-Laurent

Baptême

Le dimanche 9 décembre, une fille est née à M. et Mme Henri Boucher et fut baptisée sous les noms de Marie-Blanche-Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Eddie Bruce, oncle et tante de l'enfant.

Noël

Nous avons eu une belle messe de minuit. La chorale fut dirigée par M. François Gratton; Mlle Muriel Gaudry touchait l'orgue. M. Adrien Chartrand chanta le "Minuit, chrétiens". Le R. P. Lebel, vicaire, aida le R. P. L. Brossard, curé, à distribuer les très nombreuses communions.

Le R. P. Brossard, curé, nous exprima ses meilleurs voeux de fête, remercia et félicita les religieuses pour la décoration des autels et de la crèche, et félicita la chorale et son directeur.

Va-et-vient

A l'occasion de la fête de Noël, sont venus rendre visite à leurs parents: M. et Mme Louis Boucher et leurs enfants, de St-Boniface; M. et Mme Julien Bélot et leurs enfants, de St-Boniface; MM. René et Joseph Verrier et leurs enfants; M. et Mme Emile Boivin et leurs enfants, tous de Winnipeg; M. et Mme F. Calvez et leurs enfants, de La Salle.

Sont allés visiter leurs parents: M. et Mme Paul Buors, M. et Mme A. Chartrand, M. et Mme E. Carrière, M. et Mme J. Buors et M. et Mme L. Buors.

M. et Mme Adrien Chartrand ont reçu M. et Mme Jean Buors et leurs deux fils, Georges et Ronald, de Winnipeg.

M. Jean Guiboche, de St-Philippe, Sask., passait les vacances de Noël chez ses parents, M. et Mme Toussaint Guiboche.

M. et Mme Henri Combot ont reçu leurs mère et soeurs, Mme A. Fontaine, Mlles Laurence et Muriel Carrière, d'Otterburne, ainsi que MM. Roland et Gérard Fontaine, de Longlac, Ont.

M. et Mme Joseph-M. Fontaine et leur petit garçon, Louis, de Kenora, Ont., passaient les fêtes chez M. et Mme Louis Abgrall.

M. L. Abgrall, venu par avion de Thasis, C.-B., passa quelques jours dans sa famille.

M. Georges Gratton, de St-Boniface, passa les fêtes chez ses fils et bru, M. et Mme F. Gratton.

Mlle Hélène Kerbrat est allée chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Alfred Delrizzo, à Sioux Lookout, Ont.

M. et Mme Adrien Chartrand et Mlles Réa et Corinne Chartrand, et Adrien, fils, ainsi que M. Jos. Calvez se sont rendus pour le souper des Rois à La Salle, chez M. et Mme François Calvez.

M. et Mme François Combot, de St-Eustache, visitaient récemment leurs parents, M. et Mme Jean Léost.

M. Grégoire Gaudry, venu par avion de Holberg, C.-B. et Mlle Muriel Gaudry, du couvent de Ste-Agathe, passaient les fêtes chez leurs parents, M. et Mme E. Gaudry.

Réunion de famille

M. et Mme Alexandre Bohémier, de Montréal, étaient en visite chez leurs fils, Gaston et Cyprien, pour le temps des fêtes.

Heureuse surprise! les neuf garçons, dispersés un peu partout, se réunirent chez Cyprien, le jour de l'An, pour recevoir la bénédiction paternelle.

Evénement remarquable, car les neufs garçons ne s'étaient trouvés tous ensemble depuis dix ans. Ce sont Gaston et Cyprien, de Lorette, Etienne et Denis, de St-Boniface, Jean-Emile, de La Broquerie, Marcel et Paul, de Kenora, Jacques, de St-Vital, et Daniel, de St-Pierre. Mmes René Raynaud (Véronique) et Joseph Tétreault (Monique) étaient aussi présentes. Cinq autres filles demeurent à Vancouver.

M. Alexandre Bohémier est un ancien paroissien de Lorette. Il jouit d'une bonne santé et trouve notre climat un peu piquant. M. et Mme A. Bohémier retournèrent à Montréal, le 5 janvier, très contents de leur belle promenade.

Décès du juge LeBlanc, du Nouveau-Brunswick

MONCTON, N.-B. — L'hon. Arthur-T. LeBlanc, juge à sa retraite de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, est décédé à l'âge de 82 ans.

Le juge LeBlanc avait été nommé à la Cour suprême en 1924. Il avait pris sa retraite en 1952. Il avait pratiqué le droit en divers centres du Nouveau-Brunswick après avoir été admis au Barreau de cette province, en 1906.

De 1917 à 1929, alors qu'il fut défait, il avait été député libéral du comté de Restigouche-Nord.

Avant d'entreprendre des études de droit, le juge LeBlanc avait été rédacteur en chef du journal "L'Evangeline", hebdomadaire de langue française qui était alors publié à Weymouth, en Nouvelle-Ecosse.

Bon tour joué par le cardinal F. Spellman

CINCINNATI — Des représentants de la chancellerie ont raconté comment ils se sont fait jouer un tour amusant.

Un prêtre portant lunettes se présenta, l'autre jour, à l'église du St-Nom-de-Jésus et demanda l'autorisation de célébrer la messe.

Un assistant lui explique que le curé, l'abbé Albin H. Ratterman, devait célébrer la messe et un service funèbre à l'unique autel. Une autre église, celle de St-Georges, était libre et l'ecclésiastique put y dire la messe.

On fut quelque peu embarrassé lorsqu'on apprit que le visiteur n'était nul autre que S. E. le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York.

Le cardinal s'était rendu à Cincinnati pour confirmer les deux filles de sa nièce, Mme Robert McLaurin. Cette dernière a dit que son oncle lui a raconté l'incident qui l'a beaucoup amusé.



Michel "Charity" Harrity est toujours souriant. Il fut frappé de poliomiélite bulbaire et complètement paralysé, en 1955, alors qu'il était étudiant au petit séminaire Ste-Marie, à Baltimore. Patient à l'hôpital de l'Université de Buffalo depuis, il est maintenant libéré du poumon de fer, mais dépend encore d'un poumon portatif. Cela ne nuit en rien à son apostolat. Il fut responsable de la conversion d'une garde-malade et de ses cinq enfants, ainsi que d'un autre patient de cette institution.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Un de nos opérateurs passait à l'immortalité, la semaine dernière, lorsqu'il affirmait qu'il était un partisan de la philosophie plutonicienne et qu'il croyait à l'amour plutonique . . . Connaissant bien notre homme, nous sommes convaincus qu'il a bien voulu dire PLU . . . et non PLA . . . et qu'il est bien partisan de cette théorie qui explique la formation de la croûte terrestre par l'action d'un feu intérieur . . . Sachant aussi que cet opérateur est toujours dévoré par une flamme souterraine . . . nous pouvons conclure que nous avons parmi nous une véritable pile atomique . . .

La marche des 10 cents

La marche des 10 cents est l'affaire de tout le monde et votre contribution aidera à combattre les ravages de la polio.

La campagne de votre poste est commencée. Votre générosité des années passées laisse prévoir qu'une fois de plus vous ouvrirez largement votre bourse.

Nous avons beau fouiller dans tous les coins du poste . . . rien de nouveau à rapporter! Plusieurs ne sont pas encore revenus de cet état semi-comateux qui les enveloppe depuis les fêtes, et puisque nous ne voulons pas les réveiller trop brutalement, laissons-les dans cette béatitude, jusqu'à la semaine prochaine.

Vous pourrez tout de même ouvrir votre appareil et entendre en sourdine les émissions qui passeront sur vos ondes . . .

Le samedi 19 janvier, à 9 h. 45 a.m.: "Visites dans nos écoles françaises".

Le dimanche 20 janvier, à 9 h. 30 p.m.: "Autour de nos clochers". Second voyage à St-Léon.

Le lundi 21 janvier, à 7 h. 30: Petit Théâtre, "Sur la Grande Route", drame de l'écrivain russe Anton Tchékov. C'est l'histoire des malheurs de Borsov, le mari trompé. L'action se passe dans une auberge sur l'une des grandes routes qui unissent Moscou à Rostov.

Le mardi 22 janvier, à 7 h. 30 p.m.: Programme hongrois-français présenté par le service diocésain d'information.

Le jeudi 24 janvier, à 7 h. 30 p.m.: "Le choc des idées". Sujet: "Le commerce des denrées alimentaires, jusqu'à quel point l'agriculteur doit-il y investir . . ?"

Le vendredi 25 janvier, à 8 h. 30 p.m.: Reprise de "Sérénade pour cordes" avec . . . vous l'avez deviné, Claire Gagnier et Denis Harbour.

Minou Drouet reçue en audience par Pie XII

VATICAN — Minou Drouet, célèbre enfant prodige de France dont les recueils de poèmes lui ont valu la célébrité, a été reçue, le cinq janvier, en audience par S. S. Pie XII. Elle était accompagnée de sa mère. Habituellement fort à l'aise en public, elle était très timide devant le Souverain Pontife. Le St-Père l'a accueillie affectueusement et a parlé en français pour dissiper la gêne de la fillette. Elle a récité quelques-uns de ses poèmes à la demande expresse du pape.

M. Lightly, nouvel inspecteur en chef

Le ministre de l'Education, l'hon. W. C. Miller, vient de nommer inspecteur en chef du système scolaire, M. Robert W. Lightly, principal de l'Ecole normale pendant les cinq dernières années. M. Lightly remplacera M. L. Reid, décédé au mois de novembre 1956.



M. R. W. Lightly

M. Lightly, qui fit son éducation à l'école de Treherne, à l'Ecole Normale et à l'Université du Manitoba, fut professeur dans plusieurs écoles rurales, devint principal des écoles secondaires de Ninette et de Baldur avant de s'engager dans l'Aviation canadienne. La guerre terminée, il fut employé par le Canadian Vocational Training jusqu'en 1946, date à laquelle il fut nommé inspecteur d'écoles à Shoal Lake. En 1949, il devint assistant principal à l'Ecole Normale pour prendre le poste de principal, deux ans plus tard.

C'est M. W. F. Briskin, inspecteur d'écoles à Winnipeg, qui le remplacera. M. Robert R. Robertson, archiviste de l'Association d'Education, fut nommé assistant du ministre.

M. C. K. Rogers, ancien inspecteur en chef, qui, à sa retraite, devint responsable du recrutement des instituteurs et éditeur du Manitoba School Journal, fut nommé archiviste.

Une rue Houde à St-Norbert

Les habitants de la rue du Cimetière (Cemetery Road), à St-Norbert, veulent bien vivre en face d'un cimetière, mais ils aimeraient tout de même changer le nom de la rue.

Voici ce que nous dit Mme R. Joyal: "Nous n'aimons pas ce nom lugubre. Sous l'instigation de Mme Austin, nous avons décidé d'en faire changer le nom. Nous avions deux propositions sur la liste: avenue Richot ou avenue Houde. M. et Mme Houde sont des vieux habitants de St-Norbert, et c'est en leur honneur que nous voulons nommer la rue. Nous avons alors passé de porte en porte, chez les sept familles qui demeurent en face du cimetière. Six ont signé la pétition. C'est alors que nous avons présenté notre proposition au conseil de ville."

M. et Mme Houde se sont tous deux dévoués grandement et longtemps pour St-Norbert. M. Houde, aujourd'hui âgé de 79 ans, a habité St-Norbert durant 30 années. Il fit partie du conseil de ville pendant 12 ans. Son épouse, Marie, enseigna pendant 29 ans à l'école de garçons de St-Norbert, fut principale pendant 18 ans et enseigne maintenant les mathématiques à l'école supérieure de Fort Garry.

Le conseil de ville de Fort Garry a promis d'étudier la question. Mme Joyal s'attend à une réponse approbative.

La démocratie à Okinawa grâce à Hollywood et Brando

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Une comédie de haute qualité peut renfermer d'excellentes leçons, comme le prouve le film projeté actuellement au théâtre Capitol, "The Teahouse of the August Moon". Basée sur un roman de Vern Sneider et jouée pendant longtemps sur le Broadway de New-York, cette pièce avait gagné, en 1954, le prix Pulitzer "pour drame", mais les cinématophiles verront d'abord le côté comique des situations dans lesquelles sont engagés les acteurs et riront de bon coeur, tandis que le thème sérieux de l'oeuvre s'inscrira dans leur esprit.

L'action se passe à Okinawa (Ryu-Kyu), petit archipel entre le Japon et Formose, devenu territoire sous tutelle américaine lors du traité de San Francisco en 1951. Le gouvernement militaire américain entreprend la démocratisation de cette population d'Okinawa. Seulement, on oublie que les habitants ont beaucoup appris, au cours de 800 années d'occupation étrangère, et qu'ils savent conquérir à leur manière les vainqueurs.

Un rapport épais

Un jour, le colonel Wainwright Purdy III (Paul Ford) confie le petit village de Tobiki au jeune capitaine Fisby (Glenn Ford) avec mission expresse de démocratiser les villageois en suivant aveuglément les règles établies par Washington. Le colonel, qui ne jure que par les règlements écrits, remet à cet effet au jeune émissaire un épais rapport officiel.

Le capitaine part avec son interprète Sakini (Marlon Brando), un malin qui saura bien tirer le meilleur parti de la situation, pour le bien de ses compatriotes. Dès ce premier voyage, Fisby s'en fait jouer de belles par Sakini, jusqu'au point de conduire une jeep surchargée de passagers et de bagages par des détours à travers toute l'île sur des routes étroites et tortueuses. Mais enfin, on arrive à Tobiki.

Livre de règlements en mains, le capitaine convoque immédiatement toute la population et entreprend de leur donner une première leçon sur les avantages de la démocratie. L'interprète ne perd pas sa chance pour transformer l'abstraite théorie en leçon de choses extrêmement pratique. Fisby est donc vite gagné par des cadeaux à saveur locale: une cage à criquets, des sandales de bois, même une jeune fille très jolie et très efficace comme secrétaire à tout faire (Machido Kyo). En peu de jours, le capitaine américain se promène en kimono et sandales de bois dans les rues du village, il dirige les opérations fructueuses de la Tobiki Brewing Co., coopérative de whiskey à patates qui apporte de forts revenus à la population, il permet la construction d'un salon de thé, au lieu d'une école, et y reçoit un accueil des plus charmants, etc.

C'est justement au cours de cette réception, alors que la belle Machido Kyo évolue avec art au son d'une musique tout orientale, que le colonel Wainwright Purdy III arrive à l'improviste. Le pauvre colonel n'en revient pas. Comment un subalterne peut-il oser désobéir de façon si flagrante aux règlements de l'oncle Sam et se laisser gagner par les charmes de l'Orient? Après avoir vertement réprimandé le capitaine Fisby, il ordonne la destruction immédiate de la distillerie et du salon de thé.

Heureusement qu'on a reçu en hauts lieux des éloges de l'oeuvre accomplie par Fisby . . . Le colonel reçoit donc, par téléphone, l'ordre d'encourager le capitaine dans son travail qui a gagné aux Etats-Unis l'affection de tout un peuple. Pauvre colonel! Il court à la recherche de Fisby et découvre que Sakini et ses compatriotes n'avaient pas détruit l'oeuvre accomplie, mais tout simplement camouflé le salon de thé. En peu de temps, tous remettent en place chaque pièce et ils reçoivent officiellement le colonel, une autre victime de leur amabilité.

Une leçon subtile

Vraiment, on ne conquiert pas l'affection d'un peuple par des idées toutes faites, étrangères à leur mode de vivre et à leur civilisation. Spécialement un peuple "aussi vieux" que l'oriental. Il faut plutôt connaître et respecter les conditions locales, s'y adapter en tout ce qui est bien. De cette façon, les principes démocratiques font facilement leur chemin.

C'est cela qu'enseigne le film "The Teahouse of the August Moon", tout en permettant aux spectateurs d'admirer les beautés pittoresques de ces îles, de connaître les gens du petit peuple, de goûter la musique et la danse orientales, d'apprécier les costumes aux vives couleurs, etc. En un mot, de pénétrer dans un monde bien distinct du nôtre, mais nullement inférieur quant à son degré de civilisation. Ceux qui assisteront à ce film se divertiront très agréablement, tout en s'enrichissant de façon très profitable. (Classé A-1)

Machine à écrire électronique aussi rapide que la voix

PARIS — Un savant français, M. Albert Ducroy, vient de mettre au point un appareil permettant de traduire un texte parlé en un texte tapé à la machine et ce à la vitesse de la parole.

Cette machine à écrire électronique, qui a été présentée à la presse, en présence de M. Henri Longchambon, président du Conseil supérieur de la recherche scientifique, se nomme "électrostyl". Elle se compose d'un tableau dont il suffit d'effleurer les plots avec un stylet de métal pour que la machine à écrire reliée au tableau imprime, à la vitesse de douze signes à la seconde. Les plots correspondent soit à des lettres, soit à des syllabes ou mots, soit même à des phrases entières stéréotypées. Il suffit, par exemple, de toucher pendant ⅛ de seconde un plot donné pour que la machine imprime "Je vous prie d'agréer, monsieur, mes salutations distinguées".

L'"électrostyl" est plus rapide que la championne des sténodactylos et permet de disposer de son texte dès que l'on a fini de parler.

Le clavier a été conçu en fonction des lettres ou syllabes qui reviennent le plus souvent dans la langue française et son maniement peut s'acquérir rapidement. Le cerveau électronique de l'appareil comprend 57 tubes, 12 relais et 45 bobines. Il comporte 70 kilomètres (plus de 43 milles) de fils et un appareillage électronique analogue à celui de deux postes de télévision. Cette machine, et les perfectionnements que l'on peut espérer, bouleversera complètement le travail de bureau.

— Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous les motifs qui les produisent.

LA ROCHEFOUCAULD.

Corps diplomatique accrédité auprès du St-Siège

CITE DU VATICAN — La liste du Corps diplomatique accrédité auprès du St-Siège à la fin de 1956 mentionne que les Etats entretenant des relations diplomatiques avec le St-Siège sont au nombre de 48, dont 47 ont une représentation officielle auprès du Vatican. La Suisse, bien qu'ayant des relations diplomatiques avec le St-Siège et ayant un nonce à Berne, n'a cependant point de représentant officiel auprès de la Cité du Vatican, pas plus que le Canada.

Sur les 47 missions diplomatiques accréditées actuellement auprès du St-Siège, trois sont momentanément sans titulaire: l'Equateur, le Honduras et les Philippines. Les ambassadeurs sont au nombre de 27 et les ministres au nombre de 16, tandis que quatre autres représentations diplomatiques sont dirigées provisoirement par des chargés d'affaires.

L'Europe est représentée par 17 Etats: Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Lithuanie, Luxembourg, Monaco, Hollande, Ordre de Malte, Pologne, Portugal, St-Marin et Espagne. Les Amériques sont représentées par 19 Etats: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela, etc. L'Asie est représentée par 9 Etats: Chine nationaliste, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Pakistan, Philippines et Syrie. L'Afrique entretient deux représentations d'Etats: Egypte et Libéria.

Le dernier des 6 évêques d'Albanie est décédé

CITE DU VATICAN — Le Saint-Siège a reçu confirmation du décès survenu le 9 novembre de S. Exc. Mgr Bernardin Shlaku, O.F.M., de Pulti, Albanie. Ce décès prive l'Albanie de hiérarchie catholique. Au début de la persécution communiste en Albanie, en 1944, le pays comptait six évêques. Les communistes en ont exécuté trois et deux sont décédés de causes naturelles. On croit au Vatican que S. Exc. Mgr Shlaku était tenu en captivité par les communistes, mais jamais l'on avait pu en avoir la confirmation.

Le marché noir de l'essence en G.-B.

LONDRES — Les faux tickets d'essence ont fait leur apparition en Grande-Bretagne. Une vaste enquête a été entreprise par Scotland Yard et plusieurs opérations de police ont été effectuées dans divers quartiers de la capitale à la recherche de l'imprimerie dont se servent les contrefacteurs. On signale d'autre part que le marché noir de l'essence atteint des proportions jamais égalées pendant la guerre.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

A l'heure où l'on parle de mettre la question algérienne à l'ordre du jour aux Nations unies, je pense qu'il n'est pas superflu de faire le point sur la question. Car malheureusement, ici, les gens sont plutôt mal renseignés par la "United Press", et beaucoup ne se font pas une idée claire de ce qu'est l'Algérie.

J'ai traversé l'Algérie en train, en 1948, et j'ai pu admirer ce qu'est ce pays, autrefois désertique (avant l'arrivée des Français), maintenant rempli de magnifiques plantations d'orangers et (dans l'Oranie) de vignobles. Que reste-t-il de tout cela, puisque les rebelles, soi-disant pour libérer leur pays de l'occupation française, ont scié par milliers les orangers et les pieds de vignes qui faisaient la richesse de ce département français de l'Algérie, ont incendié les fermes et les écoles et ont lâchement assassiné leurs occupants. Tout ce qui peut terroriser la population musulmane et française est mis en oeuvre. Ces musulmans, ayant servi dans les rangs de l'armée française au cours des deux guerres, ont combattu pour la liberté du monde et beaucoup sont restés sur le sol français, victimes de leur devoir; d'autres, en grand nombre, furent décorés pour leur bravoure et sont restés fidèles après leur retour dans leur pays. Mais ces français musulmans risquent tous les jours d'être traitreusement assassinés. Et même, beaucoup l'ont été déjà, car "les bandits" à la solde de nations étrangères espèrent chasser les Français de l'Algérie en terrorisant ces populations.

Pendant ce temps, que fait l'armée, à qui revient la plus difficile des tâches: maintenir l'ordre, tâche aussi la plus obscure et la plus méconnue? L'armée est là pour protéger ceux qui, malgré la peur qui les hante, restent fidèles à la France. Dans plus d'un village, les médecins de l'armée soignent les malades civils sous la tente ou dans une maison mise à leur disposition. Bien entendu, les soins et les médicaments sont gratuits. Dans un autre endroit, c'est un instituteur qui fut arraché à son foyer et à son école par le rappel des disponibles de l'armée de réserve. Tel fera l'école dans une maison ou une grange, car l'école a été incendiée. Tel autre, pris de peur, et cela se comprend, a regagné la métropole. Et combien d'autres actes comme ceux-là, dont on pourrait aisément faire un livre.

Et pour comble, alors que la France aurait besoin du soutien moral de ses alliés pour défendre une cause qui est bien (et seulement) sienne, certains veulent que ce soit une organisation (qui n'a pas été capable d'aider le brave peuple hongrois à se libérer du joug et du terrorisme soviétiques, ou tout au moins d'arrêter la tuerie), on voudrait que cette organisation s'occupe des affaires de la France. Qu'ont donc à dire les Américains qui, alors qu'en Algérie le citoyen musulman est l'égal du citoyen français, se permettent de faire la ségrégation raciale dans la vie publique, partout aux Etats-Unis: que ce soit dans les trains, dans les autobus, les salles d'attente des gares, les places publiques, les écoles et collèges, voire même les universités: et dernièrement, certains ont même fait sauter à la dynamite, dans un quartier blanc, une maison qui venait récemment d'être occupée par une famille de couleur. Oui vraiment, les Américains sont mal placés pour enseigner la morale aux autres, et encore moins pour mettre leur nez dans les affaires françaises en Algérie.

(. . .) Que Dieu aide ceux qui défendent une si belle cause, qu'Il veille sur eux et qu'Il accueille dans son ciel ceux qui malheureusement meurent dans ces combats.

Ayant confiance et espérant que la France surmontera encore cette blessure, glorieusement . . . je dis en terminant: "En avant, les gars, et vive la France!"

Un patriote français,
R. L.

→ Millions de lettres, de colis non livrés . . .

(Suite de la première page)

la même période de temps. M. Roméo Papineau s'attend à une augmentation de quelques 50,000 cartes.

Objets hétéroclites

Les objets les plus divers passent par le bureau des rebuts: des pneus, des balais, des portefeuilles, de la volaille, etc. On trouve également assez fréquemment dans les boites aux lettres des portefeuilles sans doute déposés là par des voleurs à la tire qui veulent se débarrasser d'un objet inutile après y avoir soustrait tout l'argent qu'il contenait.

Chaque fois, le propriétaire est retracé grâce aux quelques papiers qu'on trouve toujours dans un portefeuille.

M. Papineau a rappelé le cas d'un chauffeur de taxi de la région métropolitaine qui s'était fait voler par deux bandits tous ses papiers d'identification, son argent et sa bague à diamant d'un carat. Le tout fut jeté par les voleurs dans une boite aux lettres et le propriétaire put rentrer en possession de son bien, moins l'argent.

Après un an, les objets non réclamés sont vendus à l'enchère par le ministère des Postes à Ottawa et le produit est versé au Trésor.

Coderre

Accident

Un accident qui aurait pu avoir des suites tragiques est arrivé à M. Eugène Peltier, quand le camion qu'il conduisait a sauté par-dessus le rampart du pont Garbett et est tombé d'une hauteur de 35 pieds dans la rivière. Les deux occupants, Richard Marcil et Eugène Peltier, s'en sont tirés presque sans blessure. M. Marcil put retourner chez lui avec un oeil au beurre noir et M. Peltier dut aller à l'hôpital de Gravelbourg pour deux jours. Le camion a été presque totalement détruit.

Va-et-vient

MM. et Mmes E.-B. Coderre et Oscar Desnoyers sont allés passer un mois à Detroit, Mich., où ils ont de nombreux parents.

M. et Mme Georges Gagnon ont passé Noël chez leurs fille et gendre, à Régina.

Parmi les visiteurs venus à Coderre pour les fêtes, citons: M. et Mme Origène Gaucher, de Winnipeg; M. et Mme Olivier Gaucher, de Kelowna, C.-B.; M. et Mme Bill Terry et Diane, de Régina; Olivier et Pauline Peltier, M. et Mme Edgar Gaucher, Richard, Martin et Lucienne, de Moose Jaw; la famille Gérard Lizée et M. Claude Caron, de Gravelbourg, et M. et Mme Ernest Arguin, de Moose Jaw.

Mlles Jeanne Lavigne et Cécile Bandet ont passé les vacances dans leurs familles respectives, à Jackfish Lake et à Prud'homme.

Dumas

M. Jos. Savari est de retour de Régina, où il passa les fêtes de Noël et du nouvel An chez ses neveu et nièce, M. et Mme E. Denève.

M. et Mme Henri Jacques, de Montréal, sont venus assister au mariage de leur nièce, Mlle Beverley McLean, de Wawota, avec M. E. Basher, de Régina. Ils rendirent visite à leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Lucien Beauchêne et Ludger Lamontagne.

M. et Mme Roland Boulet, Colette et Lucien Boulet, d'Alida, passèrent le jour de l'An chez leurs parents.

Mme Ant. Larrivée passa quelques jours à Régina et revint avec son fils, Lionel.

Mme Walter Wyporowich et ses enfants, de Vandura, sont déménagés à Kelso, où M. Wyporowich est employé par le Canadien National.

M. et Mme Charles Clark, de Kennedy, ont passé le jour de l'An chez Mme A. Charles.

Sedley

M. et Mme Josias Lefebvre se sont rendus à Montréal où ils passeront l'hiver parmi leurs enfants et nombreux parents.

M. et Mme René Coupal, Réal Coupal et M. et Mme Arcandi Trudeau se sont rendus à St-Jacques, P.Q., pour assister aux funérailles de leur mère, Mme Zotique Coupal, autrefois de Sedley. A la famille, les paroissiens de Sedley offrent leurs sincères sympathies.

MM. Gérard et Mathieu Dupuis, ainsi que leur soeur, Mlle Paula, ont passé les fêtes à Edmonton et Moosomin.

M. et Mme Victor Gervais et Mlle Aline Jacques sont partis passer quelques mois chez leurs nombreux parents de Montréal et Drummondville.

Nos malades

M. Paul-A. Béchard fut heureux de revenir dans sa famille pour Noël, après avoir passé 3 semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, à la suite de graves fractures subies à une jambe.

Mme Réal Coupal fut aussi hospitalisée pendant quelques jours. Donc, à nos malades, un prompt rétablissement.

Départ

Un de nos vieux pionniers, M. Séverin Béchard, nous a quittés pour aller demeurer à Régina avec ses fille et gendre, M. et Mme Mathias Wolbaum. Mlle Dodd fut aussi du nombre. M. Wilfrid Béchard qui, depuis 11 mois, est hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, aura le privilège de retourner vivre une vie de famille avec eux.

A tous, beaucoup de bonheur dans leur nouvelle demeure.

Visiteurs

M. et Mme John Abello ont reçu la visite de leur fils, Louis, de St. Augustine's College, Toronto, ainsi que de leur fille de Régina.

Ont rendu visite à leurs parents pour les fêtes: Mlle Jeannette Parent, du Corps d'Aviation de St-Hubert, P.Q., M. et Mme Jean Lefebvre, Mlle Réjeanne et M. Roland Lefebvre, M. et Mme Norbert Lepage (Frances Poissant), de Moose Jaw, M. Marc Bellehumeur, d'Edmonton.

Çà et là

Nos écoliers ont repris le chemin des études après avoir passé de belles et longues vacances. Ce sont: Françoise Lussier, Blanche et Jocelyne Béchard, au couvent de Gravelbourg, Lorraine Béchard, au couvent de Bellegarde; Bernard Lussier, Clément Béchard, Robert Béchard, fils de Paul-A. Béchard, et Robert Béchard, fils de René Béchard, au Collège de Gravelbourg. Puis nos plus jeunes, Côme et Gilles Béchard, Bernard, Jean-Guy et Denis Poissant, au Jardin de l'Enfance de Gravelbourg.

Willow-Bunch

Thé

Le comité des jeux a donné un thé au magasin coopératif, le samedi après-midi 5 janvier. Il rapporta la somme de $142.50 qui sera versée pour la patinoire et autres jeux pour enfants.

Ce comité remercie spécialement M. Marcel Mondor, gérant du magasin, ainsi que Mmes Albert Lemieux, Rose-Anna Balaux, Georges Lavallée, Blanche McGillis, Euclide Bruneau, John Weins, Laurent Mondor et Emile Fouquet, qui se dévouèrent toute la journée à la préparation de ce thé.

Merci aussi à tous ceux et celles qui y prirent part, soit d'une manière ou d'une autre.

Va-et-vient

M. Jérémie Beauchamp est revenu dernièrement de son voyage à Sudbury, Ont., où il passa quelques mois à visiter des parents et amis.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus rendre visite à leurs parents, le dimanche 13 janvier.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital: M. Thomas McGillis, M. Elias Dionne et Mme M. Short.

Ont quitté l'hôpital, dernièrement: Mmes A. Lafrenière, Anita Boll, Brière, J.-E. Gosselin, M. Langlois, Mitchell, L. Giraudier et M. Baril, MM. Pierre Campagne et Léon Boisvert.

Mme George McGillis a été transférée à l'hôpital de Moose Jaw.

Départ

M. le Dr B. Trudelle et son épouse sont partis dernièrement pour aller demeurer à Régina, où M. le Dr Trudelle poursuivra ses études en médecine. Son remplaçant est M. le Dr A. Connelly qui est arrivé avec son épouse et sa famille. Nous leur souhaitons bonne chance et la bienvenue parmi nous.

Décès

Mme Alfred Fortier, mère de M. Romain Fortier, est décédée dans la province de Québec.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Robert Fauchon et leur bébé, de Régina, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Thomas Fauchon.

M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de Willow-Bunch, étaient de passage chez M. et Mme Alex. Laberge.

Mme Fernand Fortin a dû passer quelques jours à l'hôpital de Gravelbourg.

M. Edmond Chabot est allé visiter ses frère et belle-soeur à Ponteix et M. Viateur Chabot, ses frère et belle-soeur à Laflèche.

M. l'abbé G. Couture, de Gravelbourg, était en visite chez ses frères, dernièrement.

MM. et Mmes Alex. et Henri Laberge et leurs enfants sont allés passer le jour de l'An à Willow-Bunch.

M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, de Ponteix, étaient en visite chez M. et Mme Ovila Chabot.

MM. et Mmes Ephrem et Léonard Bouffard sont allés visiter des parents à Gravelbourg, dernièrement.



La petite **Minou Drouet**, jeune poète française, photographiée avec **Sa Sainteté le pape Pie XII**, lors d'une audience qu'il lui accorda récemment. La petite fut d'abord très intimidée, mais Sa Sainteté la reçut avec affection et lui parla en français. A sa demande, elle récita quelques-uns de ses poèmes. Elle était accompagnée de sa mère.

L'hon. L. St-Laurent et l'aide aux municipalités

OTTAWA — Le gouvernement du Québec semble être opposé à toute aide fédérale aux municipalités, a laissé entendre le premier ministre, le très hon. M. St-Laurent.

Peu importe ce que le gouvernement fédéral fait, a-t-il déclaré à la Chambre des communes pendant le débat sur le discours du trône, il se trouvera des gens pour dire que l'aide aux municipalités est une tentative pour détruire "la religion catholique et la langue française dans la province de Québec".

Une telle assertion serait "ridicule".

Sans doute, le premier ministre voulait-il prévenir les membres de la Chambre et le peuple canadien de la réaction probable du premier ministre Duplessis à l'égard de l'assistance fédérale aux municipalités.

En réponse à la requête du chef de l'opposition, M. Diefenbaker, qui avait demandé qu'on fasse l'étude des problèmes confrontant les municipalités, M. St-Laurent lui a rappelé l'attitude de son prédécesseur, l'hon. George Drew, alors qu'il était premier ministre de l'Ontario.

M. St-Laurent a déclaré: "Lors de la conférence fédérale-provinciale de 1945, je l'ai entendu (M. Drew) s'élever contre toute initiative nationale dans les domaines déjà administrés par les autorités provinciales.

Mention de M. Duplessis

"Je sais que dans ce domaine le premier ministre de ma propre province (M. Duplessis) est, dois-je dire plus sensible et plus chatouilleux que l'hon. George Drew alors qu'il était premier ministre de l'Ontario . . .

"Nous devons prendre soin de garder de notre côté la majorité des Canadiens pondérés et ne pas les laisser penser que nous tentons de centraliser et de saboter l'oeuvre des Pères de la Confédération.

"Il y en aura toujours pour faire une telle assertion quoi que nous fassions.

"Quelles que soient les précautions que nous tentons de prendre pour éviter qu'il en soit ainsi, il se trouverait des gens pour affirmer, si nous allions prendre quelque initiative à l'égard du gouvernement municipal, qu'il s'agit d'une tentative visant à détruire la religion catholique et la langue française dans la province de Québec.

"Peut-il se trouver quelque chose de plus ridicule, de moins fondé?"

M. St-Laurent s'est dit d'opinion que les Canadiens sont conscients de l'existence d'un plus fort sentiment de canadianisme que dans le passé.

"J'espère que nous continuerons, et nous pouvons le faire, mais le faire de telle façon que nous n'effraierons personne avec l'épouvantail selon lequel la religion et la langue de mes compatriotes de la province de Québec vont leur être enlevées."

Tisdale

L'assemblée régulière de la Ligue des Femmes catholiques locale eut lieu à la résidence de Mme R. Joinson, le jeudi 10 janvier. Mme L. Mireau présidait, assistée par la secrétaire, Mme D. Kramer. Dix-huit membres et deux invitées étaient présentes. Le R. P. G. Van Vynckt, O.F.M., fit la prière d'ouverture. Suivirent la lecture des minutes de la dernière assemblée, de la correspondance et des rapports des comités divers. On annonça que les vêtements recueillis pour les réfugiés hongrois ont été expédiés à Prince-Albert et qu'on en confectionnera d'autres. Une lettre de Mme L. Fach, autrefois de Tisdale, nous apprit qu'elle s'était rendue saine et sauve avec sa famille à Escandido, Cal.

L'offre de Mme N. Allan de recevoir les membres chez elle pour la prochaine assemblée fut acceptée avec reconnaissance. Pour clore la réunion, le chapelain bénit les membres. Le goûter fut ensuite servi par Mmes Aden, Roy et LeGott.

Prince-Albert

Statistiques

D'après les donnés de M. D. B. McIntyre, greffier à l'hôtel de ville, il y eut une diminution des naissances et une augmentation des mortalités en 1956. En 1955, il y eut 1,129 naissances, tandis qu'en 1956, il n'y en eut que 962. Les décès se chiffraient à 313 pour 1955 et montaient à 320 en 1956. Les mortsnés étaient au nombre de 15 en 1955 contre 16 en 1956.

Nouvelles élections

M. Louis-A. Boileau fut renommé président de la Commission scolaire des écoles séparées, lors de la dernière assemblée des Commissaires d'écoles tenue à l'école St-Paul.

M. John Swystun, lui aussi, fut renommé vice-président de la Commission et président du comité des bâtiments.

M. Jos. A. Ward fut élu président de l'Association des employés civils pour la ville de Prince-Albert.

Chambre de Commerce

Quelque 20 membres de la Chambre de Commerce d'Uranium City viendront faire une visite à Prince-Albert, les 18, 19 et 20 janvier. Le vendredi soir 18 janvier, ils assisteront à un banquet donné en leur honneur par la branche locale à la salle du Club Canadien. Ils assisteront à quelques parties sportives et visiteront la ville. Ils retourneront le lundi suivant par avion.

→ Concours de cantiques de . . .

(Suite de la première page)

10—Le concours commence le 15 janvier 1957 et finit le 15 mai 1957 (4 mois).

11—Le jury sera composé de cinq musiciens compétents, résidant à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke. Il rendra son verdict vers le 1er juin 1957.

12—Le jury se réserve le droit de refuser tel ou tel des prix mentionnés plus haut, s'il est unanime à reconnaitre que les pièces soumises ne les méritent pas.

13—La décision du jury sera finale et sans appel.

14—Les copies soumises ne devront pas révéler l'identité du candidat. Elles seront signées d'un pseudonyme. Le pseudonyme sera inscrit et dévoilé sous enveloppe cachetée accompagnant le cantique. Cette enveloppe cachetée contiendra le nom, prénom, adresse, numéro de téléphone (si possible) du candidat. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'après décision du jury, pour identifier les vainqueurs.

15—Les manuscrits non primés ne seront retournés que si demande en est faite par écrit dans les quinze jours qui suivront la proclamation et contre réception d'une enveloppe affranchie.

16—Les demandes de renseignements, les copies des conditions du concours, les manuscrits du concours devront être adressés: R. P. Jacques-Aimé Lambert, C.Ss.R., Monastère des Pères Rédemptoristes, 560 est, boulevard Crémazie, Montréal-11, P.Q.

Des religieuses dans les hôpitaux polonais

VARSOVIE — L'agence polonaise d'Information a annoncé que le ministre polonais de la Santé publique a adressé une circulaire aux directeurs de tous les établissements hospitaliers du pays, leur enjoignant d'accepter désormais les services volontaires des infirmières, membres des Congrégations religieuses spécialisées.

La circulaire ministérielle précise, d'autre part, que les directeurs des établissements hospitaliers devront prendre contact avec les prêtres désignés par l'épiscopat pour remplir les fonctions d'aumôniers dans ces établissements. Ces prêtres émargeront du budget de l'assistance publique et seront autorisés d'exercer en toute liberté leur ministère auprès de ceux des malades qui désirent y avoir recours.

La liberté de conscience des malades non-catholiques ou non-croyants doit être respectée par l'administration hospitalière.

Assemblée annuelle des actionnaires de la

Banque Royale du Canada

M. James Muir se demande si le Canada utilise aussi bien ses ressources humaines que ses richesses naturelles

Les traitements actuels des professeurs sont insuffisants pour assurer un niveau de vie convenable à ceux qui forment la jeunesse. On peut ne pas réussir à enrayer l'inflation sans accorder de plus larges pouvoirs à la banque centrale.

Dans son allocution à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada, tenue à Montréal le jeudi 10 janvier, le "chairman" et président, M. James Muir, a souligné que ceux qui cultivent l'esprit et forment le caractère de notre jeunesse, dans les églises, écoles et universités du Canada, se trouvent dans une "zone de dépression" économique et que la négligence apparente dont ils sont l'objet présente des dangers pour l'avenir de notre économie.

"Il est assez évident que les ressources économiques dont disposent nos écoles, nos universités et même beaucoup de nos églises sont insuffisantes pour assurer un niveau de vie convenable aux hommes et aux femmes dévoués dont le travail consiste à cultiver l'esprit et à former le caractère de notre jeunesse", a dit M. Muir.

"Nous ne faisons pas le meilleur et le plus complet usage de nos ressources humaines, qui sont pourtant d'importance capitale; nous ne donnons pas à nos professeurs une rémunération équitable et encourageante; nous mettons ainsi en danger l'avenir de toute notre économie."

Crise de l'éducation

"La situation économique actuelle du personnel enseignant constitue une anomalie. La situation économique de tous les professeurs est devenue moins bonne par rapport à celle des membres des autres professions exigeant une formation et une responsabilité comparables, et par rapport à celle de l'ensemble des travailleurs. Le professeur se trouve donc aujourd'hui dans la même 'zone de dépression' qu'il occupait en 1776. Etant donnée la disproportion entre les traitements payés à nos professeurs et les salaires versés, à égalité de valeur, dans d'autres professions, nous ne pouvons espérer recruter ou retenir assez d'hommes et de femmes en mesure de maintenir le niveau actuel de l'enseignement dans nos écoles et universités.

"On peut soutenir que, dans ce cas, la répartition de nos ressources humaines ne répond pas au fonctionnement ordinaire du mécanisme des prix. Ce ne serait vrai qu'en partie. Il est probable qu'avec le temps le recrutement des professeurs finira par trop bien correspondre au mécanisme des prix. La loi du marché fonctionnera trop bien, et notre système d'enseignement perdra beaucoup de ses meilleures caractéristiques par l'affectation d'un personnel trop peu nombreux à un trop grand nombre de cours et d'étudiants, et par la diminution de la qualité du personnel lui-même.

"Notre devoir de citoyen est de nous assurer que l'Etat, les entreprises ou les individus fourniront à nos écoles et universités des ressources suffisantes pour attirer, pour retenir et pour renouveler le personnel de talent, de bonne formation et d'expérience que l'enseignement exige."

L'inflation menace encore

M. Muir a également signalé le danger toujours présent des pressions inflationnistes, dont quelques-unes sont nouvelles et d'un caractère inusité. Il a exprimé l'avis qu'il peut devenir nécessaire d'élargir les pouvoirs de la banque centrale pour réprimer complètement les forces qui menacent l'intégrité de notre monnaie.

"Il y a près de quatorze mois que la Banque du Canada s'est attaquée à ce problème", a précisé M. Muir. "La bataille est ardue et continue, et la victoire n'est pas encore assurée. Dans cette bataille, l'égoïsme aveugle est peut-être l'arme la plus dangereuse opposée à ceux qui luttent contre les forces inflationnistes afin de préserver l'intégrité de notre monnaie."

"La Banque du Canada et les banques à charte ont collaboré, dans le vaste cadre de la politique monétaire, pour réduire à des proportions presque négligeables l'effet inflationniste net des opérations des banques à charte.

Les restrictions actuelles peuvent-elles arrêter l'inflation?

"Il existe au moins deux causes de pressions inflationnistes que la Banque centrale, avec ses pouvoirs actuels, trouvera difficile d'atteindre", a déclaré M. Muir.

"Premièrement, il est possible, même sans augmenter la circulation monétaire, d'accroître l'activité de l'argent en mettant, par les moyens ordinaires fournis par le marché des capitaux, des fonds oisifs entre les mains de personnes qui les dépensent.

"Deuxièmement, il est possible, sans accroître la circulation monétaire, d'augmenter les fonds mis à la disposition des hommes d'affaires et des consommateurs par des sources autres que les institutions financières ordinairement contrôlées par nos autorités monétaires.

"Dans les deux cas, nous avons, suivant l'expression classique, une augmentation de la 'vélocité de la circulation', mais les conséquences sont assez différentes pour mériter d'être étudiées séparément.

"Il semble donc au moins douteux que l'organisation et la technique actuellement à la disposition de nos autorités monétaires aient une portée suffisante pour régler les problèmes actuels de contrôle du crédit. L'arme classique, hausse des taux d'intérêt, dans une large mesure par l'intermédiaire des banques commerciales — employée seule, sera peut-être inopérante. Elle ne 'mordra' que sur un secteur trop réduit de l'ensemble du système de la monnaie et du crédit. On a vu naître, avec les années, une telle abondance d'autres formes de création de crédit que la quantité totale de crédit peut évoluer dans un sens opposé à celui vers lequel la politique monétaire officielle cherche à l'orienter. On ne saurait prendre une position trop précise sur une question aussi complexe, mais il semble que pour être équitable et pour obtenir les meilleurs résultats, notre contrôle de la monnaie et du crédit devra peut-être embrasser une plus vaste zone de notre monde financier qu'il ne le fait aujourd'hui.

"Une politique monétaire rigoureuse a déjà remporté un bon succès dans le domaine traditionnel du crédit bancaire. Son succès général peut dépendre dans une large mesure de l'efficacité des arrangements volontaires déjà conclus dans le domaine non bancaire, ou de l'extension du contrôle du crédit par la Banque centrale ou par d'autres organismes gouvernementaux, pour comprendre cette source toujours plus importante de fonds liquides."

"Le crédit aux consommateurs continue de s'étendre, mais le crédit aux consommateurs directement ou indirectement financé par les banques a fortement diminué en 1956. Par exemple, les prêts personnels consentis par les banques à charte ont diminué pendant le deuxième semestre, tandis que les prêts similaires consentis par les compagnies de prêts et les caisses d'économie ont poursuivi en 1956 l'ascension commencée en 1955. Le crédit à la consommation de bétail par les compagnies de prêts à tempérament s'est élevé en 1956 à un chiffre record, tandis que les prêts des banques à ces compagnies diminuaient régulièrement pendant la deuxième moitié de l'année.

"Ces résultats favorables, en ce qui concerne le crédit consenti par les banques à charte, sont dus à une politique monétaire qui a freiné l'expansion de la circulation monétaire, et de la sorte permis aux taux d'intérêt de s'élever, sur le marché, avec la demande de fonds.

Le total des dépôts dépassse $3¼ milliards

Le gérant général, M. K. M. Sedgewick, a signalé que l'actif total de la Banque Royale a atteint le total impressionnant de $3,571,298,320 et que les dépôts excèdent maintenant trois milliards et un quart. Ce sont là, dit-il, deux sommets dans l'histoire bancaire canadienne. "Malgré la tendance restrictive de notre politique de prêts, conforme à notre accord avec la Banque du Canada", a dit M. Sedgewick, "l'expansion économique a exigé l'extension ou l'augmentation de crédits en faveur de certains clients particulièrement méritants. Les prêts commerciaux de la Banque se sont donc accrus de $126,000,000, soit d'un peu plus de 10 pour cent."

"Nos ressources liquides, a souligné M. Sedgewick, sont restées élevées, et le total de nos disponibilités a atteint $1,958,263,058, chiffre qui représente 57.86 pour cent de tous les engagements de la banque envers le public. Le capital engagé de la banque est maintenant de $186,701,633, soit une augmentation d'environ $36,000,000 au cours de l'année."

"Bien que les soldes des comptes des gouvernements aient baissé d'environ $45,000,000," a dit M. Sedgewick, "le total des dépôts à la Banque s'est accru d'environ $216,000,000, et il excède maintenant trois milliards et un quart. Le nombre de nos déposants ne cesse d'augmenter, et nous sommes réellement fiers de voir une si forte proportion de la population canadienne traiter avec nous." Les bénéfices de l'année se sont élevés à $12,467,268, déduction faite des provisions pour amortissement et impôt sur le revenu. Ce chiffre est à comparer avec celui de $10,858,480 pour l'année précédente.

M. Sedgewick a également traité du vaste programme de construction et d'améliorations et souligné que le nombre des succursales et sous-succursales canadiennes s'élève à 797 et celui des succursales étrangères de la banque à 75.

La Banque Royale à l'étranger

"Il y a longtemps que notre Banque se livre à des opérations internationales sur une grande échelle," a dit M. Sedgewick. "Nous choisissons toujours soigneusement les affaires, et il en résulte que la situation de nos succursales à l'étranger continue d'être excellente. Depuis plus de dix ans, une section spéciale de notre Service étranger se consacre à la recherche des renseignements nécessaires aux commerçants. Le personnel permanent de ce service est complété par le haut personnel voyageant entre le siège social et nos succursales à l'étranger, de sorte que nous sommes toujours en mesure de rendre des services spécialisés et essentiels à nos clients et à toutes les personnes engagées dans le commerce extérieur." Un service étranger comme celui de la Banque Royale offre, dit encore M. Sedgewick, des occasions intéressantes aux jeunes Canadiens qui se sentent l'aptitude et le goût de suivre une carrière bancaire à l'étranger.

"Outre cette politique générale sur l'émission et le taux de l'argent, la Banque du Canada continue de prohiber les prêts à terme, et maintient son exigence, en pleine vigueur depuis mai 1956, que les banques à charte entretiennent des réserves secondaires de bons du Trésor et de prêts au jour le jour suffisantes, avec la réserve statutaire de 8 pour cent en argent liquide, pour établir un 'taux de liquidité' d'au moins 15 pour cent des dépôts."

Plus larges pouvoirs

En dépit des mesures efficaces que l'on a déjà prises, M. Muir est d'avis qu'il existe au moins deux causes de pressions inflationnistes que la banque centrale, avec ses pouvoirs actuels, trouvera difficile d'atteindre (voir cadre). "Il semble donc", ajoute-t-il, "que pour être équitable et pour obtenir les meilleurs résultats, notre contrôle de la monnaie et du crédit devra peut-être embrasser une plus vaste zone de notre monde financier qu'il ne le fait aujourd'hui." Les problèmes actuels du Canada, dit-il, sont les problèmes ordinaires d'un pays en plein essor et d'une économie qui recèle de grandes possibilités de croissance et de développement.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Maillardville

Statistiques 1956

Familles: environ 700.
Enfants à l'école: 468.
Confirmations: 176.
Premières communions: 75.
Funérailles: 6 d'enfants et 10 d'adultes.
Communions: 36,000.
Baptêmes: 114 enfants et 5 adultes.
Mariages: 29, dont 20 catholiques, 7 mixtes et 2 revalidations.

Durant les dix dernières années, les mariages sont dans la proportion suivante: 80 pour centre entre deux catholiques et 20 pour cent de mixtes.

Le budget de la paroisse est de $41,000, dont $25,000 en salaire, en très grande partie pour les instituteurs et institutrices. Le déficit réel est d'environ $4,000.

Baptême

Le 13 janvier: Thérèse-Doreen, fille d'Hector Lapierre et de Ruth Dobson. Parrain et marraine, Léo Leroux et Maude Monette.

Gymnaste

Dans une démonstration de gymnastique des élèves des écoles supérieures, tenue à l'Université de Seattle, Wash., le 20 décembre, l'équipe de Lourdes se plaça deuxième pour le prix d'excellence d'équipe et Joseph Marchand, âgé de 16 ans, gagna le 1er prix d'excellence individuelle. Il gagna aussi les prix suivants: premier prix en calisthénie, anneaux fixes, barres parallèles, barre horizontale et en acrobatie; deuxième prix en acrobatie sur le chevalet et cinquième sur le câble aérien. Edmond Gagnon remporta le troisième prix en acrobatie.

Visiteurs

Le R. P. Aurélien Comtois, O.F.M., de l'Est, en route pour les missions de la Corée.

Le V. F. Fernand Filion, O.F.M., missionnaire au Japon depuis 17 ans, en route pour une vacance dans sa famille à Montréal.

Le cardinal Wynszynski n'ira pas à Rome

VARSOVIE — S. E. le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, ne se rendra pas à Rome au cours du mois de janvier, comme on l'avait d'abord prévu. Le cardinal vient de conclure un accord entre l'Eglise et l'Etat polonais.

Victoria

Mariage

Le samedi 29 décembre 1956, à 10 h. 30 a.m., avait lieu, dans la cathédrale St-André de Victoria, le mariage d'Allan Morrison, fils d'Ivan Morrison et de Berthe Binette, de Victoria, et de Pamela Holt, fille de M. et Mme Eric Holt, de Victoria.

La mariée était accompagnée à l'autel par son père. Les témoins étaient Eléonore Morrison et G. Reed.

M. l'abbé M. Costello officiait. Il bénissait aussi la table au banquet donné par les parents de la mariée, à l'hôtel Strathcona.

Le soir, il y eut souper-buffet chez M. et Mme Ivan Morrison. Plus de 60 invités y prirent part.

Nouveaux problèmes de stationnement

WINNIPEG — Même les chemins de fer ont des problèmes de stationnement. Les Chemins de fer nationaux se sont plaints au conseil municipal de Winnipeg du fait que certains automobilistes stationnent leurs véhicules si près de la voie ferrée que les trains ne peuvent plus circuler.

Prince-Albert se réjouit de la nomination de M. W.-A. Boucher

PRINCE-ALBERT — M. W.-A. Boucher, M.P., qui vient d'être nommé au Sénat, appartient à une des familles les plus illustres de la province venues en Saskatchewan en 1882. M. Boucher naquit à St-Louis, Sask., en 1889. Il fut préfet de la municipalité de St-Louis, pendant 16 ans, directeur des municipalités rurales de cette province durant 6 ans, directeur de la Ligue Anti-Tuberculeuse de la Saskatchewan et représentant de la circonscription de Rosthern au fédéral de 1948 à 1955. Il est le 2e résident de Prince-Albert à être élevé au Sénat. Le 1er fut le regretté M. T. O. Davis, père de l'hon. T. C. Davis, ambassadeur du Canada au Japon.

Le nouveau sénateur est marié. Une de ses deux enfants, Mlle Laurine, enseigne en Allemagne, et son fils, Georges, demeure à Calgary, Alta. Un frère, Mgr J.-A. Boucher, est curé de la cathédrale du Sacré-Coeur, et un autre de ses frères, J.-P. Davis, réside à Calgary, ainsi que sa bonne vieille mère, âgée de 92 ans. Il a 4 soeurs: Mme Jules Marion, de Meadow Lake, Sask., veuve de M. J. Marion, autrefois membre du parlement pour Athabasca; Mme Elie Malfaire, de Carrot River; Mme Chas. Nolin, de Calgary, et Mme Emma Campagne, de Bismarck, Dakota-Nord, E.-U.

"Mon élévation au Sénat, dit-il, me procurera l'occasion de servir ma province dans une plus large mesure." Pendant les derniers 40 ans, j'eus le plaisir et le privilège de servir le public, dans plusieurs secteurs du gouvernement." "Je crois, ajouta-t-il, que l'intention du gouvernement en me nommant au Sénat, fut en premier lieu d'honorer les pionniers de ma province, qui contribuèrent si largement au développement et au progrès de cette province, dons je suis fier d'être originaire par ma famille qui vint s'établir ici en 1882."

Fête des Rois

La soirée débuta par une partie de cartes, dont les gagnants furent: MM. Léon Lamontagne, Jos. Brûlé (Albertville), Mmes E. Brûlé (Albertville), P. Lamontagne, Mlle Florence Lavoie (Albertville), Mme Jos. Brûlé.

Puis, l'on dégusta un goûter préparé et servi par Mmes P. Lamontagne et O. Lavertu. M. Emile Fauchoux, de Hoey, et Mme E. Deault, de Bellevue, se partagèrent les honneurs d'être roi et reine pour cette année. Ils furent présentés par M. J.-L. Lamontagne, maître de cérémonies, entourés de leurs petits pages, Richard Charlebois et Andrée Crépeau.

Nos remerciements vont tout spécialement à Mmes M. Vachon et A. Guillet, qui se dévouèrent sans compter afin de faire un succès de cette mémorable soirée de famille.

Me Crépeau alité

Dernièrement, les membres du comité du Club Canadien et de la Société Henri Bourassa envoyèrent un télégramme de bons souhaits à Me J.-G. Crépeau, président du Club Canadien, hospitalisé à Montréal, P.Q, pour un prompt rétablissement à la santé. C'est au cours d'un voyage d'affaires que Me Crépeau subit une crise cardiaque. Avisée par télégramme, son épouse prit l'avion pour se rendre auprès de son mari. Aux dernières nouvelles, son état s'était un peu amélioré, et nous espérons qu'il nous reviendra parfaitement rétabli. Ce sont nos voeux les plus chers.

Au Club Canadien

Les membres du Club ont voté à l'unanimité pour que les soirées du dimanche se poursuivent.

Va-et-vient

M. et Mme Alonzo Mireau, de Nipawin, en route vers Saskatoon, sont venus saluer M. et Mme Alex. St-Pierre, de cette ville. M. Mireau s'en va suivre un traitement médical à l'hôpital University.

Mme A. Guillet et son fils, Edmond, allèrent passer la fête du Jour de l'An avec leur soeur et tante et beau-frère, M. et Mme E. Deault, de Bellevue, Sask.

Willow-Bunch

DECES

M. Louis Philippon

M. Louis Philippon est décédé subitement à l'hôpital, le mercredi matin 19 décembre. Il est né le 25 août 1886, à Orléans, France. Le 22 août 1907, à Paris, il épousa Mlle Renée Delapeau. Ils s'établirent dans l'Ouest du Canada en 1914. L'ont précédé dans la tombe trois fils, Marcel et Maurice, morts en France, et Jacques, décédé à Willow-Bunch.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil 4 fils, Robert, Bernard, André et Jean, 3 filles, Jeannette (Mme J.-C. Giraudier), Marie-Louise (Mme Jack Weismullar) et Geneviève (Mme Scott Millar), ainsi que 22 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 21 décembre à l'église St-Ignace de Willow-Bunch. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, assisté de MM. les abbés A. Guenette et F. Blanchard, comme diacre et sous-diacre. Un bon nombre de parents et d'amis assistèrent aux funérailles. L'enterrement se fit au cimetière paroissial.

Remerciements

La famille Philippon remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

M. Henri Désy

M. Henri Désy, père de Mme Gérard Duperreault, est décédé la semaine dernière à Welland, Ont. Nos sincères sympathies à Mme Duperreault qui perdit sa mère et son père, en l'espace de quelques semaines.

Va-et-vient

M. et Mme Emile Campagne sont allés passer le temps des fêtes en Colombie-Britannique, chez M. et Mme Paul Campagne et chez d'autres parents et amis.

M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, est venu passer le jour de l'An chez son père, M. Philippe Mondor, et visiter ses frères et soeurs.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille sont allés à Gravelbourg, le vendredi 4 janvier, rendre visite à M. et Mme Gérard Piché et à la Rév. Sr Marie-Bernadette, du monastère du Précieux-Sang.

Film français

Le Cercle d'éducation pour adultes présenta son second film français intitulé "Coeur de maman" au théâtre Palace, le dimanche 30 décembre. La salle était remplie aux deux représentations de l'après-midi et du soir.

Avant la représentation du grand film, il y eut la récitation d'un monologue par M. Marcel Moore, suivie d'une causerie donnée par le R. P. B. Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

Bienvenue à tous pour le prochain film français qui sera donné le dimanche 20 janvier.

Saskatoon

Classes de conversation française

Les classes de conversation française au Collège Polytechnique furent ajournées pour les vacances de Noël. A la dernière session, un intéressant programme fut préparé par Mme James Campbell. Les élèves rentrèrent dans la salle au son de chants de Noël français.

M. Daniel Warden, journaliste et commentateur à la radio, fut l'invité d'honneur et amusa son auditoire par sa causerie remplie d'anecdotes et d'humour. Le professeur Pepper, de l'Université de la Saskatchewan, remercia M. Warden pour sa causerie intéressante.

Un film, "Paris de l'air", fut ensuite déroulé et suivi d'une discussion, après laquelle on se quitta en se donnant rendez-vous pour le 14 janvier.

Français à la télévision

La veille du Nouvel An, Mme Adrien LeGars présenta à la télévision un groupe d'enfants de sa classe de français. Accompagnés au piano par Mme Alphonse Saucier, ils chantèrent des chants de circonstance; les solistes furent Henri Saucier, Claude Dupuis, Nita Campbell, Joan Webster et Karen Swanson.

Dans une interview avec l'animatrice du programme, Mme Sally Merchant, Mme LeGars expliqua la belle coutume traditionnelle canadienne-française de la bénédiction parternelle du Jour de l'An. M. Alphonse Saucier interpréta ensuite "La Bénédiction", dans un numéro vocal, accompagné au piano par Mme Saucier. Parmi le groupe qui prit part dans ce tableau, on remarquait: Mlles José et Suzanne Ricard, Juliette Dupuis, Louise Stead et MM. Denis Vandael, Joseph et Henri Saucier, Laurent et Wilfrid Perrault.

Le programme se termina par le chant d'"Alouette", chanté par les enfants et dirigé par le petit Denis Vandael. Ce dernier dirigea avec tant d'aplomb qu'il vola la mise en scène.

Forget

MM. Norman Duncan et Léonard St-Germain sont de retour, après avoir passé un mois de vacances chez M. et Mme W.-M. St-Germain, de Cornwall, Ont., M. et Mme Alphonse Michaud, de Montréal, P.Q., et M. et Mme A. Beauchesne, des Etats-Unis. Sur le chemin du retour, ils ont visité M. et Mme Jules Carbotte et M. et Mme D. Hooghe, de St-Boniface, Man.

M. et Mme H. Hébert, de McCord, ont célébré leurs noces d'argent

McCORD — Le samedi 29 décembre, une quarantaine de parents et d'amis se rendaient chez M. et Mme Hector Hébert pour célébrer les noces d'argent de ces derniers.

Parmi les participants à la soirée récréative, on remarquait M. et Mme René Nogue, Mmes Angélina Nogue et Marguerite Couture et Mlle Lucie Lavallée, de Gravelbourg; M. Jean-Louis Nogue, de Montréal; Mlle Laurette Hébert, de Watson; MM. et Mmes Eugène Nogue et Benoit Lepage, de Swift Current; Arthur Nogue, de Weyburn; Raymond Massé, d'Aneroid, et les familles Joseph et Jean-Baptiste Nogue, Pauline Massé et Marcel Brisebois, de McCord.

Les amusements de la soirée comprenaient chants, musique et danses.

Un succulent goûter fut servi. La table était ornée d'un magnifique gâteau de noces, cadeau de Mme Anglina Nogue, mère de la jubilaire.

Mme Hector Hébert reçut un beau bouquet de roses. Les jubilaires reçurent un service de coutellerie en argent.

Pour clore la soirée, les jubilaires exprimèrent leur gratitude et leurs remerciements à tous ceux présents.

Tous se quittèrent avec le souhait de se rencontrer en 1981, à l'occasion des noces d'or.

Va-et-vient

Mlle Laurette Hébert, de Watson, était en visite chez ses parents, à l'occasion des fêtes.

M. Louis-R. Nogue, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Nogue, a quitté sa famille pour se rendre chez les Oblats, à St-Norbert, Man., où il fera son noviciat.



Notre-Dame-de-Lourdes—Rigaud

Notre-Dame-de-Lourdes a sa statue dans une grotte au flanc de la montagne, et depuis 1874, de nombreux pèlerins ont sollicité sa maternelle intercession. Un petit oratoire dédié à la sainte Vierge surmonte le rocher. Pour les cérémonies, les fidèles se rassemblent dans une clairière en contre-bas.

Ce sanctuaire vient de la dévotion d'un religieux du collège Bourget de Rigaud, qui plaça une statuette de Notre-Dame dans une anfractuosité, quelques années après les apparitions de la Vierge en France, à Lourdes. D'abord peu nombreux, les pèlerins vinrent bientôt en si grand nombre et de si loin qu'en 1886 on établit la grotte.

(Publication du Servire du tourisme de la province de Québec, 106, Grande-Allée, Québec)

Mlle Ella Nobert épouse M. Denis Lepage à Vonda

VONDA — Le jeudi 27 décembre, M. l'abbé O. Lacroix bénissait le mariage de Mlle Ella Nobert, fille de M. et Mme Wilfrid Nobert, avec M. Denis Lepage, fils de M. et Mme Zénon Lepage.

La mariée était vêtue d'une robe trois-quarts, au corsage en dentelle ajusté. Elle portait un voile trois-quarts, retenu par une couronne et tenait un joli bouquet de fleurs.

Les deux filles d'honneur étaient Mlles Aline Nobert, soeur de la mariée, et Muriel Bussière, son amie. Elles portaient des robes trois-quarts en tulle et en dentelle, de couleur rose-pêche et bleu pâle.

Les deux garçons d'honneur étaient MM. Hervé Nobert et Louis Lepage, frères des mariés.

Le diner et le souper eurent lieu chez les parents du marié et la soirée, à la salle municipale.

Le jeune couple alla passer quelques jours à Mensey, Man., et, à son retour, demeurera à Edmonton.

Va-et-vient

Durant les fêtes de Noël, nous remarquions plusieurs visiteurs: MM. Conrad Bussière, Gérard Haudegand, Albert et Louis Lepage et Arthur Bussière, du collège de Gravelbourg, Maurice Bussière, de Zenon Park, et Aimé Beaulieu, de l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Marcel Leblanc et leurs enfants, d'Edmonton, M. et Mme Denis Rancourt et leurs fils, de Prince George, M. et Mme Joseph Bussière, de Zenon Park, M. et Mme Henri Dionne et leur famille, de Saskatoon, ainsi que Mlle Léa Bussière, employée à Winnipeg, ont tous passé quelques jours chez M. et Mme André Bussière; M. Etienne Détillieux et sa soeur, Angèle, chez M. et Mme Edgar Détillieux; M. et Mme Robert Lepage, P.-Emile Lepage et M. et Mme Polard, de Léoville, chez M. et Mme Zénon Lepage; Mlle Alice Dinelle, de Saskatoon, chez M. et Mme Arthur Dinelle; M. Raymond Beaulieu, instituteur à Laventure, et Mlle Lucille Beaulieu, employée à l'hôpital de Gravelbourg, chez leurs parents, M. et Mme D. Beaulieu; Mme Juliette Dupuis, de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme Albert Lepage; M. et Mme J. Baril, de St-Front, chez M. et Mme Wilfrid Lepage et les familles Bussière; M. et Mme Adélard Moyen, de Zenon Park, chez M. et Mme Ernest Parent; M. et Mme Jos. Chenier, de Prince-Albert, chez M. et Mme Philippe Bussière; Mlle Lorraine Willett, garde-malade à l'hôpital de Wakaw, M. et Mme Bill Willett et leurs enfants, de Saskatoon, M. et Mme Harvey Willett et leurs fillettes, chez M. et Mme Steve Willett.

St-Brieux

Va-et-vient

Mlle Lorette Hamonic, hôtesse de l'air pour Air-Canada, stationnée à Montréal depuis un an, est de passage chez ses parents, M. et Mme Jules Hamonic, pour une vacance de quelques semaines.

M. Vincent de Goesbriand est allé visiter sa fille et ses garçons à Montréal.

Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., s'est rendu à Prince-Albert afin de suivre une retraite du 7 au 11 janvier.

Nos malades

M. Jean Thomas a été admis à l'hôpital University de Saskatoon, le vendredi 4 janvier.

Mme Jean Rocher a été transféré de l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale, où elle était depuis avant Noël, à l'hôpital University de Saskatoon.

Mme A. de Goesbriand est aussi à l'hôpital University de Saskatoon.

Le jeune Gilbert Gallays, fils de M. et Mme Alexis Gallays, a passé quelques jours à l'hôpital Ste-Elizabeth de Humboldt.

Naissance

M. et Mme Albert LeJan sont les heureux parents d'une fille, née le 3 janvier à l'hôpital de Melfort.

Mariage Bouffard-Morin dans l'église de Ferland

FERLAND — Le jeudi 27 décembre, M. Léonard Bouffard épousait Mlle Jeannine Morin, dans l'église paroissiale de Ferland. La mariée entra au bras de son père, M. Paul Morin, au son d'une marche nuptiale. M. Ephrem Bouffard servait de témoin à son fils. M. l'abbé E. Brouillard, curé de la paroisse, officia au mariage où il y eut échange d'anneaux.

Après la cérémonie, une messe basse fut dite, pendant laquelle le cantique "Vers ton autel" fut exécuté par M. Rosario Morin, oncle de la mariée, et le "Panis Angelicus", par M. Philippe Bouffard, oncle du marié. De beaux cantiques furent rendus par la chorale, sous la direction de M. Valmore Couture. On remarquait la présence de Mmes Gilles Boisvert et Ernest Douville. Mme Paul-Emile Lacasse, soeur du marié, touchait l'orgue.

La mariée était charmante dans une longue robe de satin avec voile court retenu par un petit béret serti de sequins. Son bouquet était composé de roses rouges. Elle portait un collier et des pendants d'oreilles sertis de perles et de diamants, cadeaux du marié.

Les filles d'honneur, Mlles Yvonne Bouffard, soeur du marié, et Carmelle Couture, cousine de la mariée, portaient de jolies robes trois-quarts rose et bleu de taffetas en dentelle et en tulle avec petits voiles assortis à leurs robes et elles tenaient des oeillets roses et jaunes.

MM. Adrien Bouffard et Roméo Morin, frères des mariés, étaient garçons d'honneur. Les huissiers furent MM. Paul-Emile Lacasse et Gilles Boisvert, beaux-frères des mariés.

A cette occasion, la mère de la mariée portait une jolie toilette grise avec accessoires bleu marin et la mère du marié, un ensemble vert avec accessoires noirs.

Après la cérémonie, la réception et le souper eurent lieu à la salle des Chevaliers de Colomb. On y servit près de 200 invités. A la table d'honneur, à part les parents des mariés, nous remarquions la présence de MM. les abbés E. Brouillard et A. Chabot, M. et Mme Adonias Morin, grands-parents de la mariée, M. Rosario Morin, maître de cérémonies, et son épouse.

Pendant la réception, le programme comportait des souhaits de bonheur aux nouveaux mariés, de beaux chants et de la belle musique. Les mariés ont chanté une jolie chanson.

Le soir, une soirée dansante termina la journée.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un costume brun avec accessoires blancs et noirs. Son corsage était composé de roses blanches.

Parmi ceux qui sont venus de loin pour assister à ce mariage, on remarquait M. et Mme Ernest Douville et leurs enfants, de Champion, Alta; M. Wilfrid Morin et M. et Mme Emile Labbé, d'Edmonton; M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux, Sask.; beaucoup d'autres parents et amis de Gravelbourg, Ponteix, Meyronne, etc.

Va-et-vient

M. et Mme X. Bouvier et leur fils visitaient dernièrement les familles Adrien Brisebois, Louis Fournier et Ephrem Bouffard.

M. et Mme Philippe Bouffard sont venus passer le jour de l'An chez M. et Mme Ephrem Bouffard, ainsi que M. et Mme Wilfrid Douville et Lucien, de Ponteix.

MM. et Mmes Ephrem Bouffard et leur famille, Ernest Douville et leur famille, Paul-Emile Lacasse, Léonard Bouffard, Paul Morin et Gilles Boisvert furent les invités de M. et Mme Philippe Bouffard pour un souper à Gravelbourg, dernièrement.

Titanic

Arbre de Noël

Le 21 décembre avait lieu, à l'école St-Jean-Baptiste, le dépouillement d'un arbre de Noël pour les élèves et les enfants du district. Après le chant de "O Canada" en français et quelques cantiques et chants de Noël, le Père Noël fit son entrée pour la distribution des cadeaux. Suivit un délicieux goûter, servi par les élèves et leur institutrice, Mlle Monique Tremblay.

Messes de Noël

Nous n'avions pas le bonheur d'avoir de messe de minuit ni du jour à Noël. Une bonne partie des paroissiens se rendit, soit à Duck Lake ou à l'église St-Michel, sur la réserve des Indiens.

Va-et-vient

A l'occasion des vacances de Noël, Mlle Blanche Duinat, de Montréal, est venue visiter son père et son frère, MM. Louis et Jean Duinat.

M. et Mme Joseph Rio et leurs enfants, de Saskatoon, M. et Mme Henry Pailer, de St-Albert, Alta, et Mlle Suzanne Rio, de Greenshaw, Alta, sont aussi venus chez leurs parents, M. et Mme B. Rio, et leur frère, Armand, pour Noël.

MM. Denis Delisle et Claude Mercereau sont retournés au collège Notre-Dame de Prince-Albert et Mlle Eva Fiolleau, au couvent de Marcellin, après avoir les vacances de Noël chez leurs parents respectifs.

M. et Mme Auguste Mercereau et leur bébé, de Meachum, Sask., sont présentement en visite chez M. et Mme Laurent Delisle.

Mme Annette Arcand est depuis plusieurs semaines partie en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Lucien Demery, de Delmas, Sask.

Nos malades

M. Percy Verreault est revenu chez ses parents, après avoir fait un stage à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

M. Gaspard Arcand est hospitalisé à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, où il a dû subir une opération, le jour de Noël. Il va mieux maintenant, après avoir été sérieusement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Wolseley

Naissance

M. et Mme Edwin Pitre (Margaret Wyatt) sont les heureux parents d'une fille, née le 4 janvier.

Va-et-vient

Nos étudiants en vacances chez leurs parents étaient: Bobby et Eddy Gates, du collège de Gravelbourg; Isador Cieckiewicz, de l'Université de Saskatoon; Carmelle Dureault, garde-malade étudiante à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina; Alma Dubé, du collège du Sacré-Coeur de Régina.

Parmi nos nombreux visiteurs des fêtes, nous remarquions M. et Mme Roméo Tourigny et leur famille, de Storthoaks, chez les familles Langlois et Tourigny; M. et Mme L. Anderson, de Régina, M. et Mme J. Schmidt, de Kendal, chez les familles A. Bonneville et L. Coueslan; M. et Mme Bénard, de Liberty, chez M. et Mme Henri Coueslan; M. et Mme Valère Langlois et leur fillette, d'Estevan, et M. Armand Langlois, de Humboldt, chez M. et Mme G. Langlois; MM. Cléo et Raymond Dureault, de Vancouver, M. et Mme Jean Lévesque, de Montmartre, chez M. et Mme Lucien Dureau; M. et Mme Raymond Chabot et leur famille, de Ponteix, chez M. et Mme Emile Tourigny; M. et Mme Aurel Legrand et leur fillette, de Régina, chez M. et Mme Eloi Tourigny; Georges et Lorraine Dureault, de Régina, M. et Mme Paul Bonneville et leur famille, de Grenfell, M. et Mme Tuck Frier, de Broadview, chez M. et Mme Emile Dureault; Mme S. Carignan, M. et Mme Joseph Joubert et leur famille, de Montmartre, chez M. et Mme Laurent Noels; M. et Mme G. Vallée et leur famille, de Régina, chez M. et Mme Antonio Béliveau.

M. et Mme Claude Dureau, M. et Mme Armand Dureault et leur famille, M. et Mme Laurent Noels et Claude visitèrent des parents à Montmartre.

Mlle Antoinette Tourigny et M. et Mme Ben Schneider, fils, se rendirent à Régina pour Noël.

Messe de minuit

Les paroissiens de Wolseley eurent une belle messe de minuit, grâce au choeur de chant qui était sous la direction de M. Laurent Noels et de Mme Henri Coueslan.

Nous sommes aussi reconnaissants au R. P. Sylvestre, de Régina, qui vint porter main-forte à M. l'abbé L. Savoie.

Nos malades

M. Eloi Tourigny et Mme Emile Souchotte, fille, sont hospitalisés à l'hôpital local.

Le lait est une source logique de calcium, de riboflavine et de protéines. Les Règles alimentaires au Canada recommandent aux enfants de prendre au moins une chopine de lait par jour, aux adolescents une chopine et demie.

M. A.-L.-P. Couture, de Saskatoon, est décédé à l'âge de 61 ans

SASKATOON — La mort est venue frapper presque soudainement la famille Couture et c'est avec beaucoup de regret que la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens a perdu un de ses plus actifs paroissiens, M. Arthur-Louis-Philippe Couture, âgé de 61 ans, décédé à l'hôpital St-Paul, le samedi 22 décembre.

Né à St-Boniface, Man., il était venu s'installer à Saskatoon en 1925. Il devint co-propriétaire de la City Bakery. Depuis qu'il prit sa retraite, il y a 5 ans, sa santé fut chancelante.

Il s'est fait connaître et estimer de tous les Canadiens français de Saskatoon, spécialement par sa participation constante au progrès de la paroisse, depuis sa fondation. Il fut secrétaire de la Caisse populaire, pendant plusieurs années, et membre du conseil des Chevaliers de Colomb. Son grand dévouement envers tous lui avait gagné tous les coeurs.

La messe de Requiem fut célébrée en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, le 26 décembre, par M. l'abbé O. Lacroix, ancien curé, maintenant à Vonda. S. Exc. Mgr F. Klein était présent, ainsi que MM. les abbés J. O'Leary et J. Mahoney, de la paroisse de la cathédrale, A. Ouellet et L. Morand, des Sts-Martyrs-Canadiens, L. H. Shirley, de Kindersley, R. Dunn, de Ste-Françoise Cabrini, et D. Macgillivray, de Viscount, des RR. PP. Oblats, E. Lequiea, de la maison provinciale, et T. Lynch, de la paroisse St-Joseph, et des RR. PP. J. P. Mallon et L. Kennedy, C.S.B., du collège St. Thomas Moore.

Mme A. Saucier touchait l'orgue et M. l'abbé D. Macgillivray fut le chantre.

Les porteurs étaient MM. A. Loiselle, C. Papen, O. Faille, G. Masson, W. Fleury et V. Bourgeault.

La maison Park était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Mme M. A. Anderson, de Wetaskiwin, Alta, Mme Gérald Strother, de Montréal, et Jeanne, garde-malade à l'hôpital St-Paul; un fils, Gérald, bien connu dans la ligue américaine de hockey, maintenant joueur des Calgary Stampeders; un frère, Henri; une soeur, Georgeline, de St-Boniface, et trois petits-enfants.

Remerciements

La famille Couture désire exprimer ses plus sincères remerciements pour les fleurs, messes et cartes de sympathie, et remercier tous ceux qui se sont dévoués pour elle durant cette triste épreuve.

Baptêmes

A M. et Mme Crouquet, nouveaux arrivés de Belgique, une fille, Régina.

A M. et Mme André Baribeau, un garçon, Jacques.

A M. et Mme A. Anderson, un fils.

Çà et là

Mme I. Préfontaine représenta les dames de la Ligue lors la convention diocésaine tenue dans la salle St-Joseph.

Bienvenue à la famille Alcide Préfontaine, de Prud'homme, et à M. Jos. Painchaud, de Quill Lake, qui demeurent maintenant à Saskatoon.

Mme S. Du Chalard prit part à l'hôtel de ville à une réunion en faveur des immigrants hongrois.

M. et Mme A. Longtin sont partis à Toronto pour visiter leur fille. Ils iront ensuite à Montréal et aux Etats-Unis.

MM. et Mmes Henri Masson, de Prud'homme, Ludger Painchaud et François Normand et Mme F. Neault, de Ridgesdale, visitèrent des parents et amis.

Mme Daniel Baril, de Vancouver, était de passage à Saskatoon, récemment.

La rafle organisée par le cercle "Nutana" fut un succès. Les gagnants furent M. Milton Dahlseide (une dinde), M. N. Perron (un jambon) et Mme Gédéon Masson (un gâteau de Noël).

La messe de minuit a été très impressionnante avec son décord de Noël et son beau chant. Une très forte assistance y était présente. M. l'abbé L. Morand chantait la messe

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

Après quelques semaines de vacances, le Collège de Gravelbourg reprend ses activités avec le retour des élèves: la chronique reviendra donc chaque semaine vous mettre au courant des détails, petits ou grands, qui tissent notre vie de collégien.

La rentrée des élèves

Le 8 janvier, tous les collégiens étaient de retour au bercail, après quelques semaines de vacances, trop courtes, au dire de plusieurs élèves.

Nous ne pouvions faire deux pas dans le gymnase qu'un copain intervenait pour nous souhaiter une Bonne Année et nous raconter les plaisirs divers qu'il avait eus.

Normalement, la rentrée des élèves marque la fin des vacances, et donc est censée amener de la tristesse: à en juger d'après le "tapage" et "l'excitation" au dortoir, ce soir-là, on aurait pu croire le contraire. Dans un coin, quelques amis discutaient pour savoir qui s'était couché ou levé le plus tard ou qui avait eu le plus de plaisir; dans un autre coin, on donnait son opinion sur les classes et le programme du deuxième semestre. En somme, il régnait une atmosphère assez gaie.

Les Pavillonnistes, eux, étaient déjà au sérieux et commençaient à mettre de l'ordre en prévision du travail difficile qui s'annonçait déjà pour le lendemain.

Malgré la rapidité avec laquelle les vacances se sont écoulées, elles semblent avoir été bonnes et intéressantes pour tous. Maintenant que le temps du repos est terminé, c'est le temps de revenir aux choses plus sérieuses: mettons-nous à l'étude et à l'an prochain pour d'autres vacances de Noël.

Henri O'REILLY,
Versification.

• • •

Arrivée du nouveau recteur

Depuis le départ du R. P. Irénée Tourigny, maintenant provincial de la province oblate du Manitoba, le personnel et les élèves du Collège de Gravelbourg attendaient patiemment la nomination d'un nouveau recteur. Trois mois s'écoulèrent, sous l'habile direction du R. P. Wilfrid Piédalue.

Au retour des élèves, la grande nouvelle nous attendait. Oui, le 9 janvier, le R. P. Philippe Scheffer, très bien connu dans l'Ouest, arrivait à Gravelbourg pour prendre la direction de notre collège.

Sans tarder, les élèves témoignèrent leur soumission au nouveau supérieur, le soir même de son arrivée. La classe de Belles-Lettres était en charge de l'organisation d'une petite soirée de réception. Certes, nous aurions aimé faire davantage, mais à cause de la courte période de préparation, ce minime témoignage exprimait tout de même nos sentiments les plus sincères de fidélité et de respect.

Considérant ses capacités remarquables comme chef, son zèle envers les jeunes et, enfin, les nombreuses qualités qu'il possède, nous sommes assurés que le R. P. Scheffer saura mener le bateau à bon port.

Enfin, cher Père, vous pouvez compter sur notre confiance et notre bonne volonté. En suivant vos directives éclairées, nous tirerons profit davantage de notre séjour au Collège Catholique de Gravelbourg.

André NOGUE,
Arts II.

Le sommeil des enfants

Les enfants ont besoin de beaucoup de sommeil et, jusqu'à l'âge de six ans, ils devraient faire une sieste tous les après-midi. Le soir, avant de se mettre au lit, il faut faire cesser tous jeux bruyants et turbulents, afin que l'enfant ne soit pas trop agité pour dormir. Si possible, qu'un enfant ait sa propre chambre ou, au moins son lit à lui.



POUR VOUS, MESDAMES



Peut-on aimer deux fois..?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 19

C'est Dieu lui-même qui a dit: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul..." C'est une phrase qui a déjà été dite bien souvent. Mais la répétition est la plus énergique des figures.

Et, aujourd'hui, je veux être énergique.

Non, il n'est pas bon que l'homme soit seul.... l'homme de tous les âges.

Vous, si religieux, prétendez-vous avoir raison contre Dieu?

Seul, à trente-deux ans!...

Seul, quand on a besoin de cette affection profonde, qui devient plus nécessaire avec l'âge et les déceptions de la vie.

Seul, quand on a des enfants à élever!...

Il y a des veufs remariés et qui, après avoir aimé beaucoup leur première femme, retrouvent un autre bonheur qui est, tout de même, du bonheur, avec une seconde épouse.

Ce n'est, évidemment, plus la même chose, mais c'est providentiel et consolateur.

... Dans l'année, il n'y a pas que le printemps qui a son charme; l'été aussi, et l'automne magnifique, et même l'hiver...., quand on est deux devant la cheminée flambante...., deux devant l'éternité qui s'approche...

Je vais plus loin: c'est pendant la vieillesse qu'on a le plus besoin d'être deux.

Voilà, mon cher Christian, un résumé assez succinct de ce que j'aurais voulu développer devant vous avec tout mon coeur. Mais votre mère, effrayée de votre sensibilité nerveuse, me l'a interdit.

Moi, je vous parle courageusement... comme on parle à un homme.

Si je vous écris cette lettre, c'est parce qu'il m'a paru lâche, et contraire à ma conscience humaine et chrétienne, de rester passive, au balcon de l'existence...., en vous regardant souffrir par une fausse conception de votre devoir de fidélité.

Et j'ajoute, en terminant, que j'ai l'impression que c'est votre chère Christiane qui me pousse à vous dire tout ce que je viens de vous écrire...

En conservant sa foi en vous, et en étant touchée de la fidélité de votre souvenir, elle ne peut pas ne pas songer à l'avenir de ses enfants... Elle souhaite, certainement, que vous en fassiez de bons chrétiens. Maintenant, elle voit les choses de plus haut, et autrement que vous... Elle sait, qu'ici-bas, la vie ne doit pas s'arrêter...., que l'Absolu n'existe pas... Et qu'un second mariage n'est, après tout, qu'une branche de plus sur le bel arbre de notre vie.

Je demande à Dieu que vous lisiez ces lignes avec une âme apaisée; et que, sans trop le meurtrir, elles trouvent le chemin de votre coeur.

Votre vieille amie,

LUCY DE N...

CHAPITRE XXIX

Christian Fulbert à la comtesse de N...

Chère madame,

J'ai lu, avec émotion, la lettre, que votre affectueux intérêt pour moi vous a fait m'adresser.

Je ne sous-estime pas, un instant, la pensée généreuse et l'expérience humaine qui vous en ont dicté les termes.

Ce que vous dites est exact pour la vie courante, et l'ensemble de l'humanité. On peut successivement aimer deux femmes quand le premier amour n'a pas atteint certains sommets, au-dessus desquels il n'y a que Dieu.

Mais, quand on a eu le rare bonheur de connaître une femme comme celle qui fut, et qui restera toujours, la mienne...

... Quand on s'est lié avec elle par un serment solennel, sans arrière-pensée, sans aucune idée de retour, on est comme un prêtre devant l'Eglise; et on se considère engagé pour l'éternité.

Avec raison, vous rappelez la parole divine: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul..."

Je ne suis pas seul.

... Le corps de ma chère femme est mort.

... Mais ce qui était elle-même, et de beaucoup le meilleur de son être, vit et vivra toujours...., je veux dire son âme.

Et cette âme garde, là-haut, en le magnifiant, le bel amour d'ici-bas.

Pourquoi voulez-vous que je cherche autre chose, puisque je garde, et que je sens, autour de moi, cette âme de ma femme?

... Sa pensée ne me quitte pas.

... Elle se précise et se fortifie, chaque jour, dans la prière, la méditation, et par le souvenir, la vue de tant de choses vécues par nous deux, qui ne faisons qu'un.

A mon tour, je vous retourne la parole des Saintes Ecritures: "Ne séparez pas ce que Dieu a uni..."

La mort n'existe que pour le corps.

Laissez-moi donc être absolument fidèle à celle dont j'ai surtout aimé l'âme.

Quant à mes enfants, dont vous faites un argument qui n'est pas sans valeur, je crois que la Providence et la maternelle vigilance de ma chère défunte m'aideront à en faire de bons chrétiens quand même.

... Non, bien franchement, je ne me crois pas obligé d'introduire, dans mon sanctuaire familial, une étrangère qui, fatalement, serait portée à aimer plus ses enfants que ceux qui sont d'abord les miens.

En vous remerciant de tout intérêt que votre affection veut bien me porter dans ma grande épreuve, veuillez agréer, chère Madame, l'expression de mes très respectueux sentiments,

Christian FULBERT.

CHAPITRE XXX

Pendant un certain temps, ce fut l'accalmie.

Le monde est comme l'océan qui revient, avec obstination, battre la falaise qui le domine, et ronger le roc qui soutient la maison du pêcheur.

Peu à peu, l'assaut mondain recommence ses tentatives.

Chacune de ses amies, ignorant souvent l'offensive de l'autre, pose à Mme Fulbert les mêmes questions, contrefortées par les mêmes raisons.

Il est rare qu'à la fin d'une réunion, une dame ne lui dise pas:

— Et votre pauvre fils... Comment se tire-t-il d'affaire avec ses trois enfants...? Ne va-t-il pas bientôt se remarier...? Vous devriez y penser...., vous en occuper...

D'autres ajoutent:

— Mais, vous savez...., c'est un devoir pour vous de venir à son secours. Lui, avec son usine, il n'a, ni le temps, ni l'occasion de chercher une seconde mère à ses enfants.

Et, peu à peu, le cercle se rétrécissait, devenait plus offensif.

Un jour même, une dame osa préciser:

— Il me semble, ma chère amie, que Christian a, tout près de lui, une jeune fille charmante, qu'il connaît bien, qui est tout indiquée pour lui refaire un beau foyer.

— Et qui donc voyez-vous...?

— Vous ne devinez pas...?

— Non.

— Sa gentille belle-soeur, Paule...?

Mme Fulbert eut un sursaut:

— Paule...? Il n'en est aucunement question.

— Jusqu'à présent...., peut-être! Mais après...? insiste la chère amie, tenace.

— En ce moment, Paule est en plein examen. Elle va passer sa licence en droit, et elle ne songe absolument qu'à être reçue.

Ces questions, plus ou moins indiscrètes, assiègent l'âme de cette pauvre Mme Fulbert qui est une scrupuleuse. Tout de même, elle croit vraiment qu'elle a fait ce qu'elle a pu. Mais on ne sait jamais si on est allé jusqu'au bout de son devoir?

Une personne seule pourra mettre son âme en paix; et cette personne est son curé...

Pourquoi pas...?

Elle ne peut que gagner à cette confidence faite à un prêtre qui la connaît bien, et qui, certainement, a été mêlé à des situations semblables.

En conséquence, Mme Fulbert s'arrange pour rencontrer M. le curé, dans un de ces longs couloirs qui relient l'église de la rue Brémontier à celle de la rue Ampère.

Ce fut facile.

— Pourriez-vous, Monsieur le curé, me donner quelques instants d'entretien...? Je voudrais avoir votre avis sur une question assez délicate, et qui me tourmente...

— Chère Madame, vous me tenez... Profitez-en tout de suite. Voulez-vous monter à mon bureau...?

Quelques instant après, Mme Fulbert s'asseyait dans un fauteuil, devant son pasteur.

— Et alors, dit M. le curé, de quoi s'agit-il...?

— Du remariage de mon fils.

— Ah, il se remarie...?

— Mais non!... On veut le remarier...

— En effet, c'est très différent...., il y a une certaine marge... Et vous venez me demander si je connais quelqu'un...?

— Oh, pas du tout.

— Je respire... Car je vous avoue que je n'aime pas beaucoup me mêler de ces questions conjugales. Qu'attendez-vous de moi...?

— Je précise devant vous mon cas de conscience: je suis entourée de personnes, d'ailleurs bien intentionnées, qui veulent absolument que mon fils se refasse un foyer...

... Lui, il ne veut pas en entendre parler.

... J'ai cru, pourtant, devoir soulever cette question devant Christian. Sa réaction a été nette...., tranchante: il ne veut pas se remarier. Une de mes amies a essayé, d'une manière peut-être maladroite, mais enfin elle a risqué une intervention.

— Elle n'a pas réussi...?

— Oh, pas du tout.

— Alors, qu'on le laisse tranquille...., ce pauvre garçon!

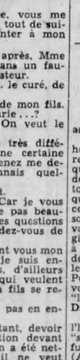
— Et le voici, mon cas de conscience: Ai-je le droit de le laisser tranquille, comme on laisse tranquille un malade avec lequel il n'y a aucun espoir de guérison...?

— Mais votre fils n'est pas malade. On vit très bien sans être marié.

— Excusez-moi, Monsieur le curé, mais mon entourage n'est pas tout à fait de cet avis... Un homme de trente-deux ans, tout seul, à Paris, est exposé à bien des tentations.

— Sans doute, mais votre fils est très pieux.

(à suivre)



Fiancés, préparez votre bonheur

Le facteur principal d'une société est la famille. Si celle-ci n'est pas à la hauteur de sa tâche, l'avenir d'un peuple, d'une race, d'une nation est éminemment en danger. La famille, première cellule de l'homme, lui transmet les bons principes de vie. C'est pour cela qu'il est si important d'avoir des notions justes, droites et chrétiennes sur ce qui constitue la base même de la famille: le mariage.

Combien de préjugés les jeunes n'entretiennent-ils pas sur cet état de vie, combien de fausses rumeurs, d'illusions mal fondées aussi! Notre siècle ne permet plus cette ignorance sur un sujet aussi grave. Cette semaine est la Semaine des fiancés. Durant ces jours, ces heureux jeunes gens et jeunes filles seront invités à réfléchir et à fournir l'effort d'une sérieuse prise de conscience de leur engagement et des moyens les plus aptes à se bien préparer à leur vie future. Le cours de Préparation au Mariage du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa est un de ces principaux moyens. Composé de 14 leçons, il touche tous les sujets qu'il faut connaître au seuil du mariage: amour et bonheur, accord des personnalités, législation civile et religieuse, droits et devoirs des époux, etc.

Plusieurs paroisses ont organisé des cours oraux de préparation au mariage en se servant du texte du Centre Catholique et connaissent un beau succès à en juger par le grand nombre d'inscriptions et l'enthousiasme des élèves. Les fiancés ne voudront certainement pas manquer cette chance unique de suivre les cours dans leur paroisse s'ils sont organisés. S'ils ne le sont pas, ou si les fiancés ne peuvent les suivre pour quelque raison que ce soit, ils peuvent quand même profiter du cours par correspondance que le Centre Catholique met à leur disposition. Des milliers et des milliers d'élèves sont inscrits actuellement et découvrent le véritable sens du mariage chrétien. Les questionnaires ont été transformés; il s'agit maintenant d'une série de questions Vrai ou Faux qui suit chaque leçon et qui doit être envoyée au Centre, après étude, pour la correction; formule efficace qui permet à l'élève d'assimiler la matière du cours.

Le cours de Préparation au Mariage a pris une extension si vaste ces dernières années qu'il a été traduit en plusieurs langues et adapté aux us et coutumes des divers pays où il a pénétré. A cet effet, le Père directeur du Centre fait actuellement un voyage autour du monde dans le but d'étendre davantage les cadres du Service international de Préparation au Mariage. Le R. P. A. Guay, O.M.I., a déjà visité plusieurs pays d'Europe et d'Asie. Il poursuit ainsi le travail qu'il a si bien commencé au Canada, plus spécialement à Ottawa où il dirige les destinées du Centre Catholique depuis plus de vingt ans. Nul doute que ce voyage apportera au Centre un prestige nouveau et que cela fera connaître son magnifique apostolat social.

Cette semaine est un temps de réflexion et de décision pour les jeunes fiancés. Qu'ils s'engagent à se préparer sérieusement en suivant le cours de Préparation au mariage, soit oralement dans leur paroisse respective, soit par correspondance en demandant des renseignements au moyen du coupon suivant:

Le Service de Préparation au Mariage,
Le Centre Catholique,
1, rue Stewart,
Ottawa, Ont.

Je désire recevoir, sans obligation de ma part, tous les renseignements relatifs au Cours de Préparation au Mariage par correspondance.

NOM ....

ADRESSE ....

....

Devoirs civiques de toutes les mères de famille

La ménagère oublie trop souvent le rôle qu'elle doit jouer comme citoyenne d'un pays, affirme Mme J. Houck, déléguée du Canada aux Nations unies.

Selon cette femme de Brantford, Ontario, la plupart des mères de famille finissent par perdre contact avec le monde extérieur et atteignent la quarantaine sans être au courant des principaux problèmes que pose la vie internationale et sociale. Invitant les femmes à prendre conscience de leurs devoirs civiques, Mme Houck a déclaré: "Ce n'est pas bien difficile; il suffit de rallier un parti politique, de lire les journaux, d'écouter la radio et de poser des questions".

L'avenir politique du Canada n'apparaît pas toujours encourageant aux yeux de Mme Houck. L'apathie du public est manifeste. "Pourquoi faut-il qu'ici, demande-t-elle, soixante pour cent des électeurs seulement se présentent aux bureaux de scrutin les jours d'élection, quand en Allemagne, près de 85 pour cent des gens se prévalent de leur droit de vote et que presque 95 pour cent en font autant au Japon?"

Notre gouvernement est ce que nous le faisons, de conclure Mme Houck, et une mauvaise représentation est le résultat de la fausse mentalité de personnes qui se croient trop "respectables pour s'occuper de la politique".

Courrier de Louise

Q. — Suis-je tout simplement mal élevée, ou ai-je mauvais caractère? J'aimerais bien qu'à certains soirs les gens restent chez eux au lieu de venir s'installer dans mon salon, devant mon appareil de télévision, et qu'ils demeurent fixés dans la même position jusqu'à minuit et quelques fois plus tard. J'aime à causer avec mon mari le soir et entendre raconter les aventures qu'ont eues mes enfants dans la journée. J'en suis rendue à croire que nous devrons vendre l'appareil pour retrouver notre calme et nos bonnes veillées. Que faire? chère Louise. — A BOUT.

R. — Vous avez, je crois, bien bon caractère et vous n'êtes nullement mal élevée, je vous assure. Ces invasions des foyers par des amis et même de simples connaissances ou des voisins sont absolument inexcusables. Jadis, en France, on appelait les gens qui arrivaient sans être invités, des fâcheux. On devrait ressusciter le terme, car la télévision en a fait paraître toute une génération. Nous pourrions même leur donner un nom bien canadien: les survenants. Il faut sans doute se montrer sociable de temps en temps, en invitant les amis ou les voisins à venir bénéficier de cet accessoire moderne et agréable, mais on ne doit pas être dans l'obligation de tenir maison ouverte. Il est difficile de faire comprendre aux gens, sans les blesser, que l'on désire parfois être seul avec sa famille pour passer une soirée, ou même plusieurs, dans l'intimité, mais je sais que vous aurez assez de tact pour le faire. Vous pouvez donner comme raison, un anniversaire ou autre jour spécial. Si ces personnes semblent fâchées, vous pourrez les inviter spécialement après quelques jours de paix. Si elles refusent, eh bien, tant pis pour elles.

• • •

Q. — Que pensez-vous des programmes de lutte qui nous sont offerts, le samedi soir, à la télévision par Radio-Canada. Pour ma part, je trouve ces exhibitions dégoûtantes. De plus, il me semble qu'il soit un peu ridicule de les qualifier de "sportives". Les arbitres sont absolument incompétents et les lutteurs n'ont aucune notion ou aucun respect pour les règlements de ce sport. Merci.

JE PROTESTE.

R. — Nous sommes tout à fait d'accord, cher monsieur. Continuez de protester et de plus en plus fort. Peut-être qu'on vous entendra même jusqu'à Ottawa, et que les dirigeants de Radio-Canada prendront conscience de leurs responsabilités dans ce domaine.

• • •

Q. — Je dois assister à un grand bal au mois de février. Ce bal est organisé par une association professionnelle dont fait partie mon mari. On me dit que les robes longues ne sont à peu près plus à la mode. Pourriez-vous m'aider de vos conseils?

RECONNAISSANTE.

R. — Rien ne vous empêche de choisir une robe longue, mais si vous m'en croyez, les modèles de longueur ballerine sont très seyants et fort gracieux. Ils sont aussi plus pratiques, puisque vous pouvez les porter pour des sorties diverses. Ils donnent aussi une apparence plus jeune.

• • •

Q. — Où pourrais-je m'adresser pour suivre des cours de préparation au mariage? Mon fiancé et moi sommes très intéressés à nous instruire. Merci de vos conseils passés. — PIERRETTE.

R. — Adressez-vous au curé de votre paroisse. Il pourra vous dire où se donnent ces cours ou, si vous êtes trop éloignés d'une grande ville, vous pourrez sans doute les suivre par correspondance en vous adressant au Centre Catholique, Université d'Ottawa, Ottawa, Ont.

LOUISE.



Les ustensiles en bois fabriqués au Canada connaissent une vogue nouvelle; c'est qu'il est de plus en plus de mise de recevoir à la bonne franquette. Saladiers et accessoires adoptent des formes nouvelles et des finis améliorés pour répondre à cette popularité croissante. Grâce à un nouveau vernis, on peut maintenant se procurer des bois à salade lavables à l'eau et au savon comme la vaisselle ordinaire.

SALADIERS PRATIQUES EN BEAUX BOIS CANADIENS

Beaucoup de cuisinières dorlotent leurs saladiers en bois comme s'ils étaient en or plaqué. La crainte que l'eau et le savon ne détériorent le fini les pousse à entourer d'un soin particulier cet ustensile de cuisine.

Pourtant, l'industrie chimique a mis au point des finis qui, en plus de rehausser la beauté du bois, servent de protection contre l'eau, les détergents, les acides des aliments, les huiles et autres substances en contact avec un bol en bois. Des saladiers de belle qualité sont maintenant offerts avec des étiquettes recommandant de les "laver comme la porcelaine".

N'importe quel chef vous dira que le bol dans lequel on mêle la salade est aussi important que les ingrédients. A cause de sa texture poreuse, le bois remporte d'emblée la faveur des cordons bleus et chefs-cuisiniers.

La plupart des saladiers sont taillés d'une seule pièce, dans un gros bloc de bois. Il s'agit généralement de merisier rouge ou blanc, coupé dans sa sève et conservé humide pour pouvoir le tailler. A la scie circulaire, on le creuse et on en tire des bols à diamètres gradués, un très grand d'abord, puis un plus petit et ainsi de suite. Une fois taillés, les bols sont acheminés vers la chaufferie où ils sèchent et adoptent parfois une forme un peu irrégulière qui ajoute à leur beauté. Il y a aussi des bols taillés dans des blocs de bois laminés.

Le fini de ces bols est une importante étape du procédé de fabrication. Un triple sablage rend la surface parfaitement lisse, puis l'article est plongé dans un vernis pâle C-I-L. Après séchage, nouveau sablage, à la main, pour enlever les moindres aspérités et ouvrir le grain du bois.

On a le choix de deux enduits pour les accessoires à salade; brillant ou mat. Mais ce dernier semble le plus populaire auprès des connaisseurs, sans doute à cause de son fini satiné mais surtout parce que, laissant les pores du bois ouverts, il leur permet de capter la saveur des sauces.

La préparation d'une salade verte est simple comme bonjour. Il suffit de se rappeler quelques règles simples: choisir des ingrédients frais et croquants et les briser avec les doigts, jamais avec un couteau ou des ciseaux. Varier la composition en essayant diverses sortes de laitues, romaine, endive, chicorée, épinard.

Quant aux sauces d'accompagement, rien n'empêche de les varier à l'infini. Voici la spécialité du Pavillon Fleur-de-Lys, restaurant de Québec, réputé pour ses salades:

Frotter le bol avec de l'ail
1 c. à thé de moutarde
3 c. à table d'huile d'olive
1½ c. à table de vinaigre (Taragon)
Sel et poivre (moulin)
½ c. à thé de Sauce Worcester

Bien mêler les ingrédients au fond du bol, puis y ajouter la laitue. Secouer délicatement pour que chaque bouchée soit bien assaisonnée.

Cette recette sert quatre personnes.

Conseils de ménage

Quelques grains de riz placés dans vos salières assureront l'écoulement régulier du sel.

• • •

Tout le monde aime déguster le café instantané, mais il ne faudrait pas pour cela jeter sa cafetière percolateur. Coulez-y plutôt la graisse de bacon ou d'autres viandes. Le petit panier servira de tamis et vous pourrez ensuite utiliser ces graisses pour enrichir des sauces ou des viandes maigres.

• • •

Il ne se formera jamais de moisissure sur les bocaux d'olives ouverts, si vous prenez la précaution d'y ajouter une cuillerée à thé d'huile à salade.

• • •

Les guimauves qui sont devenus durs comme du fer retrouveront leur fraîcheur, si vous mettez une tranche de pain bien frais dans le sac de plastique qui les contient et que vous fermerez hermétiquement.

• • •

Les bandes de caoutchouc font ternir les argenteries. Il est donc essentiel d'éviter de les mettre dans le même tiroir.

• • •

Pour éviter que le riz ou les spaghetti renversent en cuisant, mettez une cuillerée à thé de beurre ou de margarine dans le récipient qui les contient.

• • •

Le lait pur ou le lait écrémé est préférable au lait homogénéisé pour la cuisson des sauces blanches. Il leur donne une apparence crémeuse alors que ce dernier semble parfois avoir sûri.

• • •

Si un dessert à la gélatine aux fruits amollit pendant les jours chauds, faites le fondre au bain-mari, puis versez-le dans un moule bien graissé et refroidissez jusqu'à ce qu'il redevienne ferme.

• • •

Si vous désirez apporter ce même genre de dessert en pique-nique, ajoutez-y en le préparant, une cuillerée à thé de gélatine pure. Il restera ferme plus longtemps.

• • •

Vous pouvez faire cuire le rôti de fin de semaine dès jeudi ou vendredi. Enlevez-en le jus et faites refroidir complètement. Puis versez le jus refroidi dessus et ajoutez-y de la graisse végétale à une épaisseur d'un demi pouce. La viande restera très fraîche.

• • •

Le linge et l'eau de javel

Lorsque vous mettez votre linge à l'eau de javel, il faut ajouter un peu de cristaux dans votre eau afin d'enlever l'action du chlore pour que votre linge ne soit pas brûlé.

AGNÈS ET MONSIEUR LE MAIRE

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à La Liberté et le Patriote)

Est-ce qu'une fillette de dix ans peut être religieuse?

Ça vous paraît impossible, hein? Mais, dépassons les apparences... Une religieuse, c'est quelqu'un qui aime Dieu par-dessus tout. Si vous L'aimez de tout votre coeur, pour vrai, quel que soit votre jeune âge, je suis certaine que les anges du ciel sont aussi fiers et contents de vous qu'ils le sont de la religieuse qui corrige vos examens à l'école, qui dirige les enfants de choeur à l'église, qui soigne les malades à l'hôpital. Qui sait? Peut-être même que les anges vous appellent déjà, en secret, "la petite religieuse du bon Dieu"...

Je viens donc vous raconter l'histoire d'Agnès, la petite "soeur" de Dieu. Cette fillette fut si fidèle à son beau nom (Agnès, ça veut dire "pure") que les artistes de tous les siècles ont habituellement placé un lis blanc ou un agnelet sans tache dans ses bras, chaque fois qu'ils eurent à peindre son portrait.

Agnès n'avait pas à ménager ses sous. Elle possédait toujours en abondance de l'argent de poche, puisque ses parents étaient au nombre des plus riches citoyens de l'empire romain, à la fin du 3e siècle. Mais la petite n'était pas très intéressée à l'or et à l'argent. Elle savait déjà, comme chrétienne, que l'argent n'est pas ce qu'il y a de plus important dans la vie. Elle appréciait bien plus la beauté de son âme.

Aussi, à l'âge de 10 ans, elle se consacra totalement à Dieu. Elle promit de Lui appartenir pour toujours, de ne jamais commettre de péché, de ne jamais ternir la pureté de son âme, de ne consacrer son corps qu'à Son service. C'était une bien grosse promesse. Après tout, Agnès était riche et elle pouvait naturellement ambitionner de marier un jour quelque beau prince charmant. Une fille de son rang social pouvait vivre dans un palais et avoir à son service des dames d'honneur et de nombreuses servantes. Agnès savait tout cela, mais ça ne suffisait pas pour changer son désir d'être la petite épouse de Dieu.

Malheureusement, le fils du maire ne pensait pas la même chose. Trois ans plus tard, alors qu'Agnès n'avait encore que 13 ans, ce jeune homme la demandait en mariage, capté à la fois par sa beauté et par sa richesse.

Agnès n'était pas naïve. Elle était certaine de deux choses: aucune chrétienne ne doit marier un païen et, deuxièmement, elle ne désirait nullement se marier. Le fils du maire n'avait jamais été baptisé selon le rite chrétien et il adorait les idoles dans la grande maison de son père. Alors... Agnès répondit donc qu'elle ne le marierait pas. Devant un refus si énergique, le jeune homme fronça les sourcils, fit claquer la porte en sortant brusquement, et il rapporta toute l'histoire à son cher papa.

Je vous assure que le puissant maire de Rome n'était pas homme à essuyer un tel refus. Il prit la résolution de faire avaler à la fillette son "non". Il la fait donc venir à son palais. Agnès entre dans son bureau et salue profondément, avec respect. Mais poliment et fermement, elle refuse d'épouser son fils. Aussi fermement, elle refuse de faire brûler de l'encens devant les dieux familiaux, sachant parfaitement que ce dernier refus signait sa perte. Envoyée en prison, son ange gardien vint la visiter et lui rappeler la riche récompense qui serait sienne, si elle restait fidèle dans sa résolution.

Le maire, peu de temps après, fit jeter la petite "soeur" du bon Dieu dans un immense brasier. Les flammes s'élevèrent bien haut au-dessus de sa tête et la couvrirent d'un rideau protecteur. La généreuse petite fille remercia Dieu et Le pria avec ferveur de soutenir son courage. Car elle avait naturellement peur de plier, au cas où les souffrances deviendraient trop grandes. Elle renouvela une fois de plus sa promesse de n'appartenir qu'à Dieu. Alors, elle se souvint que son ange gardien était à son côté et se confia à lui. Elle savait bien que ce bon ange ne l'abandonnerait pas.

A ce même moment, le fils du maire s'aventura à demander sa main pour la troisième fois. Il avait à peine formuler sa demande qu'il tomba mort aux pieds d'Agnès. Agnès traça le signe de la croix sur son cadavre et le pouvoir de Dieu restaura immédiatement la vie au jeune homme. Et comme Dieu ne fait jamais les choses à moitié, il changea aussi le coeur du jeune homme et fit de lui un vrai chrétien. Imaginez la colère du maire...

Jésus était si fier de son héroïne qu'Il l'amena bientôt dans son beau ciel. Et depuis des siècles, la sainte Eglise a écrit son nom au calendrier des saints, fixant la fête de sainte Agnès au 21 janvier. Et l'Eglise ne cesse de répéter à toutes les petites filles, de tous les temps et de tous les pays: "Sainte Agnès, voilà votre modèle".

(N.C.W.C. Feature Service)



Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 43—No. 42

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 4-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

POUR FAIRE RECOUVRIR CHAISES OU FAUTEUILS CHROMES à bon marché. Travail garanti. S'adresser à M. Moiny. Téléphone: 23-5268. 41-871-43C.

ON DEMANDE — Jeune fille. Service domestique à la campagne. Pas d'enfants. Bon salaire. S'adresser à Mme Narcisse Rémillard, St-Joseph, Man. 42-890-42C.

ON DEMANDE pour travaux domestiques dans bon foyer — Aimable jeune fille d'expérience de plus de 18 ans. Chambre privée avec bain. Ni lavage ni repassage. $75 par mois pour commencer. S'adresser à Mme W. H. McWilliams, 68, rue Ash, Winnipeg 9. Téléphone: 40-1283. 40-861-42C.

OFFRE SPECIALE
A toute personne qui aménagera avant le 1er février
Deux mois de loyer gratuits
Nouvelle maison-appartement. A cinq minutes du centre des affaires. Appartements de 3½ chambres. Tous les avantages du moderne.
GOLDBERG, ROSENBERG & CO. 105, édifice Paris. Téléphone 93-4401. 40-883-42C.

ON DEMANDE — Homme de métier, charpentier, pour bâtir église catholique à Virden. Devra prendre toutes responsabilités. Contrat ou gages. Pour toutes informations, s'adresser à M. Gabriel Boulanger, Boite 1105 Virden, Man. 42-887-43C.

ON DEMANDE — Travail de ménage pour deux femmes. 85c l'heure. Téléphone: 20-1336. 42-888-42C.

CHAMBRE ET PENSION — Pour 2 jeunes hommes respectables. Téléphone: 56-3186. 42-895-T.F.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Centre de St-Boniface. Possession immédiate. Téléphone: 23-6741. 42-894-42C.

CHAMBRE ET PENSION — Pour jeune homme. Norwood. Tél. 20-7909. 42-889-42C.

CHAMBRE ET PENSION pour hommes. Près autobus. St-Boniface. Raisonnable. Téléphone: 23-3383. 40-851-42C.

CHAMBRE ET PENSION à St-Boniface. Pour jeune homme. Téléphonez à 23-4793. 40-846-42C.

A LOUER — St-Boniface — 3 chambres. S'adresser à 147, ave Provencher. Téléphone: 93-0024. 41-870-42C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces non meublé. Libre. S'adresser à 209, rue Dumoulin. Téléphone: 20-7069. 41-380-42C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Près autobus. Pour jeune homme. S'adresser à 481, rue Ritchot. 41-872-T.F.

A LOUER — St-Boniface — 3 ou 4 chambres non-meublées, nouvellement décorées. Près autobus. Possession immédiate. Téléphonez à 93-4642, après 5 h. 40-856-44C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Poêle. Salle de bains privée. S'adresser à 321, rue Notre-Dame. 42-900-43C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre non-meublée. 2e étage. Près hôpital et autobus. S'adresser à 444, rue Langevin. Téléphone: 20-3452. 42-899-42C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée ou non, pour 2 personnes. Près autobus. S'adresser à 273, rue Eugénie. 42-886-44C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de trois pièces non meublées. Salle de bains privée. 536, rue de la Morénie. Téléphone: 23-3144. 42-885-42C.

SALLE A LOUER au Norwood pour banquets, réceptions, réunions sociales ou autres. Conditions raisonnables. J.-J. Préfontaine, 243, rue Marion, Norwood, Man. Tél.: 20-3533. 41-881-43C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 pièces, 1er plancher. $25. S'adresser à 359, rue Cherrier. Téléphone: 20-882-42C.

A LOUER — St-Boniface — Duplexe de 6 pièces. Libre 1er février. $50 par mois. S'adresser à 528, rue Kavanagh. Téléphone: 20-6600. 42-884-43C.

A LOUER — St-Boniface — Duplexe de 6 pièces. Cave et garage. Chauffage automatique "Stoker". $80 par mois. S'adresser à 444, rue Langevin. Téléphone: 20-3452. 40-857-42C.

ATTENTION, DAMES ET DEMOISELLES!
Voici l'occasion d'augmenter votre budget. Pour plus de renseignements, écrivez à Mme Cécile Mulaire, représentante des cosmétiques Beauty Counselors, 262, rue Hamel. Téléphone: 20-1965. 42.892-44C.

DESIRE ACHETER — Bungalow de pas plus de 10 ans à St-Boniface. 4 ou 5 pièces. Paierait comptant. S'adresser à Boite 878, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 41-878-44C.

A ECHANGER POUR COMMERCE — 22 têtes de bêtes à cornes, poules, cochons, séparateur à crème, tracteur, graine de semence pour 1957, foin pour hiver, bonne maison près d'école, bonne localité. S'adresser à Boite 897, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 42-897-43C.

A VENDRE — Poêle électrique "Hotpoint". Bonne condition. S'adresser à 3503, chemin Pembina. Tél. 42-0256. 41-876-42C.

A VENDRE — Manteau de chat pour homme. Taille 40-42. Bonne condition. Téléphone: 93-5107. 42-873-42C.

A VENDRE OU A LOUER — Maison de 4 pièces. Non meublée. S'adresser à M. Jos. Grégoire, Lorette, Manitoba. 41-868-42P.

A VENDRE — Aubigny — Maison le 16' x 20'. 1 étage. Fondation en ciment. Electricité. ½ acre de terrain. $750. S'adresser à M. Albert L'Heureux, C.P. 775, Winnipeg. 42-891-42C.

A VENDRE — WINNIPEG — Rue Pritchard. Maison de 10 pièces. Revenus: $152 par mois. Prix, $15,500. Comptant requis, $3,500. Tél.: 56-5186. 42-896-T.F.

A VENDRE — Fromagerie avec équipement et lot. Bâtiment 55' x 30'; annexe 34' x 22'; lot 291' x 299'. Bâtiments peinturés et en très bon état. Le secrétaire recevra des offres sous enveloppe cachetée, jusqu'à 6 h. p.m., le 11 février 1957. Conditions: comptant au moment de l'acceptation de l'offre. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus élevée, ni aucune offre reçue. S'adresser à M. J. Hébert, sec.-trés., La Coopérative de Ste-Anne-des-Chênes Ltée, Ste-Anne-des-Chênes, Man. 42-893-44C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Boniface — Maison de 6 grandes pièces. Salon, salle à manger, cuisine. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Prix $7,800, à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Duplexe 12 pièces. Chauffage automatique. Plomberie double. Lot 50'. Garage double. Prix $14,000, à termes.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison de 6 pièces. Cuisine, salon, salle à manger et 1 chambre à coucher en bas; 2 en haut. Chauffage automatique. Garage double. Lot 50 pieds. Prix $9,800, à termes.

St-Boniface — Près de l'école Provencher. Maison de 8 pièces pour deux familles. Nouvellement décorée. Chauffage à l'eau chaude "Stoker". Planchers de bois dur. Très beau lot. Garage. Près de toutes commodités. Prix $14,000, à termes.

St-Boniface — Près de Canada Packers. Maison de 6 pièces. 2 chambres à coucher et salle de bains en bas. Chauffage à eau chaude. Double lot. Prix réduit pour vente immédiate. Prix $7,850, à termes.

Pour plus de renseignements et pour ventes et achats de maisons, de fermes ou de commerces, veuillez nous consulter.

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
42-898-42C.



M. John Gariépy, depuis plusieurs années au "Times" de Détroit, à qui l'on vient de décerner la "médaille de la paix de St-François". Il fut honoré à la suite de la campagne de 103 jours, dite "Bulldozer pour la Paix", qu'il mena afin de procurer une de ces machines au R. P. Donald Hessler, missionnaire Maryknoll au Mexique. C'est le R. P. Phillip Marquard, O.F.M., du secrétariat national des provinces fédérées du Tiers-Ordre de St-François qui présenta cette médaille à M. Gariépy. (NC)

Au Sacré-Coeur

Bénédiction des enfants

Dimanche dernier avait lieu la bénédiction solennelle des enfants. La cérémonie s'ouvrit par la récitation de quelques dizaines de chapelet. Le R. P. Curé s'adressa ensuite aux parents, donna la bénédiction liturgique aux enfants et leur fit baiser l'Enfant-Jésus. Le tout se termina par la bénédiction du Très St-Sacrement.

La chorale des petits gars fit les frais du chant. C'était vraiment beau d'entendre ces petites voix interpréter si bien nos beaux cantiques de Noël: "Dans cette étable" et "Ça, bergers", soliste, Roger Guérin; "Les anges dans nos campagnes", soliste, Robert Roy; "Adeste Fideles", soliste, Michel Koryluk; "Anciens Noëls", soliste, Georges Patenaude; "Venez Pasteurs", soliste, Ronald Buors.

Espérons que la Rév. Sr Hélène-Louisa et Mme G.-M. LaFlèche nous reviendront encore et souvent avec la chorale des petits gars.

• • •

Société St-Jean-Baptiste

C'est dimanche prochain, à 2 h. 30, qu'aura lieu la première assemblée de notre société pour l'année 1957. Elle coincide avec l'élection des officiers qui veilleront à la conduite énergique et saine des destinées de la Société St-Jean-Baptiste pendant tout le terme 1957-1958.

Le comité des programmes a organisé un autre forum du genre de celui de la dernière réunion qui a tant semblé plaire à l'assistance. Le sujet en est un de prime importance pour tous les membres et la société en général.

Ne manquez pas de passer le mot à tous les membres afin que la première réunion de 1957 marque un autre pas en avant vers le but que nous poursuivons. A dimanche, donc, à 2 h. 30 précises!

• • •

Tableau d'honneur

Grade I: Gérald Shank, Diane Tellier, Jeannette Godin, F.-Ronald Mertens.

Grade II: Judith Pazdor, Arthur Desautels, Ann Todd, Jacques Boulet.

Grade III: Marsha Gorman, Maurice Roy, Marie-Louise Gagnon.

Grade IV: Doreen Champagne, Lilianne Girard, Alphonse Cyrenne.

Grade V: Caroline Yost, Lucille Patenaude, Roger Godin, Emma Bérard.

Grade VI: Bernice LaClare, Huguette Desrosiers, Jacqueline Williams.

Grade VII: Camille LaClare, Robert Roy.

Grade VIII: Jean-Paul Mertens, Raymond Yost, Raymond De Gagné.

Grade IX: Roberta Coutu, Eugène Prieur.

Grade X: Claudette Guertin, Joanne Carignan.

Grade XI: Jeannine Maitre, Denis Château, Paul Villeneuve.

La sécurité du vol aérien

Quatre cent cinquante passagers ont péri en 1954, par suite d'accidents sur les lignes aériennes civiles du monde — U.R.S.S. et Chine exceptées. En 1945, on n'en comptait que la moitié: 274 morts. Toutefois, le nombre des sinistres aériens et des victimes qu'ils provoquent diminue fortement proportionnellement au nombre grandissant des lignes exploitées.

L'augmentation des accidents exprimée en chiffres peut sembler réelle alors qu'elle n'est qu'une phénomène apparent, si, conformément aux lois de la statistique, on la met en relation avec l'accroissement du trafic plus important de six fois et demie, sur une période de dix ans.

Si l'on précise ce rapport, on constate qu'en 1945 le nombre des kilomètres parcourus et des passagers transportés a été de 8 milliards et de 200 millions, et en 1954, de 52 milliards et de 500 millions. Il en résulte qu'en 1945, la moyenne est d'un mort pour 33 millions de passagers-kilomètre, tandis qu'en 1954 elle est d'un mort pour 117 millions de passagers-kilomètre.

Ces chiffres sont tirés d'une étude effectuée par l'organisation internationale pour l'aviation civile et publiée par la Direction générale de l'aviation civile italienne.

La sécurité progressive et constante du vol commercial nous est prouvée par d'autres statistiques. Si, par exemple, de 1925 à 1929 ne périrent que 180 passagers, le nombre des victimes s'éleva à 400 de 1930 à 1934; à 665, de 1935 à 1939, et redescendit à 570, de 1940 à 1944, lustre qui correspond à la période de la guerre.

L'intensification des services réguliers reprit de plus belle de 1945 à 1949, où pour 86 milliards de kilomètres et 800 millions de passagers, le nombre des morts s'éleva à 2,277. On observera avec intérêt que pour la période suivante, de 1950 à 1954, pour un trafic plus que doublé, passant à 200 milliards et 650 millions de passagers-kilomètre, les victimes diminuèrent à 2,190.

Une dernière donnée: pendant la période de 1925 à 1929, l'indice des personnes mortes par rapport à 100 millions de passagers-kilomètre était de 28; pour la période 1950-1954, il n'était plus que de 1.90, et pour la seule année 1954, seulement de 0.86.

Ainsi, la comparaison entre les indices extrêmes permet de relever que, les trente dernières années, les probabilités de mort, par suite de sinistre aérien, ont diminué d'environ 30 fois, en tenant compte naturellement du volume du trafic.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Visite du Député d'Etat

Nous recevions, à l'assemblée du 10 janvier dernier, la visite officielle du Député d'Etat, le Frère J. C. Stangl. Il nous donna un sommaire de l'assemblée du Conseil Suprême, tenue à Detroit l'an dernier. Il faisait rapport également sur la réunion des Députés d'Etat canadiens. Cette réunion qui précède le congrès suprême prend, d'année en année, une importance toujours croissante. Certains bénéfices pour les provinces colombiennes du Canada devraient en découler avant longtemps.

Le Frère Stangl profita de la circonstance pour faire un long éloge de son prédécesseur, le Frère Joseph Guay, de Provencher. En l'absence du Grand Chevalier, R.-A.-L. Mercier, le marteau présidentiel était entre les mains de l'ex-Grand Chevalier, le Frère Ernest Dumas. Ce dernier n'a pas perdu l'habitude de bien présider une assemblée et de tenir son monde au point du débat.

Le Jour de l'An

Au Jour de l'An, les Frères se rencontrèrent et échangèrent des voeux pour une année prospère et fructueuse.

Une année fructueuse! Ceci nous fait penser que pour cela nous nous devons d'assister régulièrement aux réunions. Celle du 24 prochain devrait être des plus intéressantes. C'est l'assemblée du Conférencier et le Frère R. Roy nous présentera un grand voyageur en la personne du Grand Chevalier Mercier. Ceux que la Californie intrigue ne voudront pas manquer cela.

Le tirage

Au dire du Frère A. Côté, le grand manipulateur de nos billets convoités, l'affaire va grand train et il nous assure un succès. Avis aux intéressés de compléter leurs livrets et de faire remise au Frère Côté à l'assemblée du 24.

Question hongroise

Les immigrants de la Hongrie méritent notre sympathie et notre reconnaissance. Ces derniers, armés de bâtons, fourches, bouteilles remplies d'essence et que sais-je, ont fait plus que certains pays puissants pour démantibuler le mythe de l'invincibilité des forces marxistes.

Cette question est à l'étude et nous nous devons de leur venir en aide.

BISTOURI.

Un nouveau rédacteur en chef à "La Croix"

PARIS — Le journal "La Croix" change de rédacteur en chef. Le titulaire de ce poste, le R. P. Emile Gabel, le cède au R. P. Guissard. L'un et l'autre appartiennent à l'ordre des Assomptionnistes.

Le R. P. Gabel, qui animait "La Croix" depuis 1949, était souffrant depuis 18 mois et il avait dû subir deux interventions chirurgicales pour une très grave affection des yeux.

"La Croix", qui est le seul grand quotidien catholique français, tire à 150,000 exemplaires, sans jamais enregistrer de hausse ni de baisse dans son tirage. Son pourcentage d'invendus est insignifiant et il n'atteint pas 2 pour cent des exemplaires mis en circulation.

Cette stabilité exceptionnelle dans la presse française est due à l'existence d'une clientèle extrêmement fidèle, au premier rang de laquelle figure la quasi-totalité des membres du clergé français, abonnés directement au journal.

Des modifications sont intervenues récemment dans la présentation de "La Croix". Le crucifix qui figurait en manchette de la première page a disparu et un effort de modernisation a été accompli dans la présentation des textes. Le plus vieux collaborateur de "La Croix" est Mgr Loutil qui, depuis plus de 50 ans, publie dans ce journal, sous le pseudonyme de Pierre l'Ermite, des chroniques fort appréciées des lecteurs catholiques français.

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplexe de 6 pièces. Chauffage à air chaud forcé. Prix $8,500.

St-Boniface — Semi-duplexe de 8 pièces. Chauffage à eau chaude. Prix $14,600.

St-Boniface — Maison de rapport. 5 logements. Prix $8,000.

St-Boniface — Duplexe de 8 pièces. Prix $6,900.

St-Boniface — Semi-bungalow de 5 pièces. Chauffage automatique "Stoker". Prix $9,900.

Norwood — Cottage ultra-moderne de 7 pièces. Chauffage à eau chaude à l'huile. Prix $17,900.

Norwood — Semi-bungalow moderne 5 pièces. Prx $9,000.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
42-901-42C.

Les deux hommes d'Etat les plus influents sont Eisenhower et Nehru

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. M. St-Laurent, a désigné le président Eisenhower et le premier ministre Nehru comme "étant probablement les deux hommes d'Etat les plus influents au monde".

Il a ajouté que les questions mondiales peuvent être vues sous un angle diffrent à Washington, Ottawa et la Nouvelle-Delhi, insistant sur la nécessité de tenir compte des civilisations de chaque peuple pour bien comprendre leurs vues.

M. St-Laurent a dit qu'il avait eu nettement l'impression en causant avec M. Nehru, que sa récente visite à Washington lui avait donné plus de satisfaction que celle de 1949.

Le premier ministre a précisé qu'il avait expliqué à M. Nehru que la participation du Canada à des alliances militaires était nécessaire tant qu'il y aurait possibilité d'agression avec des armes nouvelles, "parce que nous ne les avons pas nous-mêmes".

LA SOCIETE COOPERATIVE CANADIENNE DE CREDIT LIMITEE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, par LA SOCIETE CANADIENNE DE CREDIT LIMITEE afin d'obtenir un amendement à son Décret de Constitution déclarant que LA SOCIETE COOPERATIVE DE CREDIT DU MANITOBA LIMITEE est éligible à devenir membre de la SOCIETE COOPERATIVE CANADIENNE DE CREDIT LIMITEE.

Daté à Régina, ce 9e jour de janvier 1957.

FRANCIS, WOODS, GAULEY & HUGHES,
Edifice Royal Bank,
Saskatoon, Saskatchewan.
Avocats pour le demandeur
LA SOCIETE COOPERATIVE CANADIENNE DE CREDIT LIMITEE.

Recherches pour que l'atome puisse servir à l'agriculture

ROME — Le dérivé de l'atome peut contribuer énormément aux progrès de l'agriculture. On pourra grâce à l'atome, rendre les récoltes plus précoces et plus faciles, conserver des bananes très longtemps, expliquer pourquoi certains moutons ont besoin d'une nourriture plus abondante que d'autres — trouver toutes sortes de moyens d'aider les fermiers.

L'organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture a mis sur pied un comité pour centraliser les échanges d'informations sur les moyens d'aider l'agriculture européenne grâce à l'atome. Cet organisme a terminé récemment sa première réunion à Wageningen en Hollande. Les recommandations formulées à cette occasion sont cataloguées au quartier général de l'OAA à Rome.

Quatre champs de recherches

Le comité a divisé les recherches en quatre sections principales: la culture du sol, la conservation et l'enrichissement des sols, la conservation des aliments et la science des animaux.

Dans le domaine des produits de la terre, dans ceux de la fertilité du sol et de la production de bestiaux, l'efficacité principale des radiations réside dans leur aptitude à pénétrer les tissus biologiques et à leur faire subir des changements. Pour le moment, les changements possibles sont essentiellement destructeurs. Les expériences en cours sont concentrées sur l'utilisation des isotopes pour tuer les insectes qui contaminent les récoltes, les bestiaux ou les aliments entreposés, et pour contribuer à la stérilisation et à la pasteurisation d'aliments comme la viande, en tuant les bactéries.

Mais il est probable que la première utilisation des radiations, sur une grande échelle, se fera sur les pommes de terre. On pourra éviter la germination des pommes de terre entreposées en les soumettant à un faible bombardement d'isotopes.

132 discours du pape en sept langues

VATICAN — C'est un bilan vraiment exceptionnel que présente l'activité du St-Père en 1956. Grâce à la bonne santé dont il a pu jouir durant toute l'année, Pie XII n'a pas interrompu un seul jour son oeuvre providentielle: constatation encore plus remarquable si l'on songe qu'un des événements les plus importants de 1956 a été la célébration du 80e anniversaire du pape au mois de mars.

L'enseignement de Sa Sainteté s'est manifesté en des occasions aussi nombreuses que diverses, sur les questions de la plus grande actualité, avec un ensemble de 132 discours et radiomessages. C'est là un chiffre record du pontificat de Pie XII: 47 discours en français, 36 en italien, 25 en espagnol, 10 en allemand, 10 en anglais, 2 en latin et 2 en portugais. Le radiomessage de Noël de cette année a eu en outre une importance exceptionnelle, comme en témoigne le vaste et profond écho qu'il a suscité et son immense diffusion dans le monde entier.

Les cinq lettres encycliques adressées par Pie XII à l'épiscopat et aux fidèles de tout le monde catholique ont également eu la plus grande portée. Il convient de noter que les trois dernières, relatives à la tragédie du peuple hongrois, ont été écrites dans un espace de neuf jours.



A VENDRE — Maison de 7 chambres, comprenant bureau commercial loué $50 par mois. Site idéal, coin Provencher et St-Jean-Baptiste. Complètement remodelée, $6,000 comptant, balance à termes faciles.

S'adresser à J.-E. BEAULIEU, C.P. 6, St-Boniface, Man.